

# LOIN DES REGARDS, LOIN DE TOUT CONTRÔLE

Comment la pêche non réglementée  
au calmar alimente le travail forcé et  
les pratiques destructrices en mer





Protecting People and Planet

La Fondation pour la Justice Environnementale (Environmental Justice Foundation - EJF) existe pour protéger le monde naturel et défendre notre droit humain fondamental à un environnement sûr.

EJF œuvre à l'échelle internationale pour éclairer les politiques publiques et promouvoir des réformes systémiques et durables visant à protéger l'environnement et à défendre les droits humains. Nous enquêtons sur les abus, les révélons au grand jour et soutenons les défenseurs de l'environnement, les peuples autochtones, les communautés et les journalistes indépendants qui se trouvent en première ligne des injustices environnementales. Nos campagnes visent à garantir des avenir pacifiques, équitables et durables.

EJF s'engage à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), ainsi que contre les atteintes aux droits humains qui y sont associées dans le secteur de la pêche.

Nos enquêteurs, chercheurs, réalisateurs et responsables de campagne travaillent aux côtés de partenaires locaux et de défenseurs de l'environnement à travers le monde.

Notre action en faveur de la justice environnementale vise à protéger le climat mondial, les océans, les forêts, les zones humides et la biodiversité, tout en défendant le droit humain fondamental à un environnement naturel sûr, en reconnaissant que tous les autres droits en dépendent.

Association caritative enregistrée sous le n° 1088128 info@ejfoundation.org | ejfoundation.org

### Remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements aux pêcheurs et aux travailleurs des navires de pêche au calmar en eaux lointaines qui ont partagé leurs témoignages avec l'EJF. Ce rapport n'aurait pas pu voir le jour sans eux. Leurs paroles, ainsi que les preuves visuelles qu'ils ont fournies, ont été essentielles pour mettre en lumière ces enquêtes et exposer les injustices qui persistent, loin des regards, en mer.

L'EJF est reconnaissante du soutien de la Paul M. Angell Family Foundation.

PAUL M. ANGELL FAMILY FOUNDATION

Photo de couverture © EJF  
Imprimé sur papier 100% recyclé.

## Table des matières

Résumé exécutif	4
Principales conclusions	6
Introduction	7
L'engouement croissant pour le calmar	9
Le rôle de la Chine sur le marché mondial du calmar	12
Cycles d'expansion et d'effondrement	15
Les déficits de gouvernance dans les pêcheries mondiales de calmars	16
Motifs d'inquiétude dans trois des pêcheries de calmars les plus importantes au monde	18
Le cadre réglementaire actuel de la pêche lointaine (DWF)	20
Réglementations des États du pavillon	20
Les lacunes de gouvernance des RFMO dans le PSE et le NWIO	25
Les principaux traités internationaux à venir et leurs impacts potentiels	29
Résultats	31
Taille, dynamique et mode opératoire des trois pêcheries	31
Prévalence des pratiques de pêche destructrices dans les trois pêcheries de calmars	37
Prévalence des violations des droits humains dans les trois pêcheries de calmars – Une industrie fondée sur l'exploitation	48
Prévalence des abus halieutiques et des abus liés au travail dans les trois États du pavillon	52
Une opportunité de coordination multilatérale	58
Analyse de marché – Où va tout ce calmar ?	59
Comment le calmar intègre-t-il la chaîne d'approvisionnement mondiale des produits de la mer	59
Comment les produits à haut risque atteignent les principaux marchés de consommation	63
Les contrôles à l'importation sont entravés par des faiblesses structurelles	65
Conclusion	66
Recommandations	68

### Acronymes et abréviations

ABMT - Area-based Management Tool (Outil de gestion par zone)	DFAD - Drifting Fish Aggregation devices (Dispositifs de concentration de poissons dérivants, DCP dérivants)	MMSI - Maritime Mobile Service Identity (Identité du service mobile maritime)
AIS - Automatic Identification System (Système d'identification automatique)	DWF - Distant Water Fishing (Pêche en eaux lointaines)	MPA - Marine Protected Area (Aire Marine Protégée, AMP)
BBNJ - Agreement on Marine Biological Diversity of Areas beyond National Jurisdiction (Accord sur la biodiversité marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale), également connu sous le nom de Traité sur la haute mer	EIA - Environmental Impact Assessment (Évaluation des impacts environnementaux, EIE)	NPFC - North Pacific Fisheries Commission (Commission des pêches du Pacifique Nord)
BST - Basic Safety Training (Formation de base à la sécurité)	EEZ - Exclusive Economic Zone (Zone économique exclusive, ZEE)	NWIO - Northwest Indian Ocean (Nord-ouest de l'océan Indien)
CALAMASUR - Committee for the Sustainable Management of the Southern Pacific Jumbo Flying Squid (Comité pour la gestion durable du calmar volant géant du Pacifique Sud)	EJF - Environmental Justice Foundation	NWP - Northwest Pacific Ocean (Pacifique Nord-Ouest, PNO)
CDFA - China Distant Water Fisheries Association (Association chinoise de la pêche en eaux lointaines)	EU - European Union (Union européenne, UE)	PSMA - Port State Measures Agreement (Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port)
CNFC - China National Fisheries Corporation (Société nationale chinoise des pêches)	FAO - Food and Agriculture Organisation of the United Nations (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)	RFMO - Regional Fisheries Management Organisation (Organisation Régionale de Gestion des Pêches, ORGP)
CMM - Conservation and Management Measure (Mesure de conservation et de gestion, MCG)	FIP - Fishery Improvement Project (Projet d'amélioration des pêches)	SEP - Southeast Pacific Ocean (Pacifique Sud-Est, PSE)
COFI - FAO Committee on Fisheries (Comité des pêches de la FAO)	FL - Forced Labour (Travail forcé)	SPRFMO - South Pacific Regional Fisheries Management Organisation (Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud)
C188 - ILO Work in Fishing Convention No. 188 (Convention n° 188 de l'OIT sur le travail dans la pêche)	GFW - Global Fishing Watch	SWA - Southwest Atlantic Ocean (Atlantique Sud-Ouest, ASO)
CPUE - Catch Per Unit Effort (Capture par unité d'effort — mesurée en kilogrammes de produits de la mer capturés par heure)	ILO - International Labour Organization (Organisation Internationale du Travail, OIT)	UK - United Kingdom (Royaume-Uni)
CTA - Cape Town Agreement (Accord du Cap)	IMO - International Maritime Organization (Organisation Maritime Internationale, OMI)	UN - United Nations (Organisation des Nations Unies, ONU)
	IORA - Indian Ocean Rim Association (Association des États riverains de l'océan Indien)	US - United States (États-Unis)
	IOTC - Indian Ocean Tuna Commission (Commission des Thons de l'océan Indien, CTOI)	VMS - Vessel Monitoring System (Système de surveillance des navires)
	IUU fishing - Illegal, Unreported and Unregulated fishing (Pêche illicite, non déclarée et non réglementée)	WCPFC - Western Central Pacific Fisheries Commission (Commission des pêches du Pacifique central et occidental)
	MARA - The Ministry of Agriculture and Rural Affairs of the People's Republic of China (Ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales de la République populaire de Chine)	WTO - World Trade Organization (Organisation mondiale du commerce, OMC)
	MCS - Monitoring, Control and Surveillance (Suivi, contrôle et surveillance)	



## Résumé exécutif

Un navire calmarier battant pavillon chinois opérant dans l'Atlantique Sud-Ouest (ASO), printemps 2025.



Les pêcheries de calmars non réglementées constituent, à l'échelle mondiale, l'exemple le plus frappant du sous-investissement de l'industrie mondiale des produits de la mer en matière de transparence et de son incapacité persistante à encadrer les activités de pêche au-delà des juridictions nationales. Ce rapport révèle un catalogue alarmant de crimes environnementaux et de délits contre la faune sauvage, ainsi que de graves violations des droits humains et abus du travail à bord de navires de pêche lointaine (DWF) au calmar opérant dans l'Océan Indien Nord-Ouest (NWIO), le Pacifique Sud-Est (PSE) et l'Atlantique Sud-Ouest (ASO) — trois pêcheries qui représentent ensemble 60 % de l'approvisionnement mondial en calmars. Ces trois pêcheries évoluent dans des vides de gouvernance.

Le corpus de données d'enquête constitué par l'EJF au cours des cinq dernières années représente l'une des plus vastes investigations fondées sur des entretiens jamais menées sur les conditions de travail à bord des navires de pêche lointaine (DWF), avec plus de 350 pêcheurs indonésiens et 80 pêcheurs philippins interrogés au sujet de leurs expériences sur 249 navires. Leurs témoignages — relatifs à l'aïleronage<sup>1</sup> de requin, à la capture de mégafaune vulnérable, à des violences physiques et l'exploitation au travail — attestent d'une non-conformité généralisée et systémique aux réglementations des États du pavillon et des Organisations régionales de gestion des pêches (RFMO), ainsi qu'aux normes internationales.

<sup>1</sup> L'EJF définit l'aïleronage comme la pratique consistant à couper les nageoires d'un requin — souvent encore vivant — et à rejeter son corps à l'océan. Voir l'Annexe pour la méthodologie complète.

La flotte chinoise de pêche au calmar a naturellement concentré une grande partie de l'attention, compte tenu de sa présence dominante en haute mer et de l'ampleur considérable de son effort de pêche. Les entretiens conduits par l'EJF révèlent des conditions systématiquement plus graves à bord des navires chinois sur pratiquement tous les indicateurs — des violences et privations salariales à la découpe des ailerons de requin et aux décès en mer. Nos conclusions montrent que les opérations chinoises sont devenues tributaires du maintien d'un statu quo opaque, dans lequel la pêche illicite et les abus liés au travail sont désormais profondément ancrés comme des normes du secteur. Cette situation devrait être une source de préoccupation majeure pour l'ensemble des acheteurs de produits de la mer qui s'approvisionnent en calmars, compte tenu du degré d'intégration de l'approvisionnement chinois en calmars au marché mondial.

Nos investigations révèlent également comment les opérations de ces navires de pêche lointaine (DWF) ciblant le calmar sont protégées par des pratiques telles que le transbordement en mer, signalé par 97 % des personnes interrogées. Ces transferts permettent le blanchiment de produits capturés illégalement dans les chaînes d'approvisionnement, tout en perpétuant les abus par le biais de sorties en mer considérablement prolongées. Les conclusions de l'EJF démontrent que plus un navire reste en mer, plus les résultats se dégradent : la fréquence des violences physiques et de la découpe des ailerons de requin a augmenté de manière significative à bord des navires restés en mer pendant plus d'un an.

Bien que les conclusions de l'EJF dressent un tableau sombre de l'état actuel des mécanismes mondiaux de gouvernance des pêcheries de calmars et, plus largement, de la pêche non réglementée, des solutions concrètes et réalisables existent. Cela doit commencer par une reconnaissance claire, de la part des États du pavillon, des dangers que représente la poursuite des opérations de navires de pêche lointaine (DWF) au calmar dans des pêcheries non réglementées, ainsi que par des engagements explicites de ces États à évoluer vers des solutions multilatérales pour la gestion de ces eaux non gouvernées. Les acheteurs de produits de la mer doivent également se confronter à la question inévitable de savoir si le maintien des achats auprès de telles flottes vaut le risque réputationnel encouru, exerçant ainsi une pression sur les opérateurs de pêche lointaine (DWF) pour qu'ils agissent.

Les gouvernements doivent également œuvrer, dans le cadre de négociations multilatérales, à remédier aux facteurs sous-jacents qui empêchent les RFMO et les organismes intergouvernementaux existants de s'attaquer aux causes profondes de la pêche IUU et des abus au travail dans les pêcheries mondiales de calmars. Des coalitions régionales devraient être constituées pour promouvoir de nouveaux outils de gestion par zone, ou explorer des innovations à travers des mécanismes tels que le Traité sur la haute mer (BBNJ), entré en vigueur

en janvier 2026, ou l'Accord sur les subventions à la pêche, afin d'inciter les flottes non conformes à changer de pratiques.

Parallèlement, les gouvernements doivent s'employer à améliorer la transparence à tous les niveaux des chaînes d'approvisionnement mondiales en calmars. Il est instamment recommandé aux gouvernements d'adopter et de mettre en œuvre les principes à faible coût ou sans coût de la Charte Mondiale pour la Transparence des Pêches, en tant que mesure la plus significative et la plus substantielle pour remédier au secret et à l'opacité de la pêche non réglementée, tels qu'ils ont été mis en évidence par les investigations de l'EJF.

Au cœur des trois pêcheries analysées dans ce rapport se trouve une crise réglementaire incontestable. Des décennies de complaisance, de négligence et de sous-investissement ont permis au travail forcé, à la destruction environnementale et au contournement systématique des réglementations de s'enraciner à travers trois grands océans. Jusqu'à présent, la distance entre ces navires et les marchés qu'ils approvisionnent leur a servi de couverture. Ce rapport entend réduire cet écart.

Voici comment la flotte mondiale de pêche au calmar opère lorsque personne ne la surveille.



Dispositifs lumineux à bord d'un sennet lumineux battant pavillon chinois opérant dans le nord-ouest de l'océan Indien.

## Principales conclusions

- Les calmars, pêchés dans seulement trois pêcheries non réglementées, représentent environ 60 % de l'approvisionnement mondial. En dépit de cette importance économique, ces pêcheries souffrent d'une négligence chronique de la part des États du pavillon et d'une absence d'efforts multilatéraux significatifs pour améliorer leur supervision.
- Les investigations de l'EJF révèlent comment les déficits de gouvernance dans l'Océan Indien Nord-Ouest (NWIO), le Pacifique Sud-Est (PSE) et l'Atlantique Sud-Ouest (ASO) alimentent une pêche effrénée et destructrice<sup>ii</sup>, ainsi que de graves violations des droits humains.
- L'EJF a interrogé plus de 430 pêcheurs indonésiens et philippins ayant travaillé à bord de 249 navires de pêche lointaine (DWF) au calmar. 70 % de ces navires battaient pavillon chinois, 16 % pavillon taiwanais et 14 % pavillon sud-coréen.
- Les pêcheurs travaillant sur la flotte chinoise ont décrit des abus systématiquement plus graves que sur les navires battant pavillon sud-coréen ou taiwanais. 60 % des navires chinois auraient pratiqué la découpe des ailerons de requin, 53 % la capture de mégafaune vulnérable et 18 % une pêche non autorisée.
- Le taux de découpe des ailerons de requin sur les navires chinois est 7 fois supérieur à celui des navires coréens et 3,4 fois supérieur à celui des navires taiwanais.
- La flotte chinoise affiche également les pires résultats en matière de conditions de vie et de travail à bord, plus de 92 % des personnes interrogées signalant au moins sept indicateurs de travail forcé durant leur séjour à bord. Ce chiffre s'élève à 82 % pour les navires taiwanais et à 16 % pour les navires sud-coréens.
- Le nord-ouest de l'océan Indien se distingue comme la zone de pêche la plus destructrice de l'étude : 62 % des navires y ont pratiqué la découpe des ailerons de requin et 66 % y ont capturé de la mégafaune vulnérable, notamment des dauphins, des tortues et des requins baleines.
- Des senneurs lumineux opérant dans le nord-ouest de l'océan Indien ont également été découverts en train de capturer des dizaines de tonnes de thon par jour, alors qu'ils ciblent officiellement le calmar et ne sont pas enregistrés auprès de la RFMO compétente.
- La présence du travail forcé constitue une réalité de base de l'emploi à bord des navires de pêche lointaine (DWF) au calmar : 152 navires chinois (87 % de notre échantillon) présentaient entre 8 et 12 indicateurs de travail forcé à bord.
- 25 décès ont été signalés sur 20 navires. Tous battaient pavillon chinois.
- Au moins neuf décès (36 % du total des décès) sont présumés être dus au bérubéri — une maladie provoquée par une carence sévère en thiamine (vitamine B1) qui était répandue à bord des navires marchands et militaires au XIXe siècle.<sup>1</sup>
- Le transbordement en mer est désormais une pratique quasi universelle parmi les navires de pêche au calmar. 97 % des 431 pêcheurs interrogés par l'EJF ont indiqué que leurs navires transbordaient les captures en mer plutôt que de les débarquer à quai.
- Les taux de découpe des ailerons de requin ont augmenté de 143 % selon que le navire était en mer depuis moins de 6 mois ou entre 13 et 24 mois. La capture de toute mégafaune vulnérable a également augmenté de 140 % dans ces mêmes conditions.
- La durée des sorties en mer présente la corrélation la plus forte avec la prévalence des abus liés au travail. Les pêcheurs ayant séjourné en mer plus de 24 mois ont enregistré des taux de violences physiques de 67 %, contre 17 % pour les sorties de moins de 6 mois.
- L'exactitude des déclarations de captures de calmars auprès de la FAO se dégrade, la proportion des débarquements de calmars déclarés sans attribution à une espèce spécifique étant passée de 25 % en 2002 à 33 % en 2023.<sup>2</sup>
- Le nombre de navires frigorifiques battant pavillon chinois participant au transbordement en mer de produits de la mer est passé de 15 navires en 2020 à 58 en 2025, soit une augmentation de 287 %.
- Entre 2020 et 2024, la Chine a été le premier exportateur mondial de calmars et de seiches, représentant environ 27 % des exportations mondiales.<sup>3</sup>
- Du côté des importations, l'UE a constitué le premier marché mondial pour les calmars et les seiches au cours de la même période, représentant environ 29 % des importations mondiales.

<sup>ii</sup> Veuillez consulter l'annexe pour la définition.



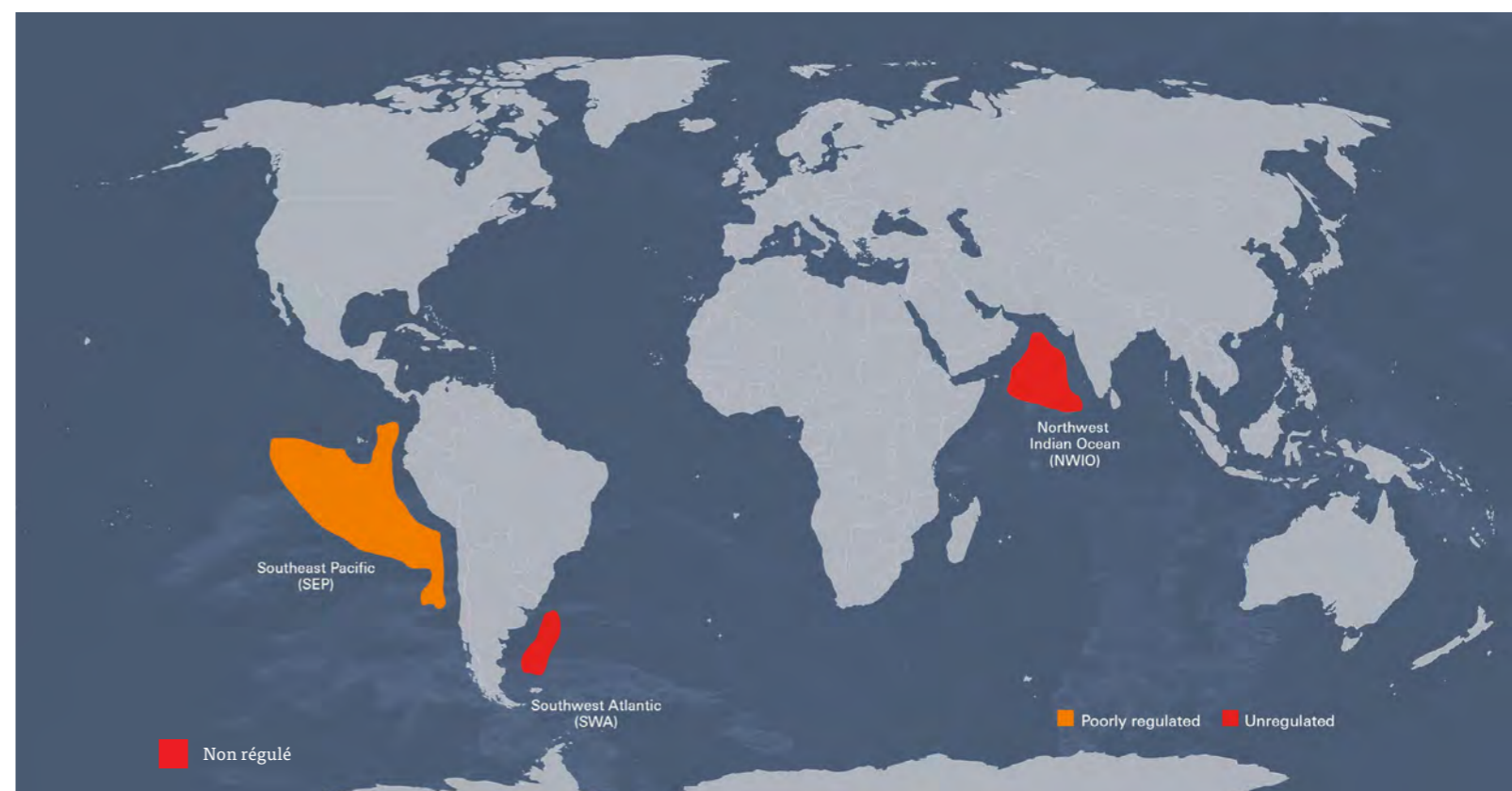
Un chalutier battant pavillon chinois est aperçu opérant dans le SWA, escorté par un navire de patrouille des garde-côtes argentins.

## Introduction

En moins d'une génération, le calmar est passé d'une spécialité régionale à une marchandise mondiale d'une valeur de 12,7 milliards USD en 2025, et dont la valeur projetée atteindra 18,4 milliards USD d'ici 2035.<sup>4</sup> En 2024, six marchés seulement — l'Union européenne, la Chine, la Corée du Sud, la Thaïlande, la Malaisie et les États-Unis — ont importé conjointement des calmars et des seiches pour une valeur supérieure à 9 milliards USD, représentant environ 70 % du commerce mondial total.<sup>5</sup>

Sur les quelques 290 espèces de calmars répertoriées, seules 30 à 40 présentent une valeur commerciale significative<sup>6</sup>, et un petit nombre d'entre elles — capturées dans trois principales régions océaniques — représentent la majorité de l'approvisionnement mondial total.

Contrairement au thon, qui est géré à l'échelle mondiale par un réseau de cinq grandes RFMOs dotées de registres de navires, de dispositifs de documentation des captures et de programmes d'observateurs, le calmar échappe presque entièrement à l'architecture réglementaire qui régit les pêcheries pélagiques de haute valeur comparables.<sup>7</sup> Deux des trois pêcheries examinées dans ce rapport ne relèvent d'aucune RFMO ayant compétence sur le calmar ; la troisième dispose d'une RFMO qui, plus d'une décennie après sa création, n'a pas réussi à adopter une seule mesure de conservation et de gestion (CMM) pour cette espèce.<sup>8</sup> Il en résulte un vide réglementaire que les principaux États du pavillon de la pêche lointaine (DWF) ont résolument choisi d'exploiter.



Carte illustrant les trois pêcheries de calmars analysées dans ce rapport.

Ce rapport se concentre sur trois pêcheries qui fournissent ensemble environ 60 % des captures mondiales de calmars.<sup>9</sup> Il s'agit de l'Atlantique Sud-Ouest (ASO), où la pêcherie de calmar argentin (*Illex argentinus*) représente à elle seule environ 14 % des débarquements mondiaux de calmars ; du Pacifique Sud-Est (PSE), où la pêcherie de calmar géant (*Dosidicus gigas* — ci-après dénommé "calmar jumbo") représente 42 % ; et de l'Océan Indien Nord-Ouest (NWIO), où la pêcherie de calmar volant à dos violet (*Sthenoteuthis oualaniensis* — ci-après dénommé "calmar à dos violet") a connu une explosion de croissance au cours de la dernière décennie, malgré une quasi-absence totale de documentation dans les données officielles de captures.<sup>10</sup> Les trois pêcheries opèrent dans des eaux où il n'existe aucun régime multilatéral effectif de gestion des calmars, et toutes trois sont dominées par des navires de pêche lointaine (DWF) battant pavillon chinois — Taiwan et la Corée du Sud y exploitant des flottes importantes dans l'ASO.

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) définit la pêche non réglementée comme étant soit : 1) "Dans la zone d'application d'une organisation régionale de gestion des pêches compétente, qui sont menées par des navires sans nationalité, ou par des navires battant pavillon d'un État non partie à cette organisation, ou par une entité de pêche, d'une manière qui n'est pas conforme ou qui contrevient aux mesures de conservation et de gestion de cette organisation" ; soit 2) "dans des zones ou pour des stocks halieutiques pour lesquels il n'existe aucune mesure applicable de conservation ou de gestion, et lorsque ces activités de pêche sont menées d'une manière incompatible avec les responsabilités de l'État en matière de conservation des ressources biologiques marines en vertu du droit international."<sup>11</sup> Les deux définitions sont pertinentes pour ce rapport, mais la seconde est la plus directement applicable aux activités des flottes dans les pêcheries de calmars de l'ASO, du PSE et du NWIO.

Les investigations de l'EJF menées dans ces trois pêcheries documentent les conséquences concrètes des opérations en eaux non réglementées : découpe des ailerons de requin, mise à mort de dauphins, de requins baleines, de raies mantas et de tortues marines, captures accessoires non déclarées de thon à grande échelle, et un catalogue d'indicateurs de travail forcé comprenant des violences physiques, la servitude pour dettes, la confiscation de documents, et au moins 25 décès en mer (tous sur des navires battant pavillon chinois). Elles démontrent que les pêcheries dépourvues d'une supervision effective au niveau de l'État du pavillon ou au niveau multilatéral présentent des pratiques abusives qui relèvent davantage de normes de fonctionnement que de cas isolés.

Ce rapport expose le contexte commercial et biologique qui sous-tend l'expansion rapide de la pêche mondiale au calmar ; le cadre réglementaire applicable aux trois principaux États du pavillon et aux RFMOs ; les nouvelles conclusions d'enquête issues des travaux de l'EJF dans le NWIO ; une analyse comparative des abus halieutiques et des abus au travail dans les trois pêcheries et auprès des trois États du pavillon concernés ; le rôle du transbordement en mer dans le maintien et la dissimulation de ces opérations ; ainsi que les voies multilatérales par lesquelles le déficit de gouvernance pourrait commencer à être comblé.

Le rapport se conclut par des recommandations en faveur d'une action nationale et multilatérale, centrées sur l'adoption et la mise en œuvre de la Charte mondiale pour la Transparence des Pêches<sup>12</sup>, et expose une voie multilatérale que les pays côtiers, affectés de manière similaire par la pêche non réglementée au calmar à leurs portes, devraient sérieusement envisager.

Pour la méthodologie complète des investigations d'EJF, veuillez consulter l'Annexe.

Une grande raie mobula – peut-être une raie manta – capturée par un sennetier léger battant pavillon chinois opérant dans le NWIO



## L'engouement croissant pour le calmar

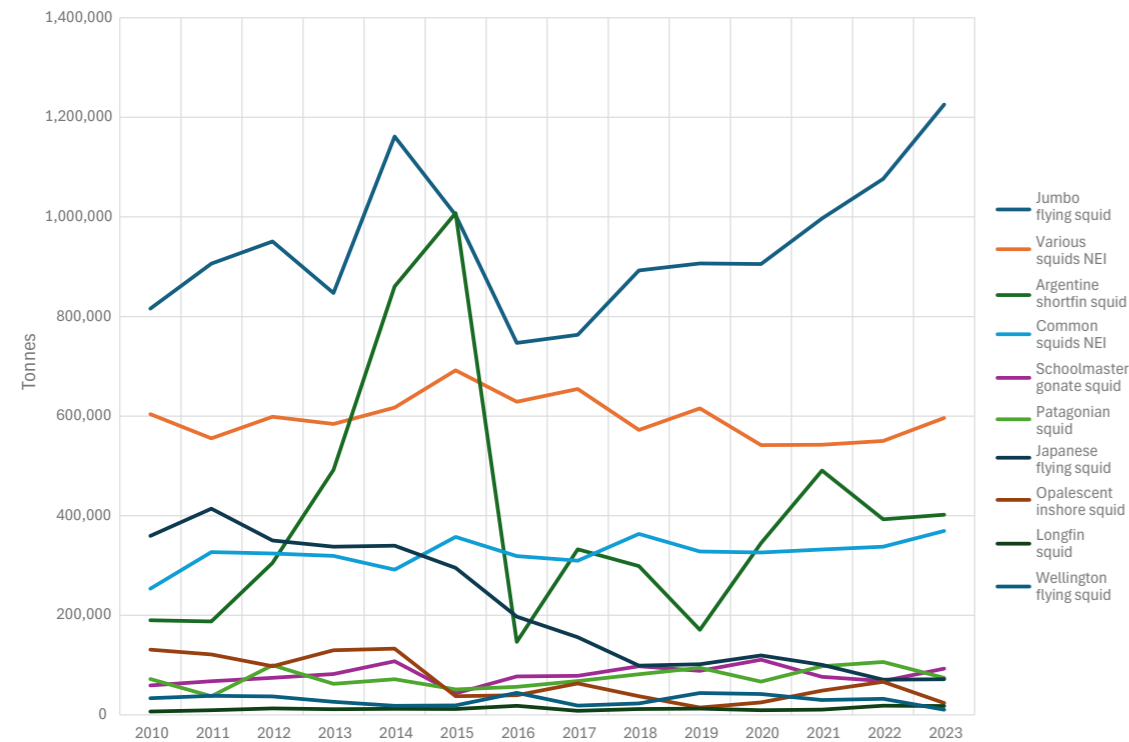


Engins de pêche à la turlutte au lever du soleil dans le NWIO.

Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer pourquoi l'effort de pêche et l'intérêt des marchés pour les céphalopodes (calmars, seiches et pieuvres) ont augmenté de manière aussi marquée ces dernières années. Une étude a établi que l'abondance des espèces de céphalopodes vivant à la fois près des fonds marins (espèces démersales) et en pleine eau (espèces pélagiques) a augmenté au cours des 60 dernières années.<sup>13</sup> Ce phénomène pourrait être dû à l'évolution des conditions environnementales (hausse des températures océaniques, accélération des cycles de vie des céphalopodes) et à l'appauvrissement progressif des grands poissons prédateurs — notamment les thons et espèces apparentées — qui se nourrissent de calmars. Plus de 35 % des populations mondiales de poissons sont désormais classées comme surexploitées, la proportion de stocks surexploités augmentant d'environ 1 % par an.<sup>14</sup> Dès 1998, des chercheurs soutenaient déjà que cette "descente" progressive dans les niveaux trophiques des écosystèmes marins créait un espace

écologique permettant aux céphalopodes et aux espèces de poissons situées à des niveaux trophiques inférieurs de se développer.<sup>15</sup>

Les flottes de pêche ont par la suite réorienté leurs espèces cibles vers les calmars, les petits invertébrés et les espèces de poissons de moindre valeur afin de maintenir leurs volumes de captures et leurs bénéfices.<sup>16</sup> À l'échelle mondiale, cela s'est traduit par une augmentation régulière des débarquements de calmars telle qu'enregistrée par le système de reporting FishStatJ de la FAO.<sup>17</sup> Les débarquements sont passés de 2 314 386,75 tonnes en 2016 à 2 926 156 tonnes en 2023, soit une augmentation de 26 %. Dix catégories d'espèces représentaient 98,6 % de l'ensemble des débarquements de calmars en 2023. Parmi celles-ci, 41,9 % correspondaient au calmar jumbo, 13,7 % au calmar argentin (*Illex argentinus*), et 20,4 % comprenaient diverses espèces de calmars non classées ailleurs (NCA).



**Figure 1** : Ce graphique présente les 10 principales espèces de calmars et leurs débarquements déclarés entre 2010 et 2023. Il montre que deux espèces — le calmar jumbo et le calmar argentin (*Illex argentinus*) — ont connu des baisses marquées respectivement en 2015 et 2016.

**La proportion des débarquements de calmars déclarés à la FAO catégorisés “non classés ailleurs” est passée de 25 % en 2002 à 33 % en 2023.<sup>18</sup>**

Bien que le calmar à dos violet soit une espèce d'une importance économique considérable dans le NWIO et dans l'ensemble de la région Indo-Pacifique, il ne dispose pas de sa propre catégorie d'espèce au sein de la FAO. Il est en effet regroupé sous la vaste catégorie “Diverses espèces de calmars NCA (Non classés ailleurs)”.

Cette pratique a été adoptée par le passé afin de garantir que les espèces de calmars les plus importantes sur le plan économique — comme le calmar rouge d'Argentine et le calmar jumbo — soient prioritaires en matière de collecte de données. Cependant, à mesure que les flottes de pêche se sont développées et ont exploré de nouveaux fonds de pêche et de nouvelles espèces, la reclassification des espèces précédemment agrégées n'a pas suivi cette évolution et s'est même dégradée. En 2002, le pourcentage des captures de calmars déclarées comme “non classées ailleurs” représentait 25 % des débarquements déclarés.<sup>19</sup> Selon les données de la FAO les plus récentes (2023), cette proportion atteint désormais 33 % des débarquements déclarés.



Un dauphin gris mort parmi des milliers de calmars capturés par un senneur lumineux dans le NWIO.

**Tableau 1** : Dix catégories d'espèces représentaient 98,6 % de l'ensemble des débarquements de calmars déclarés en 2023. Surlignées en vert figurent les trois espèces, flottes de pêche lointaine (DWF) et pêcheries sur lesquelles se concentre l'investigation de l'EJF : le calmar jumbo (PSE), le calmar rouge d'Argentine (ASO) et les diverses espèces de calmars NCA dans l'océan Indien occidental (NWIO). Les flottes de pêche lointaine (DWF) étudiées par l'EJF opèrent dans ces trois pêcheries aux côtés des flottes des États côtiers, qui représentent une part substantielle du reste des captures. En agrégeant les captures de l'ensemble des États du pavillon opérant dans chacune d'elles, le PSE, l'ASO et le NWIO représentent ensemble environ 60 % de l'ensemble des débarquements mondiaux de calmars déclarés.

Principal État du pavillon	Espèce de calmar	Zone de pêche FAO	Tonnes (2023)	% des captures totales de calmars	% d'augmentation depuis 2016
Pérou	Calmar jumbo	Pacifique, Sud-Est	621925.05	21.3 %	92 %
Chine	Calmar jumbo	Pacifique, Sud-Est	494,000	16.9 %	121 %
Chili	Calmar jumbo	Pacifique, Sud-Est	105,197	3.6 %	-42 %
Argentine	Calmar rouge d'Argentine	Atlantique, Sud-Ouest	153,284	5.2 %	156 %
Chine	Calmar rouge d'Argentine	Atlantique, Sud-Ouest	128,000	4.4 %	86 %
Corée du Sud	Calmar rouge d'Argentine	Atlantique, Sud-Ouest	52,165	1.8 %	250 %*
Taiwan	Calmar rouge d'Argentine	Atlantique, Sud-Ouest	38,955	1.3 %	203 %
Inde	Diverses espèces de calmars NCA	Océan Indien, occidental	101849.29	3.5 %	4 %
Chine	Diverses espèces de calmars NCA	Océan Indien, occidental	41000	1.4 %	219 %*
Autres pavillons	Diverses espèces de calmars NCA	Zones multiples	453392.05	15.5 %	-13 %
Autres pavillons	Calmar rouge d'Argentine	Atlantique, Sud-Ouest	29255.86	1.0 %	531 %
Autres pavillons	Calmar jumbo	Pacifique, Sud-Est	4669.36	0.2 %	124 %
Autres pavillons	Autres espèces (calmar commun, etc.)	Zones multiples	660161.37	22.6 %	-12 %
<b>Total :</b>			<b>2,926,156.12</b>	<b>-</b>	<b>26 %</b>

\* Les statistiques de variation en pourcentage pour la Corée du Sud (calmar rouge d'Argentine) sont calculées à partir de 2017, 2016 correspondant à l'un des effondrements les plus importants des débarquements globaux de calmar rouge d'Argentine. Les chiffres relatifs à la Chine (diverses espèces de calmars) sont également calculés à partir de 2017, la Chine n'ayant commencé à déclarer ses débarquements issus de cette pêcherie qu'à partir de cette année-là.

Le marché mondial du calmar devrait enregistrer un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 3,8 % d'ici 2035, pour atteindre une valeur de 18,4 milliards USD.<sup>20</sup> Ce chiffre est comparable aux prévisions de croissance du thon — entre 3,2 % et 3,5 % (pour une valorisation du marché estimée entre 57 et 61 milliards USD d'ici 2035)<sup>21/22</sup>, des sardines en conserve — 2,74 % (13,93 milliards USD)<sup>23</sup>, et des anchois en conserve — 3,5 % (11,4 milliards USD),<sup>24</sup> tout en restant légèrement inférieur à celui du maquereau : 5,31 % (17,45 milliards USD).<sup>25</sup> La croissance démographique dans les pays à revenu faible et intermédiaire explique en partie cette hausse de la demande, de même que l'intérêt croissant à l'échelle mondiale pour les bienfaits nutritionnels de la consommation de calmars, qui présentent une faible teneur en matières grasses, une haute teneur en protéines, et sont riches en acides gras oméga-3, en vitamine B12 et en sélénium.<sup>26</sup>

**Tableau 2 :** Taux de croissance annuels composés (TCAC) du calmar de 2025 à 2035 pour les principaux marchés.

Grand marché	TCAC (% de 2025 à 2035) <sup>27</sup>
Chine	5.1 %
Inde	4.8 %
Allemagne	4.4 %
France	4.0 %
Royaume-Uni	3.6 %
UE	3.5 %
États-Unis	3.2 %

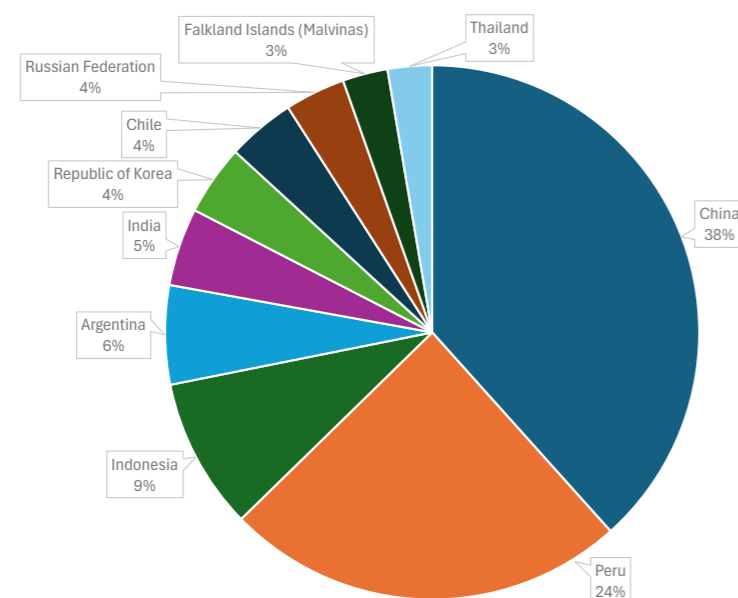
Les tendances de consommation de calmars à travers le monde témoignent également d'un intérêt et d'un appétit croissants pour les produits à base de calmars. Leur popularité grandissante a même conduit le *New York Times* à lancer, en 2014, son désormais célèbre "Fried Calamari Index" (Indice des calmars frits), afin de cartographier la progression historique de la présence des calmars sur les menus des restaurants américains.<sup>28</sup> En 2014, les calmars figuraient sur environ 35 % des menus de restaurants aux États-Unis.<sup>29</sup> Parallèlement, la demande a connu une forte hausse dans la région Asie-Pacifique, qui représente désormais environ 61 % de la consommation mondiale de calmars.<sup>30/31</sup>

**L'UE, la Chine, la République de Corée, la Thaïlande, la Malaisie et les États-Unis représentaient 70 % de l'ensemble des importations de calmars et de seiches en 2024.<sup>32</sup>**

## Le rôle de la Chine sur le marché mondial du calmar

**Les navires de pêche lointaine (DWF) chinois représentent désormais environ 92 % de l'ensemble de l'effort de pêche au calmar en haute mer par attraction lumineuse observé sur l'AIS, et 33 % du volume total des captures mondiales de calmars.<sup>33</sup>**

La Chine est responsable d'une estimation de 50 à 70 % de l'ensemble des calmars capturés dans les eaux internationales.<sup>34/35</sup> Les navires chinois représentent désormais environ 92 % de l'ensemble de l'effort de pêche au calmar en haute mer par attraction lumineuse observé sur l'AIS.<sup>36</sup>



**Figure 2 :** Les 10 principaux États du pavillon en matière de débarquements de calmars déclarés à la FAO en tonnage (2023).



Des pêcheurs préparent les engins de pêche à bord d'un lamparo à turlutte opérant dans l'Atlantique Sud-Ouest.

Bien que le calmar soit un ingrédient de longue date de la cuisine chinoise, cette échelle d'opération obéit à une logique différente. Les pêcheries sont traitées comme une composante d'une stratégie industrielle plus large d'accumulation pilotée par l'État, dans laquelle les calmars et autres produits de la mer sont considérés comme des matières premières à rapatrier en Chine pour y être transformés et réexportés.<sup>37</sup> Dès 2013, environ 54 % des captures issue de la pêche lointaine (DWF) chinoises étaient rapatriées en Chine, une grande partie étant destinée à la réexportation.<sup>38</sup>

Les pêcheries industrielles de calmars déploient une gamme variée de types d'engins, mais les méthodes dominantes partagent trois caractéristiques : elles opèrent de nuit, utilisent des lumières artificielles à haute intensité pour attirer les calmars en surface, et récoltent les captures à l'aide de machines à turlutte, de sennes coulissantes ou de filets tombants.<sup>39</sup>

Ces méthodes sont collectivement désignées sous le nom de "méthodes par attraction lumineuse", et les lumières qu'elles génèrent sont visibles dans les images satellitaires depuis l'espace.

Le rôle central de la Chine sur le marché mondial du calmar se reflète également dans son émergence en tant qu'acteur fixant leur prix. Le 'Distant Water Squid Index'<sup>40</sup> — lancé en 2019 — publie des données tarifaires détaillées pour les principales pêcheries de calmars dans le monde, notamment l'ASO, le PSE, le PNO et le NWIO. Cet indice fait office de prix de référence pour les calmars issus de ces régions. Il indique que les prix des calmars ont augmenté en moyenne de 57 % depuis 2020 dans ces quatre pêcheries, indépendamment de la zone de pêche ou de l'espèce.

**Selon le 'Distant Water Squid Index' chinois, les prix des calmars dans quatre des principales pêcheries mondiales ont augmenté en moyenne de 57 % depuis 2020.<sup>41</sup>**

Les implications du traitement du calmar comme matière première à transformer sont considérables pour la traçabilité. Lorsque le calmar est traité comme un intrant industriel — destiné à être incorporé dans des produits de la mer composites ou dans des aliments pour l'aquaculture — la chaîne d'approvisionnement peut devenir si complexe qu'elle efface toute information sur l'espèce, le navire et l'origine géographique des mécanismes de traçabilité. Une étude évaluée par des pairs publiée en 2026, portant sur 198 produits à base de calmars à Bruxelles et à Milan, a révélé que 49 % d'entre eux ne fournissaient aucune information significative sur l'espèce ou le lieu de capture, tandis que les tests ADN ont mis en évidence un étiquetage frauduleux sur 13 à 30 % des produits restants.<sup>42</sup>

La technologie de transformation chinoise a joué un rôle central dans cette dynamique. Certaines espèces — comme le calmar à dos violet du NWIO — étaient historiquement considérées comme des produits de qualité inférieure, dotés d'un goût trop acide et d'une teneur naturellement élevée en formaldéhyde pouvant conférer une texture plus ferme.<sup>43/44/45</sup> Ces limitations qualitatives ont signifié que, pendant des décennies, les calmars jumbo et à dos violet étaient soit rejetés par les marchés haut de gamme, soit transformés uniquement en produits des catégories à plus faible valeur ajoutée.<sup>46</sup>

Les efforts de recherche soutenus menés par la Chine ont désormais largement surmonté ces limitations. Des chercheurs du Centre de recherche océanique de l'Université du Zhejiang à Zhoushan — principal pôle de transformation du calmar en Chine — ont mis au point des méthodes pour attendrir la chair du calmar jumbo par traitement ultrasonique.<sup>47</sup> Des chercheurs de l'Université océanique du Zhejiang, également à Zhoushan, ont développé des méthodes pour supprimer ou éliminer le formaldéhyde des produits finis.<sup>48/49</sup> Un brevet chinois (CN1788618A) intitulé "Méthode de contrôle de la production de formaldéhyde lors de la transformation du calmar" expose l'application industrielle de ces techniques.<sup>50</sup>

L'importance commerciale de ces avancées en matière de transformation réside dans le fait qu'elles rendent des espèces précédemment rejetées commercialement substituables à des espèces de qualité supérieure.



Plateaux de calmars capturés dans le NWIO par un sennetier lumineux battant pavillon chinois.

Cette combinaison de domination de la flotte chinoise, de domination des capacités de transformation et de maîtrise du suivi des prix signifie que l'influence de la Chine s'étend désormais à tous les maillons stratégiques de la chaîne d'approvisionnement mondiale du calmar. La Chine capture, transforme et publie le prix de référence, sur lequel s'aligne le reste du marché. Pour le consommateur, il en résulte une érosion quasi totale de la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement. La domination des navires battant pavillon chinois dans des pêcheries de calmars non effectivement réglementées signifie que les acheteurs finaux disposent d'un levier limité sur les navires présents dans leur chaîne d'approvisionnement.

## Cycles d'expansion et d'effondrement



Deux membres d'équipage posant avec un calmar géant à bord. Le navire aurait opéré dans le PSE.

La vitesse de croissance et de reproduction des calmars est unique parmi les autres espèces marines présentant un intérêt commercial. La plupart des espèces de calmars ne vivent qu'un à deux ans, et leurs cycles de reproduction et de ponte sont très sensibles aux variations de leur environnement local.<sup>51</sup> Par exemple, des changements de salinité, de niveaux d'oxygène, de température ou de courants océaniques peuvent affecter le succès de la reproduction.<sup>52</sup> Lorsque les conditions sont favorables, cela peut engendrer un 'boom' démographique. Toutefois, l'inverse peut également se produire, entraînant un 'effondrement' des populations. Cela a conduit certains chercheurs à qualifier les calmars de "sentinelles à réponse rapide du changement environnemental".<sup>53</sup> Ce "tempo biologique" en réponse aux variations naturelles de l'environnement fait partie de la versatilité du calmar — réduisant le nombre d'individus recrutés ou la taille des individus en réponse à des conditions moins favorables.

Cependant, lorsque cet instinct de survie interagit avec la pêche industrielle au calmar, il peut exercer une pression excessive sur les populations de calmars. La surpêche facilite le franchissement du seuil d'effondrement démographique,<sup>54</sup> ce qui a déjà entraîné de graves effondrements de populations dans plusieurs pêcheries de calmars économiquement importantes, notamment la pêcherie de calmar rouge du nord dans l'Atlantique Nord-Ouest dans les années 1970 et 1980, et la pêcherie mexicaine de calmar géant au milieu des années 2010.<sup>55/56/57</sup>

Ces cycles d'expansion et d'effondrement se reflètent dans les débarquements mondiaux de calmars au fil des années, avec une augmentation de près de 25 % des débarquements en 2014, suivie d'une forte baisse de 35 % en 2016.<sup>58</sup> Les deux principales espèces — le calmar rouge d'Argentine et le calmar jumbo — ont représenté respectivement 69,1 % et 20,8 % du déclin de 2016, illustrant à quel point ces espèces sont déterminantes pour les débarquements mondiaux de calmars.

**Les débarquements de calmars entre 2015 et 2016 ont chuté d'un volume historique de 1,23 million de tonnes, dont 69 % sont attribués aux baisses des débarquements de calmar rouge d'Argentine et 21 % aux baisses des débarquements de calmar jumbo.<sup>59</sup>**

Les répercussions de ces baisses spectaculaires des débarquements vont au-delà des impacts écologiques évidents. En 2016, par exemple, la baisse des captures a également engendré une volatilité des prix du calmar à l'échelle mondiale. Les prix ont augmenté de 30 % d'une année sur l'autre en Chine, tandis que les prix du calmar argentin ont progressé de 35 % entre janvier et juin 2016.<sup>60</sup> Les enjeux économiques pour les pays qui dépendent du calmar sont considérables. Les autorités des Îles Falkland ont estimé que les pêcheries de calmars ont généré une valeur cumulée de 2,51 milliards USD entre 2014 et 2023, représentant 36,6 % du produit intérieur brut (PIB) de l'archipel.<sup>61</sup>

La baisse des débarquements, qu'elle soit due à une réduction de la reproduction ou à une diminution de la taille des individus, peut également affecter les opérations des navires de pêche, contraignant les pêcheurs à rester en mer et à pêcher plus longtemps pour débarquer les mêmes quantités qu'auparavant. Cela peut allonger les heures de travail des équipages, augmenter les coûts de main-d'œuvre pour les exploitants et accroître les risques d'accidents opérationnels liés à la fatigue des équipages. Des pêcheurs artisanaux au Pérou ont, par exemple, signalé que leurs campagnes en mer, qui duraient autrefois de 1 à 3 jours, durent désormais couramment plus de 5 jours et atteignent parfois plus de 16 jours.<sup>62</sup> Cette corrélation entre la baisse des captures et la dégradation des conditions de vie et de travail a été clairement établie par les investigations de l'EJF à travers le monde. Celles-ci ont montré de manière constante que les pêcheurs subissent à la fois une réduction de leurs salaires, un allongement de leurs heures de travail et d'autres formes d'exploitation par le travail lorsque les sorties en mer s'allongent et nécessitent un effort accru.<sup>63/64</sup>



Un senneur lumineux dans le NWIO.

## Les déficits de gouvernance dans les pêcheries mondiales de calmars

Comparer les pêcheries de l'ASO, du PSE et du NWIO d'un point de vue purement économique est difficile, car les flottes sont structurellement différentes. L'ASO et le PSE sont dominés par des lamparos à turlutte industriels et des flottes artisanales latino-américaines au Pérou et au Chili ciblant le calmar jumbo à l'aide d'engins à turlutte. Le NWIO, en revanche, est dominé par des senneurs lumineux battant pavillon chinois — un type d'engin à haute intensité et peu sélectif examiné en détail ultérieurement dans ce rapport — aux côtés de flottes de chalutiers côtiers indiens, pakistanais et omanais opérant bien plus près du rivage et utilisant des engins moins sophistiqués.<sup>65</sup> Les implications de ces différences structurelles traversent l'analyse comparative du reste du rapport.

L'absence persistante de mécanismes de gouvernance efficaces dans les pêcheries de calmars les plus importantes sur le plan commercial à l'échelle mondiale crée des risques cumulatifs pour les populations de calmars, pour la sécurité alimentaire des communautés côtières qui en dépendent, et pour la stabilité à long terme d'un marché qui croît plus vite que les cadres réglementaires conçus pour le superviser. Les efforts multilatéraux visant à réguler les pêcheries de calmars sont bien moins avancés que ceux relatifs aux autres accords halieutiques internationaux. Cela est dû aux vastes zones géographiques concernées, à l'importance économique relative des pêcheries de calmars par rapport aux pêcheries thonières (qui bénéficient d'un certain degré de réglementation internationale grâce à la couverture mondiale des RFMOs), ainsi qu'au manque d'évaluations scientifiques des stocks de calmars, qui constituent souvent les prérequis aux premières étapes des accords multilatéraux. Ces conditions ont permis l'émergence de vides de gouvernance dans les principales pêcheries de calmars qui s'étendent à la fois dans les eaux nationales et internationales.

## Pourquoi les pêcheries non réglementées échouent et pourquoi la réglementation seule ne suffit pas ?

Les pêcheries en haute mer présentent un défi de gouvernance particulièrement complexe. Aucun État n'a de droits exclusifs sur les stocks de haute mer, ce qui signifie que les exploitants ont peu d'incitation à réduire leurs propres captures — tout ce qu'une flotte laisse dans l'eau peut simplement être prélevé par une autre flotte. Des recherches ont établi que plus le nombre de pays partageant une ressource halieutique commune est élevé, plus la probabilité que cette pêche soit surexploitée et appauvrie est grande.<sup>66</sup>

Cette situation est encore aggravée par les cycles d'expansion et d'effondrement propres aux calmars.<sup>67</sup> Les flottes de pêche peuvent chercher à profiter des phases d'expansion pour maximiser leurs captures et leurs profits, accélérant ainsi la surpêche et l'effondrement inévitable des populations.<sup>68</sup> Dans le même ordre d'idées, si les exploitants savent qu'une population de calmars en haute mer est en déclin, ils pourraient choisir d'envoyer davantage de navires chaque année pour maximiser l'extraction de la ressource, alimentant ainsi inévitablement une dynamique perverse et auto-entretenu de course vers le bas.<sup>69</sup>

Les efforts de suivi, de contrôle et de surveillance dans les zones de haute mer peuvent également être compromis par leur nature non réglementée. Les exploitants de navires ne sont pas nécessairement tenus par leur État du pavillon d'activer leurs transpondeurs de suivi satellitaire (Système d'identification automatique), d'installer des systèmes de surveillance électronique ou d'embarquer des observateurs humains. Les navires peuvent également effectuer des transferts de captures (par transbordement en mer vers des navires collecteurs ou des navires frigorifiques) sans aucune obligation de déclaration ou d'autorisation préalable. Les efforts d'application de la loi en haute mer sont coûteux, tant en termes de carburant, de ressources que de temps. Il existe souvent peu d'incitations pour un pays à patrouiller dans des eaux situées au-delà de sa propre juridiction en l'absence d'un accord multilatéral.

Les zones de haute mer sont, par nature, éloignées (à au moins 200 milles nautiques de tout territoire) et, par conséquent, la réglementation collective, la gestion des stocks, la déclaration des captures et les règles relatives aux prises accessoires dans ces zones sont entièrement laissées à la discrétion des États du pavillon opérant dans la zone, à moins que celle-ci ne soit régie par une RFMO. Une étude a constaté que lorsque la réglementation en haute mer est renforcée (comme c'est le cas dans la pêche de calmars du Pacifique Nord-Ouest), la pression de pêche commence à se stabiliser et finit par stagner.<sup>70</sup> À l'inverse, dans le cas du NWIO et du PSE (deux pêcheries non réglementées), la pression de pêche a continué d'augmenter.

Il serait cependant erroné d'en déduire que la gestion des zones de haute mer par une RFMO garantit une bonne gouvernance. L'existence d'une RFMO peut contribuer à promouvoir une gestion des stocks fondée sur des données scientifiques<sup>71</sup>, mais elle ne suffit pas en elle-même à prévenir la surpêche, la pêche destructrice ou les abus au travail. Les investigations de l'EJFC menées dans les pêcheries thonières "réglementées" du monde entier révèlent régulièrement des cas flagrants de pêche IUU ou de travail forcé.<sup>72/73</sup>

La meilleure solution dont disposent les États du pavillon, côtiers, portuaires et de marché pour combler les vastes lacunes en matière de données dans les pêcheries de calmars en haute mer non réglementées est donc d'améliorer la mesure et la compréhension de ce qui se passe réellement en mer. Cela peut être réalisé en adoptant et en mettant en œuvre des mécanismes de transparence — tels que ceux au cœur de la Charte mondiale pour la transparence des pêches<sup>74</sup> — tout au long des opérations de pêche et des chaînes d'approvisionnement. En imposant aux navires d'activer leurs systèmes de suivi, de communiquer leurs statistiques de captures et de prises accessoires, et de déclarer les transbordements, les États peuvent prendre les premières mesures pour comprendre l'impact des activités de pêche sur une population.<sup>75</sup>

## Motifs d'inquiétude dans trois des pêcheries de calmars les plus importantes au monde

**Le calmar rouge d'Argentine (*Illex argentinus*) représentait environ 77 % de l'ensemble des espèces marines (en tonnage) capturées par la pêche non réglementée entre 2014 et 2023.<sup>76</sup>**

Les trois pêcheries de calmars les plus importantes sur le plan commercial — le NWIO, l'ASO et le PSE — font chacune face à un ensemble distinct de défis, alors que les opérations de pêche industrielle se sont rapidement développées et que la réglementation n'a pas suivi.

Les investigations récentes de l'EJF ont également documenté des cas persistants de travail forcé, de pratiques de pêche destructrices et d'opacité délibérée dans les trois pêcheries.

**Atlantique Sud-Ouest :** Un document de la FAO, publié en amont d'une réunion du Sous-Comité du Comité des pêches (COFI) de la FAO à Reykjavik (Islande) en février 2026, a établi que le calmar rouge d'Argentine (contribuant à 16 % des captures mondiales de calmars) était de loin l'espèce marine la plus pêchée "en dehors de la compétence d'une RFMO ou d'un arrangement"<sup>77</sup> — autrement dit, par la pêche non réglementée.<sup>77</sup> La principale zone de pêche de la FAO concernée par cette espèce — la zone FAO 41 — est également d'une importance considérable, contribuant à 94,6 % des captures mondiales non réglementées de produits de la mer estimées en poids. À cela s'ajoute le fait que ces eaux non réglementées sont exploitées par une flotte de pêche à prédominance chinoise, hautement efficace et opaque.

Un rapport de l'EJF de septembre 2025, intitulé *'Bright Lights, Dim Prospects'*<sup>78</sup>, a mis en évidence comment l'absence actuelle de réglementation a permis aux navires de pêche lointaine (DWF) dans l'ASO de se livrer à d'autres pratiques de pêche destructrices, telles que la découpe des ailerons de requin et la capture et la mise à mort de mégafaune vulnérable, tels que les phoques.

**"Il existe peu de pêcheries connues opérant en haute mer en dehors de la compétence d'une RFMO. Les plus importantes sont le calmar rouge d'Argentine... et le calmar volant à dos violet."**

Document du sous-comité de la FAO sur la gestion des pêcheries.<sup>79</sup>

**Océan Indien Nord-Ouest :** Le même document du sous-comité de la FAO a également mis en évidence une autre pêcherie de calmars, mais pour une raison très différente : celle du calmar à dos violet. Cette espèce est principalement capturée dans la zone de pêche FAO 51<sup>iii</sup>. Toutefois, comme le reconnaît la FAO, cette pêcherie n'apparaît dans aucune donnée officielle de captures de la FAO, ce qui rend le suivi et la réglementation encore plus difficiles.<sup>80</sup> L'espèce est, à la place, regroupée sous la catégorie générale "Diverses espèces de calmars NCA". Cela alors même qu'elle est considérée comme l'une des plus abondantes dans les régions tropicales et subtropicales de l'Indopacifique. La biomasse totale instantanée de l'espèce est estimée entre 8 et 11,2 millions de tonnes, dont 3 à 4,2 millions de tonnes dans l'océan Indien et 5 à 7 millions de tonnes dans l'océan Pacifique.<sup>81</sup> Cette opacité obscurcit notre compréhension de la véritable ampleur de la pêcherie de calmar à dos violet dans le NWIO.

**"Une pêcherie de calmar volant à dos violet... s'est développée au cours de la dernière décennie dans cette région [NWIO], bien que les captures de cette pêcherie ne soient pas encore déclarées à la FAO."**

Document du sous-comité de la FAO sur la gestion des pêcheries.<sup>82</sup>

**Pacifique Sud-Est :** La pêcherie de calmar jumbo dans le PSE a été qualifiée à la fois de pêcherie non réglementée<sup>83</sup> et de pêcherie insuffisamment réglementée.<sup>84</sup> La pêcherie relève de la zone de compétence de l'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (SPRFMO) mais, plus d'une décennie après l'entrée en vigueur de la SPRFMO, aucune limite d'effort de pêche et aucun total admissible des captures n'ont été convenus pour les calmars.<sup>85</sup> Cela est d'autant plus préoccupant que le calmar jumbo est l'espèce de calmar la plus importante échangée et consommée dans le monde, représentant 42 % des débarquements mondiaux de calmars en 2023.<sup>86</sup>

Le rapport de l'EJF de février 2026, intitulé *Unseen and Unaccountable*, a mis en évidence la gravité de la situation à bord des lamparos à turlutte dans le PSE.<sup>87</sup> Les rapports nationaux soumis à la SPRFMO, en 2025, fournissent déjà des indications selon lesquelles la population de calmars jumbo dans le PSE souffre de surpêche.<sup>88/89</sup>

<sup>iii</sup> Connue sous le nom de mer d'Arabie, mais désignée dans ce rapport sous le terme de Nord-Ouest de l'Océan Indien (NWIO).



Des calmars rouges d'Argentine jonchent le pont d'un lamparo à turlutte dans l'ASO.

**Tableau 3 :** État des réglementations en vigueur pour dissuader et sanctionner les pratiques de pêche destructrices ou illégales dans les trois principaux États du pavillon.

## Le cadre réglementaire actuel de la pêche lointaine (DWF)

### Réglementations des États du pavillon



L'absence de réglementations halieutiques substantielles de la part de la Chine signifie qu'il existe peu de facteurs dissuasifs à l'égard des pratiques de pêche destructrices (lamparo à turlutte chinois opérant dans le PSE).

La domination de la Chine sur l'effort mondial de pêche lointaine (DWF) du calmar constitue le point de départ incontournable de toute analyse sérieuse de ce secteur. Cette domination ne s'est toutefois pas traduite par des réglementations de l'État du pavillon, même approximativement adéquates, pour prévenir les pratiques de pêche destructrice ou les abus liés au travail en mer. Taiwan et la Corée du Sud sont également examinés dans ce rapport, à la fois parce que leurs flottes sont directement impliquées dans les conclusions de l'EJF, et parce que les choix réglementaires qu'ils ont faits — et continuent de faire — offrent un point de comparaison significatif avec l'approche chinoise, et constituent à certains égards un modèle de ce à quoi une réforme pourrait ressembler.

**“EJF :** En dehors des requins, votre navire a-t-il déjà capturé des dauphins, des tortues ou des pseudorques ? **Pêcheur :** Non, mais nous avons attrapé un phoque. **EJF :** Qu'en a-t-il été fait ? **Pêcheur :** Pour le phoque, si je ne me trompe pas, ses dents ont été prises. **EJF :** Donc ses dents ont été retirées ? **Pêcheur :** Oui, ses dents. Parfois, ils (les Chinois) l'ouvraient et son foie était mangé. **EJF :** Cela arrivait souvent ? **Pêcheur :** Une seule fois, si je ne me trompe pas. **EJF :** Qui a fait cela ? **Pêcheur :** Le second maître d'équipage et les membres d'équipage chinois.”

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant sur un navire chinois de pêche au calmar, juillet 2022.

Pratiques de pêche destructrices/illégales signalées par les investigations d'EJF	Réglementations en vigueur pour dissuader et poursuivre les infractions en ...		
	Chine <sup>90/91</sup>	Corée du Sud <sup>92/93</sup>	Taiwan <sup>94</sup>
Aileronage de requin	X	X (Application des règles des RFMOs)*	✓ <sup>iv</sup>
Atteintes et mise à mort de cétacés	X	✓	✓
Atteintes et mise à mort de phoques	X	✓	✓ <sup>v</sup>
Atteintes et mise à mort de tortues	X	X (Application des règles des RFMOs)*	✓
Atteintes et mise à mort d'oiseaux marins	X	X (Application des règles des RFMOs)*	✓
Falsification/dissimulation du nom ou des marquages du navire	✓	✓	✓
Pêche dans des zones non autorisées	✓	✓	✓

\* La Corée du Sud ne dispose pas de réglementations nationales d'État du pavillon interdisant directement ces pratiques de pêche destructrices en haute mer. Le pays s'appuie, à la place, sur les mesures des RFMO et les réglementations des États côtiers, là où celles-ci s'appliquent. Elles sont marquées d'un X ici car les navires coréens de cet ensemble de données opèrent à la fois en haute mer dans l'ASO et dans la ZEE des Îles Falkland. La ZEE des Îles Falkland dispose de ses propres réglementations, mais nos données ne permettent pas de déterminer où les pratiques de pêche destructrices documentées dans ce rapport ont eu lieu. Le X reflète le fait qu'au moins une partie d'entre elles s'est produite en haute mer, où aucune RFMO n'a compétence et aucune règle ne s'applique.

<sup>iv</sup> Conformément à la réglementation taïwanaise relative aux navires pratiquant la pêche au calmar à la turlutte (*Regulations for Fishing Vessels Conducting Squid Jigging Fishery*), tous les navires de pêche au calmar ont l'interdiction de capturer des requins. Pour les autres pêcheries, la réglementation suit dans l'ensemble les règles établies par les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP).

<sup>v</sup> Conformément à la Loi sur la conservation de la faune sauvage (*Act on Wildlife Conservation*), certaines espèces, notamment les espèces du genre *Arctocephalus*, *Mirounga leonina*, les espèces du genre *Monachus*, *Dugong dugon*, *Trichechus inunguis*, *Trichechus manatus* et *Trichechus senegalensis*, sont protégées ; il est interdit de leur nuire ou de les tuer.



Des membres d'équipage découpent un requin et procèdent à l'aileronage à bord d'un sennear lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO.

## | CHINE

La Chine réglemente sa flotte de pêche lointaine (DWF) au calmar au moyen d'un ensemble disparate de "documents à en-tête rouge" (红头文件) non contraignants, superposés à une législation primaire qui définit la pêche IUU de manière trop restrictive pour couvrir les comportements documentés dans ce rapport.

La Loi sur la pêche de la République populaire de Chine<sup>95</sup> et le Règlement sur la gestion de la pêche lointaine (DWF)<sup>96</sup> constituent les principaux textes législatifs encadrant les opérations de pêche lointaine (DWF) menées par la Chine en haute mer. Cependant, comme documenté dans les rapports précédents de l'EJF, le cadre réglementaire qui en résulte est inadéquat et manque de coordination.<sup>97</sup>

Reconnaissant l'insuffisance de ses réglementations, le gouvernement chinois a publié une série de documents réglementaires non-contraignants ciblant ses flottes en haute mer. Ceux-ci ont été conçus pour délimiter des zones tampons avec les États côtiers adjacents,<sup>98</sup> contrôler le nombre de navires de pêche dans chaque zone de pêche au calmar en 2022<sup>99</sup> et instaurer des essais de moratoires annuels sur le calmar de 2020 à 2023.<sup>100</sup> Cependant, ces documents réglementaires (surnommés 'documents à en-tête rouge' (红头文件)), publiés par des départements administratifs, n'ont pas de valeur juridique contraignante<sup>101</sup> et, dans le contexte de la pêche en haute mer, sont souvent dépourvus de sanctions financières ou punitives. Aucun d'entre eux ne précise de mesures de conservation visant à dissuader ou à prévenir les pratiques de pêche destructrices telles que la découpe des ailerons de requin ou la mise à mort de mégafaune marine.



Capture d'écran d'une vidéo prise en septembre 2023, montrant un lamparo à turlutte battant pavillon chinois, qui aurait opéré dans le PSE.

Par ailleurs, l'article 39 (4) du Règlement interdit "la pêche à l'aide d'engins ou de méthodes interdits par l'État côtier ou une RFMO compétente, ou la pêche d'espèces, d'animaux aquatiques précieux ou en voie de disparition ou d'autres organismes marins interdits par l'État côtier ou une RFMO compétente". Dans ce cadre, le Ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales de Chine (MARA) a de nouveau

publié une série de documents réglementaires ciblant les pêcheries thonières en haute mer. Ceux-ci portaient sur la conformité avec les mesures des RFMOs thonières relatives à l'immatriculation des navires et à la déclaration et à l'atténuation des prises accessoires.<sup>102/103</sup> Cependant, les pêcheries chinoises de calmars en haute mer opèrent en dehors de la compétence de toute RFMO thonière, de sorte que ces documents réglementaires ne s'appliquent pas. Cela met en évidence les limites du cadre réglementaire actuel de la Chine pour lutter contre les pratiques de pêche destructrices dans les pêcheries de calmars de haute mer.

En août 2025, la Chine a annoncé une nouvelle "Proposition de Shanghai pour le développement durable des pêcheries mondiales de calmars".<sup>104/105</sup> Aucune version publique de cette Proposition n'a été diffusée depuis son annonce. Cela soulève de sérieuses préoccupations en matière de responsabilité et de transparence concernant des engagements aux conséquences réelles pour les populations mondiales de calmars. Une version divulguée de la Proposition, obtenue par l'EJF, fait référence à la nécessité "d'établir de nouvelles organisations régionales de gestion des pêches dans les eaux internationales où il n'en existe actuellement aucune (par exemple, l'Atlantique Sud-Ouest)".<sup>106</sup> Une telle déclaration, si elle était mise en œuvre, pourrait représenter une avancée significative vers une gouvernance multilatérale.

Depuis 2020, la Chine a instauré une série de fermetures saisonnières volontaires dans trois de ses principales zones de pêche au calmar — l'Atlantique Sud-Ouest, le Pacifique Est et le nord-ouest de l'océan Indien — présentant ces moratoires comme la preuve de son engagement en faveur de la gestion durable des populations mondiales de calmars.<sup>107</sup> Les fermetures ont été annoncées unilatéralement par le MARA chinois, sans concertation avec les États côtiers ni les RFMOs responsables des pêcheries adjacentes, et sans aucun mécanisme de vérification indépendant.<sup>108</sup>

Une analyse menée par Oceana et Global Fishing Watch (GFW) a révélé que les navires chinois n'avaient enregistré qu'un total combiné de 59 heures d'activité de pêche dans les zones de moratoire désignées au cours de l'année précédant l'établissement des fermetures, sans aucune activité enregistrée dans la zone de l'Atlantique Sud-Ouest.<sup>109</sup> En comparaison, au cours des seuls six premiers mois de 2023, les navires chinois de pêche au calmar ont enregistré plus de 330 000 heures d'activité de pêche.<sup>110</sup> Des études sur le comportement de la flotte pendant les périodes de moratoire ont révélé que l'effort, en dehors des saisons de fermeture, avait augmenté de 143 %, ce qui suggère que les fermetures pourraient induire une redistribution de l'effort plutôt qu'une réduction nette.<sup>111</sup> L'effort des navires battant un pavillon non chinois a également augmenté de 41 % pendant les fermetures, démontrant que de telles mesures unilatérales ont peu de chances de réussir.<sup>112</sup>

Une analyse de l'efficacité des moratoires chinois sur le calmar a révélé que l'effort de pêche global avait augmenté de 67 % et que l'effort, en dehors des fermetures, avait augmenté de 143 %.<sup>113</sup>

Le caractère volontaire et invérifiable des mesures d'autorégulation de la Chine reflète une faiblesse structurelle plus profonde. L'infrastructure chinoise de surveillance des navires par satellite (VMS) — censée constituer l'épine dorsale de sa capacité de suivi, de contrôle et de surveillance (MCS) — voit son intégrité remise en question depuis au moins 2016, date à laquelle le gouvernement chinois a délégué la gestion opérationnelle de son système de surveillance des navires à la China Distant Water Fisheries Association (CDFA). Cette association est un organisme privé représentant précisément les exploitants de navires que ce système est censé surveiller. La conformité des activités chinoises de pêche lointaine (DWF) repose donc sur une architecture institutionnelle dont le cœur même présente un conflit d'intérêts inhérent.<sup>114</sup>

**"EJF : Pouvez-vous décrire les conditions de vie et de travail à bord ? Pêcheur : Nos premiers mois ont été difficiles, nous étions traités comme des animaux. On nous donnait des restes de nourriture. Les autres membres d'équipage étaient battus. [...] Pêcheur : Nous utilisons l'eau de mer pour boire et nous laver. Elle était donc très salée. Le pain, les nouilles et le lait étaient tous périmés. Ils étaient distribués librement, cependant. Même les ingrédients étaient tous périmés et exposés aux cafards."**

Entretien avec un pêcheur philippin travaillant à bord d'un sennear lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO, août 2023.

Les faiblesses réglementaires documentées ci-dessus se reflètent également au niveau de la politique stratégique. Le 15e Plan quinquennal de la Chine (2026-2030), approuvé en mars 2026, traite les pêcheries marines comme l'un des trois secteurs dans lesquels la Chine "se classe déjà première dans le monde" et appelle au "développement de l'aquaculture en haute mer et de la pêche lointaine (DWF) moderne" dans un chapitre dédié à l'économie maritime.<sup>115</sup> Cependant, ni le résumé du Plan rendu public, ni la réunion de déploiement des travaux du secteur halieutique organisée par le MARA en février 2026 ne mentionnent spécifiquement le calmar, et aucun ne prévoit de plafonds chiffrés de l'effort de pêche, de suppressions progressives de subventions ou d'objectifs quantifiés de réduction de la pêche IUU pour la flotte de pêche lointaine (DWF).<sup>116</sup> Le 15e Plan est, au regard des éléments disponibles, un document de continuité et de facilitation plutôt qu'un document de réforme

— laissant la réglementation substantielle de la flotte chinoise de pêche lointaine (DWF) du calmar au même ensemble fragmenté de mesures administratives non contraignantes évoqué ci-dessus.

## | TAIWAN



Des pêcheurs rangent des plateaux de calmars dans le congélateur d'un lamparo à turlutte battant pavillon taiwanais opérant dans l'ASO.

La flotte taïwanaise de pêche lointaine (DWF) ciblant le calmar opère dans le sud-ouest de l'Atlantique, y compris dans la ZEE des Îles Falkland, depuis 1984.<sup>117</sup> En 2025, 86 navires de pêche au calmar étaient autorisés par l'Agence des pêches taïwanaise.<sup>118</sup> Les principaux cadres réglementaires comprennent la Loi sur la pêche en haute mer et le Règlement relatif aux navires de pêche pratiquant la pêche au calmar à la turlutte.<sup>119</sup> Ensemble, ces textes exigent la conformité avec les lois des États côtiers, l'enregistrement des captures par carnet de pêche électronique, et l'autorisation préalable pour les transbordements et les débarquements<sup>120</sup> — établissant un cadre qui est, sur le papier, plus prescriptif que la législation équivalente en Chine.

En juillet 2024, le Ministère de l'Agriculture de Taiwan a publié un plan quadriennal visant à éliminer la pêche IUU, centré sur le renforcement des capacités de surveillance et l'amélioration de la traçabilité pour les espèces clés, dont le calmar.<sup>121</sup> En juillet 2025, le gouvernement taïwanais a également approuvé la Charte mondiale pour la transparence des pêches, signalant une volonté de s'engager avec la société civile en faveur d'une réforme durable des pêcheries.<sup>122</sup> Ces avancées sont les bienvenues, la trajectoire de Taiwan contrastant avec le schéma de non-engagement réglementaire de la Chine.

## | CORÉE DU SUD

**"Parfois [...] le capitaine ne l'autorisait pas [à transformer les phoques]. Pendant ce temps, les membres d'équipage les chassaient fréquemment. [Pour] chercher les dents. Pour en faire des bijoux. [...] Ils [la peau et les corps] étaient jetés. [...] Parfois, c'était sur ordre du maître d'équipage. Parfois, c'était de leur propre initiative."**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un navire de pêche au calmar battant pavillon taiwanais opérant dans l'ASO, janvier 2023.

Cependant, d'importantes lacunes dans la mise en œuvre compromettent ces engagements dans la pratique. Le taux global d'inspection des débarquements de poissons dans les ports nationaux et étrangers s'élève à environ 15 %, tandis que la couverture par des observateurs atteint environ 8 %.<sup>123</sup> Les missions d'arraisonnement et d'inspection en haute mer ont représenté en moyenne 22 inspections par an entre 2022 et 2024 — couvrant seulement 2,5 % des 1 014 navires de pêche lointaine (DWF) autorisés par Taiwan.<sup>124</sup> Aucun mécanisme de transparence ou de traçabilité n'a encore été introduit pour surveiller l'utilisation des ressources marines. Tant que les capacités d'application ne seront pas alignées sur les engagements politiques affichés par Taiwan, leur impact sur la conformité des navires restera limité.

**"Pêcheur : Il y avait un autre membre d'équipage qui a été frappé. EJF : Pourquoi cela s'est-il produit ? Pêcheur : À cause d'une grosse erreur. Par exemple, lorsqu'il y avait beaucoup de poissons à remonter, il a fait une erreur en laissant les poissons s'échapper. EJF : Il les a intentionnellement relâchés ? Pêcheur : Oui. Pour pouvoir [dormir] davantage."**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un navire de pêche au calmar battant pavillon taiwanais opérant dans l'ASO, janvier 2023.



Deux membres d'équipage posant avec un pingouin à bord d'un navire de pêche au calmar battant pavillon coréen opérant dans l'ASO.

La Corée du Sud exploite la quatrième plus grande flotte mondiale de pêche lointaine (DWF) de calmar en nombre de navires, avec 32 bâtiments autorisés à opérer dans les zones de haute mer du Pacifique et de l'Atlantique.<sup>125</sup> La Loi sur le développement de la pêche lointaine (DWF) impose l'installation de systèmes VMS sur tous les navires, supervise les transbordements en mer et engage la responsabilité pénale des ressortissants coréens pour la pêche IUU.<sup>126</sup> Les protections relatives au travail relèvent de la Loi sur les gens de mer (Seafarers Act), qui interdit le travail forcé et la confiscation de passeports.<sup>127</sup>

Dans la pratique, cependant, le cadre présente une lacune structurelle critique. Les protections relatives au salaire minimum ne s'appliquent qu'aux ressortissants coréens et aucune norme équivalente n'existe pour les membres d'équipage étrangers. Étant donné qu'environ 80 % des travailleurs à bord des navires de pêche lointaine (DWF) coréens sont des ressortissants étrangers<sup>128</sup> - principalement indonésiens - cette omission laisse la majorité des personnes travaillant en mer avec des protections matériellement plus faibles que leurs homologues coréens. La Loi sur les gens de mer ne contient également aucune disposition sur les heures de travail ou les périodes de repos obligatoires pour les pêcheurs, ce qui ne satisfait pas aux normes minimales requises par la Convention n°188 de l'OIT sur le travail dans la pêche (C188).

Ces dernières années, la Corée a pris un certain nombre de mesures suggérant une véritable volonté d'engagement en faveur de la réforme. En mars 2025, la Corée a ratifié le BBNJ.<sup>129</sup> À la suite des conclusions de l'EJF sur la pêche IUU et les abus liés au travail à bord de navires de pêche au calmar battant pavillon coréen, le gouvernement s'est engagé, en décembre 2025, à enquêter sur les rapports de l'EJF, à renforcer ses systèmes MCS et à examiner l'inclusion du calmar dans le dispositif national de documentation des captures à l'importation de produits de la mer. La Corée a également fait preuve d'un engagement constructif lors de la réunion annuelle de la SPRFMO de 2026, en soumettant une proposition visant à améliorer la transparence des données dans le PSE.<sup>130</sup> Au niveau national, le Ministère des Océans et des Pêches a introduit en 2024 un Plan de mise en œuvre renforcé établissant une durée maximale de voyage de 12 mois, des obligations pour les entreprises de résilier leurs contrats avec les agences de recrutement reconnues coupables de déductions sur les salaires des équipages, ainsi qu'un mécanisme de réclamation en ligne pour les équipages.<sup>131</sup>

Ces mesures représentent des progrès administratifs significatifs. Elles demeurent cependant non contraignantes, ce qui limite à la fois leur applicabilité et leur impact pratique pour les travailleurs qu'elles sont censées protéger. La trajectoire de réforme de la Corée est la plus substantielle des trois États du pavillon examinés dans ce rapport, et les engagements multilatéraux tels que la soumission d'une proposition prometteuse à la SPRFMO début 2026 témoignent d'une volonté politique d'aller plus loin.<sup>132</sup> La question est de savoir si une réforme législative nationale — notamment sur les protections des travailleurs migrants et les périodes de repos obligatoires — suivra. Compte tenu des preuves détaillées et des vastes ensembles de données documentant à la fois la pêche destructrice et les violations des droits humains au sein de la flotte de pêche lointaine (DWF) au calmar de Corée du Sud, celle-ci est tenue de prendre des mesures supplémentaires substantielles. Cela inclut la mise en œuvre résolue de la Charte mondiale pour la transparence des pêches, ainsi que la garantie que des poursuites judiciaires et des sanctions dissuasives soient mobilisées pour interdire effectivement ces pratiques.

**"Le pont était déjà plein de calmars. Ils n'étaient bons que pendant deux jours et deux nuits. S'ils n'avaient pas été mis à l'intérieur [du congélateur], bien sûr, ça aurait senti mauvais. Si on les laissait dehors, ça sentirait quand même mauvais. Le capitaine nous disait de les jeter. [...] En sacs, je dirais que c'était beaucoup. Peut-être plus de 200 sacs [de calmars]. [...] C'était en Argentine."**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un navire de pêche au calmar battant pavillon coréen opérant dans l'ASO, janvier 2024.

**"Nous travaillions 17 heures. [...] Pendant les heures supplémentaires, nous nous reposions trois ou quatre heures [sur une période de 24 heures], lorsque le calmar était abondant."**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un navire de pêche au calmar battant pavillon coréen opérant dans l'ASO, juillet 2025.

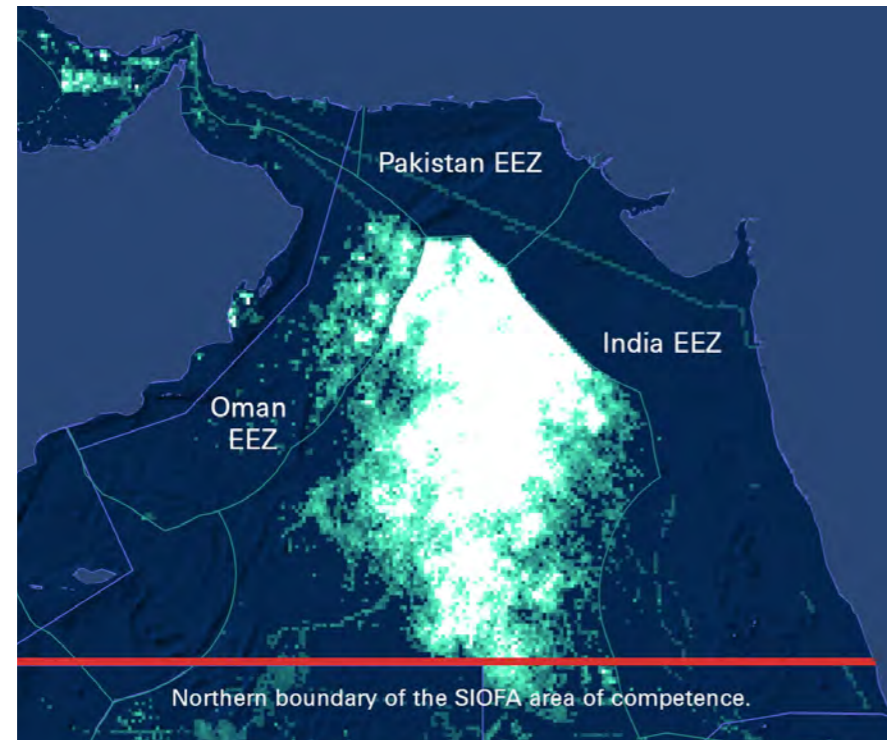
## Les lacunes de gouvernance des RFMOs dans le PSE et le NWIO

Les RFMOs sont des organismes internationaux créés par des États partageant un intérêt commun pour la réglementation de certaines pêcheries ou régions de haute mer.<sup>133/134</sup> Deux RFMO — la SPRFMO (dans le PSE) et l'Accord sur les pêches dans le sud de l'océan Indien (SIOFA)<sup>135</sup> (dans le NWIO) — détiennent des mandats qui recoupent les pêcheries de calmars couvertes par ce rapport. Cependant, la présence d'une RFMO dans la zone où opère une pêcherie ne signifie pas, en soi, que cette pêcherie est réglementée.

### Les défaillances de l'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud

Dans le PSE, la SPRFMO détient un mandat sur la pêcherie de calmar jumbo depuis son entrée en vigueur en 2012, mais en mai 2026, aucun plafond d'effort de pêche ni aucun total admissible des captures n'ont été convenus pour le calmar<sup>136</sup> — malgré l'importance mondiale de cette espèce. Les RFMOs ont longtemps été critiquées pour les lents progrès réalisés dans la lutte contre la surpêche, la pêche IUU et les abus liés au travail dans les pêcheries de haute mer, principalement en raison de leurs procédures de prise de décision par consensus.<sup>137/138</sup> La plupart ne se réunissent qu'une fois par an, ce qui signifie qu'un ou deux pays peuvent effectivement bloquer toute action rapide.<sup>139</sup> Lorsque la SPRFMO s'est réunie début 2026, neuf propositions sur le calmar ont été soumises par les États membres pour lutter contre la surpêche, la pêche non réglementée et destructrice, et les abus liés au travail. Deux ont été adoptées, toutes deux assorties de réserves substantielles — retardant ainsi tout progrès significatif d'au moins une année supplémentaire.<sup>140</sup> Il s'agissait d'une proposition soumise par la Corée du Sud pour améliorer la transparence et le partage des données dans la zone, et d'une proposition de l'Union européenne destinée à renforcer les mesures de l'État du port applicables aux inspections de navires.

## NWIO — La pêche dans la brèche entre la SIOFA et la CTOI



L'effort de pêche apparent de Global Fishing Watch (basé sur les données AIS) par les navires battant pavillon chinois dans le NWIO entre le 1er janvier 2024 et le 1er mars 2026 montre comment l'activité des navires est déjà concentrée contre les limites des ZEE d'Oman, du Pakistan et de l'Inde.



Des pêcheurs posent avec un dauphin capturé à bord d'un senneur lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO.

Dans le NWIO, le vide de gouvernance entre les deux RFMOs et les réglementations inefficaces de l'État du pavillon chinois a créé un déficit de gouvernance que les navires de pêche au calmar battant pavillon chinois ont résolument choisi d'exploiter. La SIOFA dispose d'un mandat pour régir le calmar, mais sa zone de compétence ne s'étend que jusqu'à 10°00'N — la limite méridionale de la sous-zone FAO 51.3.2 (mer d'Arabie, sud-ouest). L'essentiel de la pêche chinoise par senneurs lumineux dans la région — confirmé par les trajectoires AIS et l'analyse de l'effort de pêche — se situe au nord de cette ligne et échappe donc à la portée de la SIOFA.<sup>141</sup> L'autre RFMO — la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) — ne détient de mandat que sur les thons et les espèces apparentées.

Même dans ce cadre, la SIOFA n'a adopté aucune MCG pour quelque espèce de calmar que ce soit. La Chine n'avait également inscrit que quatre navires sur la liste des navires autorisés par la SIOFA en avril 2026, dont deux lamparos à turlutte et deux navires de recherche et d'enquête halieutiques.<sup>142</sup> Aucun des 231 senneurs lumineux opérant juste au nord de la limite de la SIOFA n'est enregistré auprès de la RFMO. Même si la SIOFA devait étendre sa portée pour couvrir le NWIO, l'absence actuelle de réglementations substantielles pour les pêcheries de calmars au sein de la RFMO signifie qu'en pratique, la gestion de la pêcherie de calmar à dos violet serait inexistante et celle-ci demeurerait "non réglementée" quoi qu'il en soit.<sup>143/144</sup>

## Qu'est-ce que la senne lumineuse ?



Photographies prises à bord de senneurs lumineux battant pavillon chinois dans le NWIO. (À gauche) Deux senneurs lumineux visibles au loin. Les bras de charge soutenant le filet ainsi que la superstructure du navire, sur laquelle sont installés les puissants dispositifs lumineux, sont clairement visibles. (À droite) Des pêcheurs effectuent des opérations de maintenance sur les éclairages d'un senneur lumineux.

La pêche à la senne lumineuse est une méthode de pêche dans laquelle les navires utilisent des lumières puissantes pour attirer et regrouper des espèces photosensibles à la surface de la mer ou à proximité, avant de les encercler et de les capturer à l'aide d'une senne. Cette méthode exploite le comportement phototactique (attraction vers la lumière) des espèces cibles. Dans le contexte du NWIO, cet engin est principalement utilisé pour cibler le calmar à dos violet, et la pêche est généralement pratiquée de nuit.<sup>145/146</sup>

**Le nombre de navires de pêche lointaine (DWF) au calmar opérant dans le NWIO a augmenté de 830 % entre 2015 et 2019.**

L'activité de pêche industrielle au calmar dans le NWIO a été enregistrée pour la première fois en 2015.<sup>147</sup> Le nombre de navires pêchant dans la zone est, depuis, passé de 30 navires en 2015 à 279 navires en 2019 — une augmentation de 830 % en seulement cinq ans.<sup>148</sup> Entre 2020 et 2025, l'EJF a détecté une activité de pêche par au moins 361 transpondeurs AIS uniques (MMSI), indiquant une possible croissance supplémentaire de la flotte. Au départ, la région comptait une diversité d'engins de pêche, avec 71 % de l'effort de pêche apparent attribué aux senneurs lumineux, 21 % aux navires utilisant plusieurs engins, et 8 % aux lamparos à turlutte. En 2025, les senneurs lumineux représentaient 97,3 % de cet effort de pêche.<sup>149</sup>

Les senneurs lumineux constituent un type de navire de plus en plus répandu au sein de la flotte chinoise de pêche lointaine (DWF), développé à partir d'engins traditionnels chinois depuis les années 1990. Deux types de filets sont couramment déployés en combinaison avec des rampes d'éclairage haute intensité : les 'filets plongeurs (敷网)' et les 'filets tombants (罩网)'. Ces derniers sont de plus en plus utilisés et peuvent s'étendre à plus de 300 mètres du navire pour encercler des bancs de poissons ou de calmars. En raison des similitudes entre ces deux types de filets, les navires utilisant ces filets en combinaison avec des lumières artificielles sont collectivement désignés sous le terme de "senneurs lumineux" dans ce rapport.

**"EJF : Vous avez pêché des calmars [...]. Les avez-vous pêchés ensemble ? Pêcheur : Parfois, on les prend ensemble. Parfois non. Parfois, quand on prend des calmars, ce sont tous des calmars. La taille varie. Il y en avait des grands, des moyens et des petits. Parfois, on prend tout : des poissons, des calmars, des crabes."**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un navire de pêche au calmar battant pavillon chinois opérant dans le NWIO, juin 2025.

La combinaison de lumières très puissantes, de la pêche nocturne et de senneurs coulissants rend cette méthode extrêmement efficace pour cibler le calmar, mais aussi le listao, le thon albacore et le thon obèse. Les mégafaunes vulnérables telles que les requins et les mammifères marins sont également connues pour être attirées par les lumières la nuit.<sup>150/151</sup> Cela est en partie dû à "l'effet de chaîne alimentaire" par lequel les lumières attirent le plancton microscopique, qui à son tour attire les poissons-appâts (calmars, anchois et sardines). Ces agrégations peuvent ensuite attirer des dauphins, des tortues, des requins baleines, des raies mantas, des thons et des espèces apparentées qui se nourrissent des poissons-appâts.<sup>152/153</sup>



Une photo prise par un pêcheur à bord d'un senneur lumineux dans le NWIO. Les senneurs lumineux ont enregistré certains des taux les plus élevés de capture de dauphins et autres cétacés parmi les navires étudiés.

Accroissant encore leur susceptibilité d'être attirés par les senneurs lumineux, les espèces de thons ont été observées se regroupant plus près de la surface durant la nuit, et se sont même révélées très sensibles à différentes couleurs de lumière, leurs photorécepteurs étant particulièrement sensibles à la lumière bleu-vert.<sup>154</sup> La lumière verte a également été associée à des taux de prises accessoires plus élevés, les requins bleus et les tortues marines étant davantage attirés par cette couleur que par d'autres.<sup>155</sup>

**"Il y avait deux lumières, la blanche était au-dessus et la verte en dessous [de l'eau] [...] Pour attirer les poissons. Parce que la nuit, les poissons aiment [nager] dans la lumière vive [...] Les poissons attirés par les lumières vertes étaient le cobia, le calmar et le listao."**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un senneur lumineux battant pavillon chinois, octobre 2025.

Des documents techniques émanant d'un institut chinois de recherche sur les engins de pêche décrivent les fondements techniques expliquant pourquoi les filets tombants des senneurs lumineux sont si efficaces pour retenir les thons et les espèces apparentées : **'Le filet de l'encerclement formant une tangente à la trajectoire de nage du thon, ce filet est efficace pour empêcher le thon de s'échapper. Il apparaît ainsi clairement que cet engin et cette méthode de pêche capturent non seulement les calmars phototactiques (attirés par la lumière) et d'autres poissons pélagiques, mais sont également, et surtout, capables de capturer du thon.'**<sup>156</sup>

La flotte de senneurs lumineux dans le NWIO a déjà suscité une attention considérable de la part des ONG.<sup>157/158</sup> Elle a également été reconnue par les deux RFMOs lors de discussions récentes. Le Groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires de la CTOI a noté, en 2022, que les opérations de pêche au calmar en haute mer dans l'océan Indien chevauchent les zones d'opération de la flotte de senneurs thoniers de la CTOI, que ce chevauchement entraîne des prises accessoires de thons et d'espèces apparentées, et — point crucial — que les données de captures relatives à ces prises accessoires ne sont pas du tout déclarées à la CTOI, la pêcherie de calmars n'étant pas gérée par celle-ci.<sup>159</sup> Aucune action supplémentaire de la CTOI n'a suivi. Le rapport de 2025 de la SIOFA sur l'aperçu des pêcheries de la SIOFA répertorie également la flotte parmi les "principales pêcheries opérant dans la zone de la SIOFA", bien que les détails supplémentaires sur la zone de pêche soient décrits comme "À confirmer".<sup>160</sup>

Le fait qu'aucune des deux RFMOs n'ait pris de mesures depuis 2021 pour étudier, et encore moins réguler, la vaste opération de pêche chinoise au calmar dans le NWIO est alarmant en soi. L'extraction non réglementée et continue de calmars, associée à la capture non réglementée et non déclarée de thons et d'espèces apparentées, pourrait engendrer de graves impacts trophiques dans l'ensemble de l'océan Indien occidental.<sup>161</sup>

## Les principaux traités internationaux à venir et leurs impacts potentiels

Deux instruments multilatéraux récents ont le potentiel de remodeler le cadre réglementaire des pêcheries mondiales de calmars — pour le meilleur comme, selon la manière dont ils seront mis en œuvre, potentiellement pour le pire. Le Traité sur la haute mer (l'Accord BBNJ), entré en vigueur en janvier 2026<sup>162</sup>, crée le premier mécanisme mondial pour l'établissement d'outils de gestion par zone, notamment des aires marines protégées, dans les eaux situées au-delà des juridictions nationales.

L'Accord sur les subventions à la pêche de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), entré en vigueur en septembre 2025<sup>163</sup>, interdit les subventions destinées aux activités de pêche en haute mer dans les eaux où aucune RFMO compétente n'exerce de mandat — catégorie qui englobe explicitement la pêcherie de calmars de l'ASO et, selon une lecture stricte, la flotte de senneurs lumineux chinois opérant dans le NWIO. Ces deux instruments, de manières différentes, pourraient réduire le déficit de gouvernance dans lequel opèrent actuellement les pêcheries de calmars décrites dans ce rapport. Les deux sous-sections qui suivent examinent chacun d'eux successivement.

### Les Organisations régionales de gestion des pêches et le Traité en haute mer

La création d'une nouvelle RFMO requiert la coopération des États du pavillon et des États côtiers concernés. Cela peut s'avérer difficile à réaliser dans des pêcheries politiquement sensibles ou contestées où les nations s'opposent sur la légitimité des frontières nationales. Si les pays ne parviennent pas à s'entendre sur une voie à suivre, le vide réglementaire qui en résulte peut permettre à des États du pavillon opportunistes d'exploiter les ressources disponibles, menant ainsi la pêcherie au bord de l'effondrement.<sup>164</sup>

**"Il est impossible de nier que l'on peut voir la flotte de pêche lointaine (DWF) chinoise depuis l'espace, et nous appelons donc de toutes nos forces à la coopération, à la création d'une RFMO pour la région qui inclura des pays comme la Grande-Bretagne, l'Argentine et les Îles Falkland, qui mettra la politique de côté et se concentrera sur le bien commun, le bien supérieur."**

James Bates, Secrétaire exécutif de la Falkland Islands Fishing Companies Association.<sup>165</sup>

Une RFMO nouvellement créée pourrait également ne pas être suffisamment rapide ou agile pour faire face à l'ampleur et à la gravité des problèmes de pêche IUU présents dans de nombreuses pêcheries de calmars non réglementées. Si les délibérations sont enlisées par des processus de prise de décision opaques et consensuels, les populations de calmars pourraient s'être effondrées avant qu'un accord soit trouvé. Cela nécessiterait soit une approche accélérée non consensuelle, contraire aux précédents de création de RFMO, soit une approche entièrement nouvelle dans le cadre du BBNJ.<sup>166</sup>

Au cœur du BBNJ se trouve le mécanisme de création d'outils de gestion par zone (ABMT), notamment des aires marines protégées (AMP).<sup>167</sup> Cela signifie que les pays pourront collectivement désigner des zones de haute mer précédemment non gouvernées comme protégées ou réglementées, restreignant potentiellement la pêche ou toute autre extraction de ressources dans ces zones.

Le BBNJ cherche notamment à remédier à de nombreuses lacunes historiques des RFMOs en adoptant des processus décisionnels plus souples (vote à la majorité des deux tiers en cas d'échec du consensus) et en exigeant une coopération mutuelle entre les RFMOs existantes et les nouvelles AMP.<sup>168</sup> Les RFMOs existantes ne peuvent, par exemple, pas opposer leur veto à des projets de création de nouvelles AMP. Plus de 60 pays avaient ratifié l'Accord en mars 2026, la Chine l'ayant signé en décembre 2025.<sup>169</sup>

### Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche

Malgré la forte demande du marché pour les calmars, de nombreuses pêcheries de calmars ne sont que marginalement rentables ou financièrement non viables. Les raisons structurelles en sont : les coûts en carburant, la distance, et la valeur unitaire relativement faible des calmars par rapport à d'autres espèces pélagiques en haute mer telles que le thon. Sala et al. (2018) ont estimé que les coûts de pêche dans le sud-ouest de l'Atlantique sont quatre fois supérieurs à ceux des eaux proches de la Chine continentale, et que — à l'échelle mondiale — la pêche chinoise au calmar était systématiquement non rentable sans subventions, ne devenant que marginalement rentable qu'au large des côtes du Pérou.<sup>170</sup> Une analyse d'Oceana a révélé que 42 % des subventions chinoises à la pêche sont allouées à sa flotte de pêche lointaine (DWF), bien que cette flotte ne représente que 22 % des captures nationales.<sup>171</sup> Les exploitants de navires de pêche au calmar sont parfaitement conscients de cette précarité financière, les personnes interrogées par l'EJF ayant relaté les mesures extrêmes prises par les capitaines pour réduire les coûts à bord.

Un rapport de Planet Tracker de 2024 a constaté que les navires de pêche au calmar auraient une marge brute de -10 % s'ils rémunéraient leurs équipages selon les normes du secteur. Certaines pêcheries chinoises de calmars sont si peu rentables (-48 % de marge brute dans le NWIO et -1 % dans le PSE) qu'elles ont recours à une optimisation des revenus par des moyens détournés (sous-déclaration des captures pour éviter l'imposition, pêche illégale dans les eaux côtières, découpe illégale des ailerons de

requin et transbordement en mer illégal) ou à des formes extrêmes de réduction des coûts (travail sous-payé ou forcé).<sup>172</sup>

**“Aucun Membre ne doit accorder ou maintenir des subventions destinées à la pêche ou aux activités liées à la pêche en dehors de la juridiction d'un Membre côtier ou d'un non-Membre côtier et en dehors de la compétence d'une RFMO/A compétente”.**

Article 5 : Autres subventions, Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche.<sup>173</sup>

L'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche devrait avoir des impacts considérables sur les pratiques de pêche dans le monde entier, mais sans doute particulièrement sur les flottes de pêche lointaine (DWF) opérant avec de faibles marges bénéficiaires et soutenues par des subventions gouvernementales. Sala et al. ont écrit en 2018 que “54 % des zones de pêche en haute mer à l'échelle mondiale ne seraient pas rentables aux taux de pêche correspondant à l'année de la recherche”.<sup>174</sup> Cela inclut les activités de pêche lointaine (DWF) de la Chine, de Taiwan et de la Corée du Sud. Associé à l'Article 5 — qui interdit les subventions à la pêche non réglementée en haute mer — il apparaît clairement que les opérations de pêche au calmar détaillées dans ce rapport verront leurs marges bénéficiaires diminuer encore davantage.

Une perspective optimiste sur les ramifications probables de cet Accord est que l'effort de pêche au calmar diminuera dans ces pêcheries non réglementées, notamment dans les zones de haute mer les moins rentables telles que le NWIO. Cela bénéficierait bien entendu aux océans dans leur ensemble et permettrait aux populations de calmars de se reconstituer. Cependant, l'inverse pourrait également se produire si les exploitants de pêche au calmar choisissaient de réduire drastiquement leurs coûts d'exploitation (notamment la main-d'œuvre) pour maintenir leur activité dans ces pêcheries non rentables.<sup>175</sup> La situation dans le NWIO est encore compliquée par le fait que les navires ciblent officiellement le calmar capturent également des quantités substantielles de thons et d'espèces apparentées (voir page 40), ce qui amortit probablement l'impact d'une baisse des prix du calmar ou d'une éventuelle suppression des subventions. Cela pourrait affaiblir l'effet de l'Accord sur les décisions d'exploitation de la flotte chinoise dans le NWIO par rapport à ce que l'analyse des subventions en première lecture suggère.

Un autre effet négatif pourrait être que la Chine engage des procédures pour accélérer la mise en place d'un outil de gestion par zone ou d'une RFMO afin de réglementer ces zones dans le cadre du BBNJ. Bien qu'une telle évolution puisse être positive, si la Chine ne poursuit cette démarche que pour rétablir les subventions destinées à ses flottes de pêche lointaine (DWF), cela risquerait de produire peu de réformes réellement bénéfiques. Pour prévenir ces conséquences négatives, une surveillance étroite et effective de la mise en œuvre de l'Accord par les États concernés et les parties prenantes externes sera nécessaire, afin de s'assurer que la Chine poursuit ses ambitions en matière d'ABMT avec de bonnes intentions.

## Résultats

### Taille, dynamique et mode opératoire des trois pêcheries

Ce rapport présente la première analyse comparative fondée sur des entretiens portant sur les conditions observées dans trois des pêcheries de calmars de pêche lointaine (DWF) les plus importantes sur le plan commercial — l'ASO, le PSE et le NWIO. Des investigations antérieures de l'EJF ont examiné séparément les flottes de l'ASO et du PSE ;<sup>176/177</sup>

ce rapport est le premier à intégrer le NWIO et à comparer les trois pêcheries côte à côte. La méthodologie complète figure en Annexe.

Les trois pêcheries sont dominées par des navires de pêche lointaine (DWF) battant pavillon chinois. 70 % des 249 navires de notre étude battaient pavillon chinois, 16 % taiwanais et 14 % sud-coréen. Les opérations coréennes et taiwanaises étaient concentrées presque exclusivement dans l'ASO.

**Tableau 4 :** Aperçu de chacune des pêcheries couvertes par ce rapport.

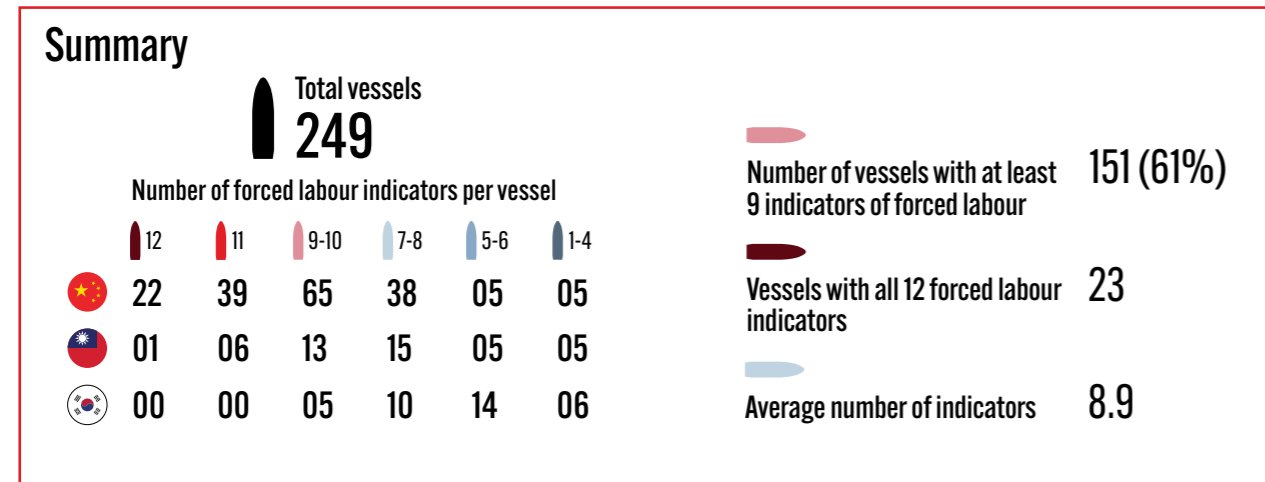
	Nord-ouest de l'océan Indien (NWIO)	Pacifique Sud-Est (PSE)	Atlantique Sud-Ouest (ASO)
<b>Navires de cette pêcherie étudiés par l'EJF</b>	82	57	135
<b>Principal(aux) État(s) du pavillon parmi les navires</b>	Chine (100 %)	Chine (96 %), Corée (2 %), Taiwan (2 %)	Chine (48 %), Taiwan (28 %), Corée du Sud (24 %)
<b>Type d'engin dominant</b>	Senneurs lumineux (78 % des navires dans la pêcherie), navires à engins multiples (18.3 %), autres (3.6 %)	Lamparos à turlutte (93 %), navires de pêche au calmar et au sauri (7 %)	Lamparos à turlutte (47 %), navires de pêche au calmar et au sauri (36 %), chalutiers (17 %), senneur lumineux (0.7 %)
<b>Espèce cible</b>	Calmar à dos violet* (enregistré dans les données de captures de la FAO sous “Diverses espèces de calmars NCA”)	Calmar jumbo	Calmar argentin
<b>Données de captures déclarées à la FAO (2023)**</b>	41,000 t (Chine)	494,000 t (Chine)	128,000 t (Chine), 52,165 t (Corée), 38,955 t (Taiwan)
<b>Durée moyenne déclarée de sortie par navire (mois)</b>	11.08	13.56	9.48
<b>RFMO compétente pour le calmar</b>	Aucune — La pêcherie est en dehors de la zone de compétence de la SIOFA et il n'existe aucune MCG pour le calmar	SPRFMO, mais aucune MCG depuis l'entrée en vigueur en 2012	Aucune
<b>Croissance enregistrée de la flotte</b>	En croissance/consolidation ; passée de 341 navires uniques enregistrés entre 2015 et 2019 <sup>178</sup> à 361 navires entre 2020 et 2025 (augmentation de 5,87 %)	En consolidation ; a augmenté de 21,8 % depuis 2022, passant de 417 navires à 508 en 2025. <sup>179</sup>	Stable ; a diminué de 26,6 % depuis 2021, passant de 406 navires à 298 en 2024. <sup>180</sup>
<b>Effort de pêche apparent cumulé estimé 2020-2025 (heures)</b>	1,593,669.9	5,274,756.2	1,495,293.0

\* Bien que la flotte, principalement composée de senneurs lumineux, cible officiellement le calmar à dos violet, les investigations de l'EJF révèlent également que ces navires récoltent de grandes quantités de thons et d'espèces apparentées.

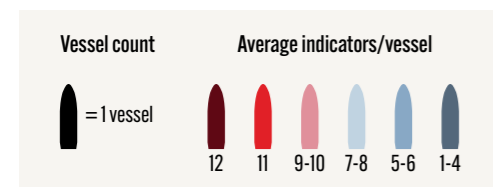
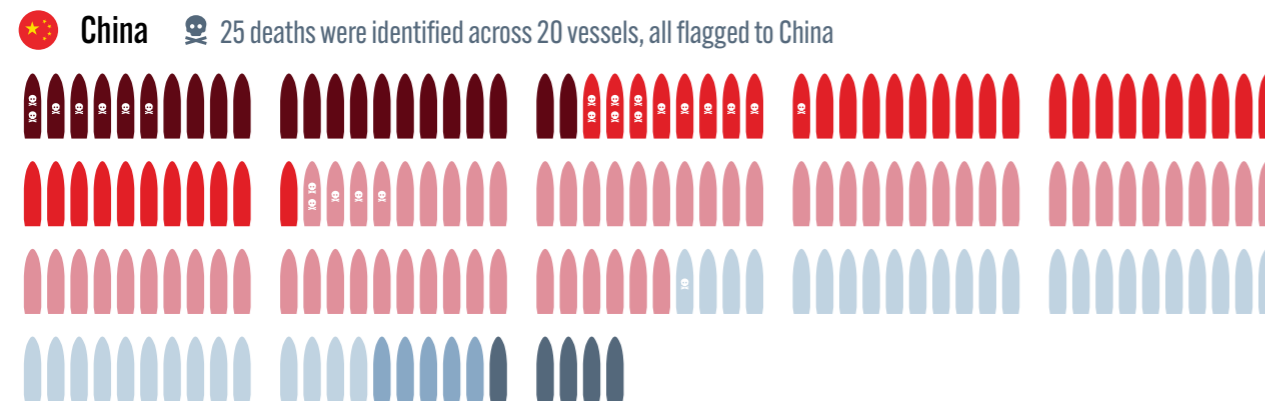
\*\* Collectivement, ces trois pêcheries (calmar jumbo, calmar à dos violet et diverses espèces de calmars (NCA) de l'océan Indien occidental) représentaient 60 % de l'approvisionnement mondial en calmars en 2023.

# Mapping forced labour infringements across investigated vessels

Average number of forced labour indicators recorded across each of the 249 vessels investigated by flag state



## Infringements by flag state



La pêcherie de calmar rouge d'Argentine de l'ASO est structurellement distincte des deux autres. C'est la seule des trois pêcheries qui ne soit pas exclusivement dominée par des navires battant pavillon chinois : sur les 135 navires de l'ASO, environ 48 % battaient pavillon chinois, 28 % taiwanais et 24 % sud-coréen.

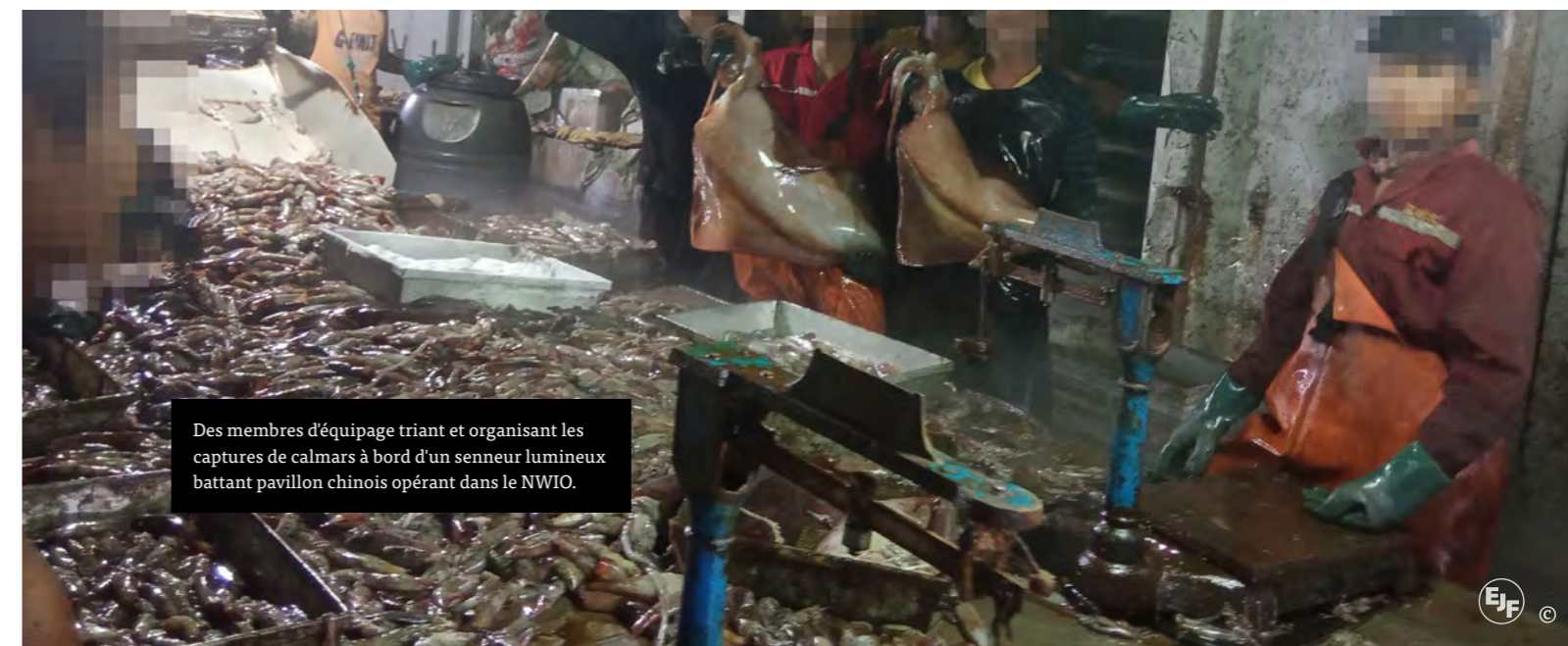
## Divergences dans la mesure des captures de calmars dues aux lacunes de gouvernance

La déclaration incomplète ou inexacte des captures de calmar à dos violet est un problème persistant pour les chercheurs (voir page 10). Les données de débarquements de calmars enregistrées par la FAO pour "l'océan Indien occidental" couvrent les "diverses espèces de calmars NCA" sans différenciation supplémentaire par espèce.<sup>vi</sup> L'Inde n'a commencé à enregistrer les débarquements de diverses espèces de calmars qu'en 2015, tandis que la Chine n'a commencé à déclarer les siens qu'en 2018. Cela a conduit les débarquements totaux de cette catégorie de calmars à atteindre 162 689 tonnes en 2018. Les captures déclarées par la Chine dans la région ont augmenté de 219 % depuis qu'elle a commencé à les déclarer. En 2023, cinq pays déclaraient des captures de "diverses espèces de calmars NCA" — l'Inde (responsable de 69 % des débarquements déclarés), la Chine (28 %), le Pakistan (3 %), le Kenya (0,4 %) et l'Arabie saoudite (0,02 %).<sup>181</sup>

La situation est encore plus complexe lorsque ces données de la FAO sont comparées aux enregistrements disponibles des carnets de pêche collectés par des chercheurs chinois entre 2015 et 2021. Les captures consignées dans les carnets de pêche, spécifiquement pour le calmar à dos violet, sont passées de pratiquement zéro en 2015 à un pic d'environ 17 500 tonnes en 2019.<sup>182</sup> Les captures ont diminué de manière significative en 2020 et 2021, soit une baisse d'environ 53 % par rapport à leur pic. Des chercheurs ont déjà émis plusieurs hypothèses pour expliquer ce déclin, notamment une forte augmentation de la pression de pêche sur l'espèce et/ou les impacts du changement climatique affectant les habitats disponibles pour le calmar.<sup>183</sup> Des données de captures plus récentes qui permettraient de confirmer cela n'ont pas été rendues publiques, les rapports publiés en 2026 continuant de citer les chiffres de captures de 2021.<sup>184</sup>

Les lacunes dans les déclarations disponibles, ainsi que l'absence de différenciation par espèce, sont toutes des conséquences courantes de l'absence de gestion internationale des pêcheries et du manque d'incitation pour les États du pavillon à rendre publiques ces données. La situation est d'autant plus préoccupante que les estimations de captures dérivées de l' AIS pour les flottes chinoises dans l'ensemble de l'océan Indien se sont révélées être environ quatre fois supérieures à ce que la Chine a déclaré à la FAO.<sup>185</sup>

<sup>vi</sup> FAO FishstatJ inclut bien des déclarations de captures pour les "calmars communs NCA" et le calmar indien, mais les captures déclarées sont négligeables, aucune capture de ces deux catégories n'étant déclarée par la Chine, l'Inde ou le Pakistan.



Des membres d'équipage triant et organisant les captures de calmars à bord d'un sennet lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO.

## Le transbordement en mer est devenu la norme



Un transbordement documenté entre un senneur lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO et un navire frigorifique en mai 2023.

**“Nous effectuons un transbordement une fois toutes les deux semaines. Une fois, nous en avons effectué deux en un mois. Nous transbordons les captures vers des navires frigorifiques battant pavillon chinois, russe et panaméen. Le dernier transbordement a eu lieu en juin 2025.”**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un navire de pêche au calmar chinois opérant dans le PSE, août 2025.

**“EJF : À votre connaissance, combien de tonnes [de captures] ont été transférées au total ? Pêcheur : Je ne suis pas sûr du nombre de tonnes. Mais si l'on parle de sacs, c'était 10 000 sacs [...]. C'était un mélange de calmars et de poissons.”**

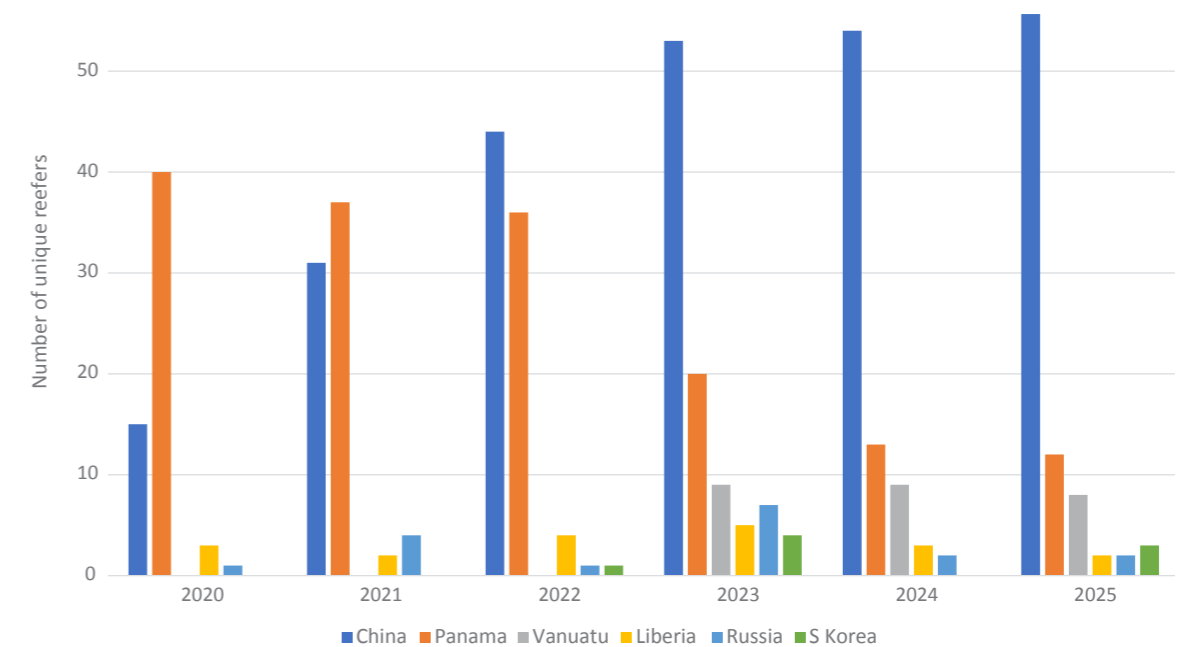
Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un navire de pêche au calmar chinois opérant dans le NWIO, juin 2025.

Les trois pêcheries reposent massivement sur le transbordement en mer plutôt que sur les retours au port pour maintenir les navires en activité en mer — 97 % des 431 pêcheurs interrogés par l'EJF ont indiqué que leurs navires transbordaient les captures en mer. Cette pratique est devenue une norme à l'échelle du secteur, le nombre d'événements de rencontre enregistrés sur GFW ayant augmenté de 37 % entre 2019 et 2025.<sup>186/vii</sup> Elle est prisée par les compagnies de pêche car elle permet aux navires de rester plus longtemps sur les zones de pêche, améliorant ainsi la rentabilité des opérations tout en réduisant les coûts en carburant.

<sup>vii</sup> Il convient de noter que cette augmentation peut être partiellement due à un accroissement de l'utilisation de l'AIS et à une amélioration de la couverture satellitaire. À l'inverse, les navires impliqués dans des pratiques de pêche IUU peuvent délibérément désactiver leur AIS pour empêcher la détection des transbordements, ce qui fait que le nombre de rencontres enregistrées constitue une sous-représentation du chiffre réel.

Le transbordement en mer peut être défini comme le transfert de poissons d'un navire (souvent un navire de pêche) à un autre (souvent un navire frigorifique).<sup>187</sup> Il peut avoir lieu à des centaines de kilomètres du rivage et peut se produire en haute mer, rendant difficile et coûteux le suivi effectif de ces activités sans la présence d'observateurs humains ou de systèmes de surveillance électronique (caméras) à bord des navires donateurs et récepteurs.<sup>188</sup>

L'analyse par l'EJF des données AIS de GFW a enregistré 219 navires frigorifiques uniques opérant dans nos zones d'étude, participant à 27 336 rencontres en mer et contribuant à 1 588 trajets de navires frigorifiques (voir l'Annexe pour la définition) entre les zones de pêche et les ports.



**Figure 3 :** Le nombre de navires frigorifiques uniques opérant dans la zone d'étude par État du pavillon — illustrant le rapide repavillonnage des capacités de transbordement du Panama vers la Chine au cours de la période d'étude.

**Le nombre de navires frigorifiques battant pavillon chinois est passé de 15 navires en 2020 à 58 en 2025, soit une augmentation de 287 %.**

Près de la moitié des navires frigorifiques distincts analysés appartenait à la Chine (49,8 %), suivie du Panama (26 %), du Vanuatu (4,6 %), de la Russie (4,6 %), du Libéria (3,7 %) et de la Corée du Sud (3,2 %). Le nombre de navires frigorifiques battant pavillon chinois a augmenté de 287 % depuis 2020, tandis que les navires frigorifiques battant pavillon panaméen ont connu un déclin régulier au cours de notre période d'étude. Ce repavillonnage rapide coïncide avec un changement de politique chinoise lié au 14e Plan quinquennal, amorcé en 2021, visant à développer une industrie nationale du transbordement dans le cadre d'une filière intégrée verticalement et entièrement chinoise de pêche lointaine (DWF) au calmar.<sup>189</sup>

Le transbordement est désormais tant ancré dans la chaîne d'approvisionnement en produits de la mer du pays que les navires frigorifiques sont affectueusement désignés sous le nom de “livreurs à domicile” (外卖骑手) rapportant des “commandes à emporter” (外卖) en Chine.<sup>190</sup>

**“Plus de 11 000 tonnes de calmars : votre livraison de pêche lointaine (DWF) est arrivée”**

Titre d'un article publicitaire pour le port de Huiqun, publié dans le quotidien Zhejiang Daily en février 2025.<sup>191</sup>

**Tableau 5 :** Nombre de trajets de navires frigorifiques dans chacune de nos zones d'étude par année.

Année	PSE		ASO		NWIO	
	Trajets de navires frigorifiques	Rencontres	Trajets de navires frigorifiques	Rencontres	Trajets de navires frigorifiques	Rencontres
2020	77	2034	52	854	35	231
2021	66	2493	43	677	46	314
2022	79	2906	41	799	52	579
2023	84	3184	40	775	72	757
2024	58	1706	44	909	70	568
2025	77	2575	40	615	63	651
% aug/dim (2020-2025)	0 %	27 %	-23 %	-28 %	80 %	182 %
<b>Total</b>	<b>441</b>	<b>14,898</b>	<b>260</b>	<b>4,629</b>	<b>338</b>	<b>3,100</b>

Entre 2020 et 2025, le PSE a été la zone de pêche la plus active en matière de transbordement, avec environ 115 navires frigorifiques uniques effectuant 441 trajets et conduisant 14 898 rencontres avec des navires de pêche. Le nombre de trajets était 1,3 à 1,7 fois supérieur à celui des deux autres zones de pêche, et le nombre de rencontres était environ 3,2 à 4,8 fois supérieur. Le NWIO a enregistré les augmentations d'activité les plus importantes entre 2020 et 2025, avec une hausse du nombre de trajets de navires frigorifiques de 80 % et de 182 % pour les rencontres. Cela souligne l'importance croissante du NWIO en tant que zone de pêche émergente.

Bien que le nombre de trajets de navires frigorifiques dans le NWIO (338) ait été supérieur à celui de l'ASO (260), l'ASO a enregistré un nombre de rencontres plus élevé (4 629) par rapport au NWIO (3 100). Cela pourrait suggérer que dans la zone de pêche du NWIO, où le thon et le calmar constituent les principales prises, il faut moins de rencontres pour remplir les navires collecteurs, mais davantage de trajets de navires frigorifiques pour transborder le poisson capturé par l'ensemble de la flotte.

Le nombre de trajets a atteint un pic en 2023 pour le PSE et le NWIO, davantage de navires frigorifiques ayant été déployés dans ces pêcheries pour tirer parti des hausses de prix du calmar de l'année précédente.<sup>192</sup>

Cependant, en 2024, le nombre de trajets et de rencontres de navires frigorifiques dans les deux pêcheries a diminué en raison de pénuries de production — poussant les prix à un niveau record — tandis que l'ASO a enregistré un nombre plus élevé de trajets et de rencontres en raison d'une récolte abondante, reflétée par une stabilité relative des prix.<sup>193</sup> Cela indique que le déploiement des navires de pêche et des navires frigorifiques suit une stratégie liée aux fluctuations des prix du calmar, à l'abondance des ressources, ainsi qu'à d'autres facteurs externes tels que le prix du carburant et les coûts de main-d'œuvre.<sup>194</sup>

La prévalence quasi universelle du transbordement en mer dans ces trois pêcheries de calmars non réglementées devrait préoccuper l'ensemble des États concernés et des parties prenantes de l'industrie des produits de la mer. Outre les défis de surveillance inhérents à cette pratique, elle est de plus en plus associée à un risque accru de facilitation de la pêche IUU et des crimes connexes dans le secteur des pêcheries, notamment les violations des droits humains, la traite des êtres humains et le trafic d'espèces sauvages.<sup>195/196/197</sup> La mauvaise gestion des pêcheries et le manque de transparence des opérations de pêche lointaine (DWF) constituent souvent les catalyseurs de la prolifération de ces problèmes interdépendants.<sup>198/199/200</sup>

## Prévalence des pratiques de pêche destructrices dans les trois pêcheries de calmars

Entre 2020 et 2025, l'EJF a interrogé des pêcheurs issus de 249 navires ayant opéré dans les océans NWIO, PSE et ASO. Plus de la moitié des navires opéraient dans l'ASO, contre environ 30 % dans le NWIO et 20 % dans le PSE. En moyenne, 25 % des navires du NWIO étaient impliqués dans une forme ou une autre de pêche destructrice, contre 19 % dans le PSE et 10 % dans l'ASO. Les indicateurs de pêche destructrice ont été calculés et regroupés par navire sur lequel l'abus a été signalé.

La pêcherie du NWIO se distingue comme la zone de pêche la plus destructrice sur le plan environnemental, selon plusieurs indicateurs de pêche destructrice. La découpe des ailerons de requin (définie comme la capture de requins suivie du prélèvement des ailerons et du rejet des corps de requins en mer) dans le NWIO a été enregistrée sur 62 % des navires de pêche lointaine (DWF) au calmar, tandis que la capture et la mise à mort de mégafaune vulnérable ont été enregistrées sur 66 % des navires. Les taux bien plus élevés d'interactions avec la mégafaune et de prises accessoires pourraient s'expliquer par le fait que les senneurs lumineux sont disproportionnellement efficaces pour attirer ces espèces.

**“EJF : Pour les dauphins, seules leurs dents étaient prélevées [...] Ils étaient d'abord tués, puis leurs dents étaient récupérées. Leurs têtes étaient coupées.”**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un senneur lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO, janvier 2025.

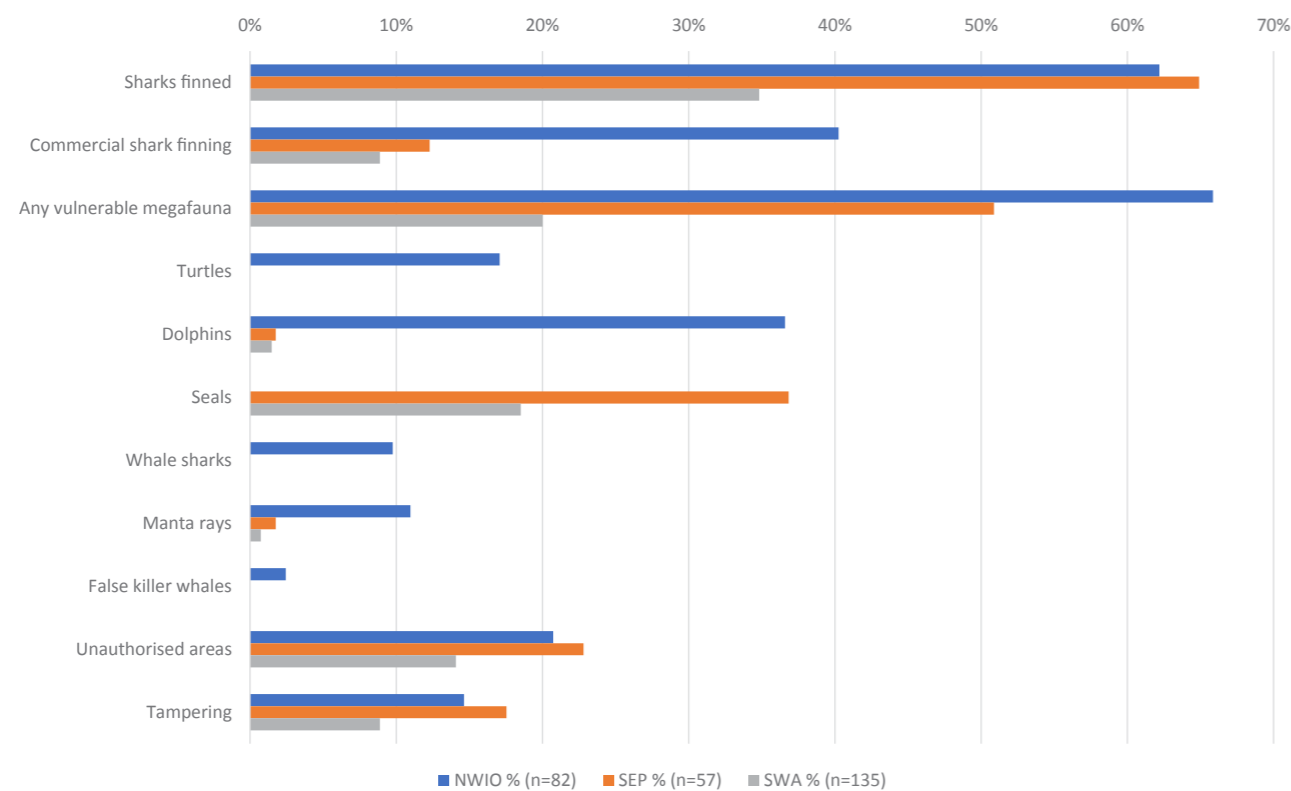


Un pont de senneur lumineux couvert de captures de thons. Le navire battant pavillon chinois aurait opéré dans la zone du NWIO lorsque la personne interrogée était à bord.



Captures de thons à nageoires jaunes sur le pont d'un senneur lumineux battant pavillon chinois. Le navire aurait opéré dans la zone du NWIO.

Les tortues, les requins-baleines et les raies mantas sont également bien plus associés géographiquement à l'océan Indien qu'au PSE ou à l'ASO. Il s'agit de la seule pêcherie dans laquelle les témoignages recueillis auprès des pêcheurs par l'EJF documentent exclusivement des pratiques observées à bord de navires battant pavillon chinois.



**Figure 4 :** Graphique comparatif illustrant les différences marquées dans la prévalence des crimes environnementaux dans les différentes pêcheries de calmar.

Contrairement aux précédents rapports scientifiques affirmant que les senneurs lumineux sont très sélectifs en termes d'espèces cibles,<sup>201</sup> les investigations de l'EJF documentent des interactions généralisées avec la mégafaune marine vulnérable. Un peu plus de 60 % des navires auraient délibérément capturé, blessé ou retenu de la mégafaune marine vulnérable.

**EJF :** Qu'a-t-on fait à ce requin baleine ?  
**Pêcheur :** Il a été tué. Quand il est entré dans le filet et a été remonté, il était encore vivant. **EJF :** Que s'est-il passé ensuite ? **Pêcheur :** Ensuite, il a été mis dans la cale à poissons. Une fois mort, il a été jeté. **EJF :** Donc, le poisson a été gardé toute la nuit (sur le navire) ? **Pêcheur :** Oui, il a été gardé toute la nuit. **EJF :** Pourquoi a-t-il été gardé toute la nuit ? Pourquoi votre navire ne l'a-t-il pas jeté immédiatement ? **Pêcheur :** Je ne sais pas, je ne comprenais pas leur langue."

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un senneur lumineux battant pavillon chinois, juillet 2025.

**"Nous rejetons les dauphins à l'océan. La plupart étaient morts lorsqu'ils étaient remis à l'eau. Une fois, nous en avons capturé jusqu'à quatre dans un seul coup de filet."**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un senneur lumineux battant pavillon chinois, février 2026.

**"La chair de dauphin est également utilisée comme répulsif pour que les autres dauphins s'éloignent. Parce qu'ils mangent des calmars [ils sont indésirables pour le navire de pêche]."**

Entretien avec un pêcheur philippin travaillant à bord d'un senneur lumineux battant pavillon chinois, septembre 2023.



Trois dauphins morts gisant parmi une capture de petits pélagiques et de calmars (senneur lumineux dans le NWIO).

La chair de dauphins et de tortues était fréquemment utilisée comme appât pour attirer les calmars. Dans le cas des dauphins, les pêcheurs ont indiqué que d'autres dauphins s'éloignaient du navire en sentant le sang de dauphin dans l'eau. Les animaux blessés ou morts étaient attachés sur le côté du navire. Ce type de pratique de pêche inhumaine entraînait parfois la souffrance prolongée des animaux pendant des semaines.

**Tableau 6 :** Prévalence des indicateurs de pêche destructrice dans le NWIO avec désagrégation pour les senneurs lumineux.

Indicateur(s) de pêche destructrice	Nombre de navires (n=82)	Pourcentage (n=82)	Senneurs lumineux (n=64)	Pourcentage (n=64)
Requins victimes d'aileronage	51	62 %	37	58 %
Aileronage commercial	33	40 %	23	36 %
Toute mégafaune vulnérable	54	66 %	39	61 %
Capture de tortues	14	17 %	11	17 %
Capture de dauphins	30	37 %	27	42 %
Capture de requins baleines	8	10 %	5	8 %
Capture de raies mantas	9	11 %	6	9 %
Capture de fausses orques	2	2 %	2	3 %
Zones non autorisées	17	21 %	12	19 %
Falsification/dissimulation	12	15 %	2	3 %

## Estimation des captures de thons par les senneurs lumineux dans le NWIO

L'EJF a interrogé d'anciens pêcheurs issus de 64 senneurs lumineux — représentant environ 28 % de la flotte totale de senneurs lumineux opérant dans le NWIO selon l'analyse de GFW.<sup>202</sup> Les pêcheurs ont indiqué que 62 navires ciblaient le calmar comme espèce principale (96,8 %). 44 navires capturaient également du “thon” ou spécifiquement du “listao” dans le cadre de leurs captures (68,8 %). 41,3 % des pêcheurs interrogés par l'EJF ont également répondu “toutes sortes de poissons” lorsqu'on leur a demandé quelles étaient leurs espèces cibles (26 navires). Cela signifie que le pourcentage de navires capturant du thon est vraisemblablement supérieur à 70 %. Occasionnellement, certains navires capturaient également du thon à nageoires jaunes, bien que cette espèce ne semble pas être une espèce cible. Cela, bien qu'aucun de ces navires ne soit enregistré auprès de la CTOI.

Des preuves photographiques partagées avec l'EJF corroborent ces témoignages. Certaines photos montrent plus de 1 000 poissons, qui semblent tous être soit des thons, soit des espèces apparentées relevant du mandat de gestion de la CTOI.<sup>203</sup>

**“Le capitaine déploie le filet à l'aide d'une machine. Ensuite, certaines lumières sont allumées et après que les filets ont été descendus, le capitaine éteint lentement les lumières et en laisse une grande, puis utilise l'hélice. Après seulement quelques minutes, la machine remonte les filets déjà remplis de notre prise de poissons [listao] ou de calmars.”**

Entretien avec un pêcheur philippin travaillant à bord d'un senneur lumineux battant pavillon chinois, juin 2024.

Les pêcheurs ont indiqué à l'EJF que le nombre de coups de filet par jour variait selon les navires senneurs lumineux, la saison et la zone, avec une médiane de 6 coups par jour. En haute saison, le filet pouvait être déployé plus de 10 fois par jour. Pour chaque coup de filet, les pêcheurs ont rapporté pouvoir obtenir jusqu'à 1 à 2 tonnes de listao ou de thonine orientale (*Euthynnus affinis*<sup>204</sup>), ce qui équivaut à environ 10 à 15 tonnes de poissons par jour.

Ce chiffre se situe dans une fourchette raisonnable de captures, les membres d'équipage ayant également rapporté devoir préparer 200 à 1 000 plateaux de petits thons et espèces apparentées par jour de pêche avant de les envoyer dans le congélateur à air pulsé. Cela équivaut à environ 5 à 25 tonnes de poissons par jour. Ce chiffre est comparable au niveau de capture journalière équivalent d'un senneur enregistré auprès de la CTOI.<sup>205/206</sup> Chaque bloc de poisson congelé était ensuite conditionné dans des sacs plastique et stocké dans l'un des trois à quatre congélateurs à bord.

Les pêcheurs ont indiqué qu'ils transbordaient 300 à 450 tonnes de thon (incluant les petites et grandes espèces de thons) lors d'un événement de transbordement. Ce chiffre se situe également dans une fourchette raisonnable, la fréquence médiane de transbordement étant de six semaines, avec un minimum de deux semaines et un maximum de deux mois. Il pourrait falloir 17 à 85 jours à un navire pour accumuler 300 à 450 tonnes de thon avant le transbordement, en supposant que le niveau de capture journalière se situe entre 5 et 25 tonnes.

Un pêcheur a indiqué à l'EJF que son navire construisait et utilisait des dispositifs de concentration de poissons dérivants (DCP) pour augmenter les captures de thons et de calmars. Un autre pêcheur a indiqué à l'EJF que son navire ne fabriquait pas ses propres DCP, mais qu'il récupérait et utilisait des DCP précédemment utilisés, abandonnés, perdus ou rejetés pour “attirer davantage de poissons”.

**“Le navire utilisait des DCP lors des opérations de pêche dans le NWIO [...] L'utilisation de DCP augmentait significativement les volumes de captures [...] Les DCP utilisés étaient non détachables et étaient construits à bord par l'équipage sous les instructions du capitaine. Les matériaux utilisés comprenaient de la corde et des sacs.”**

Entretien avec un pêcheur indonésien à bord d'un navire de pêche au calmar senneur lumineux battant pavillon chinois, novembre 2025.

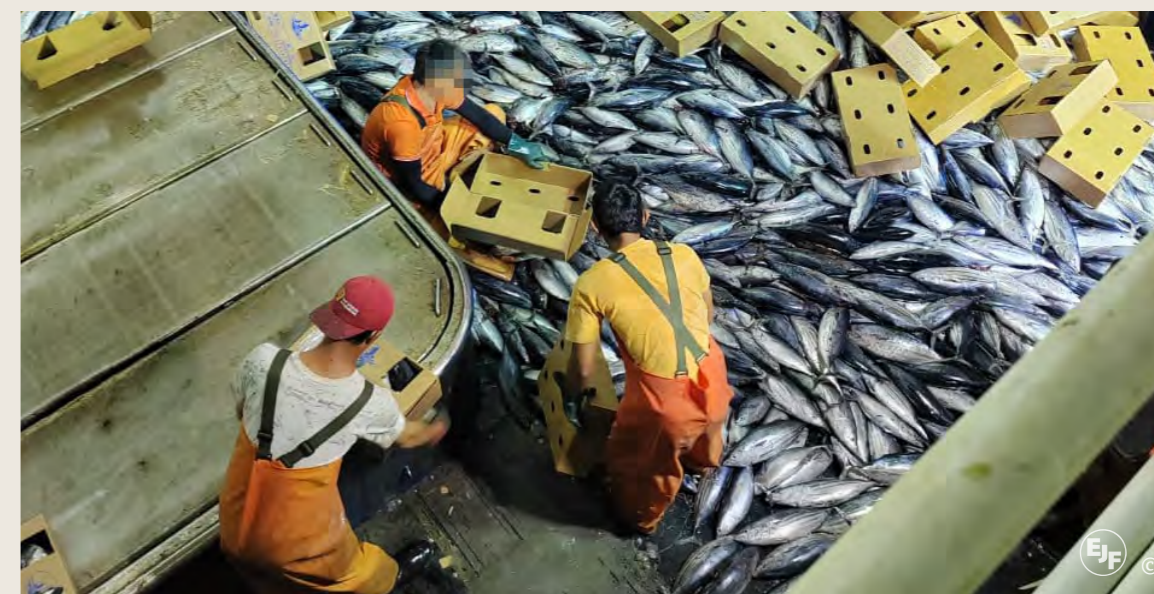
**“Nous ne créions pas délibérément les DCP, mais nous en trouvions souvent des déplacés en mer. Lorsque nous en trouvions, nous les ramassions généralement et les attachions au navire pour attirer davantage de poissons. Nous utilisons souvent les DCP lors de nos opérations.”**

Entretien avec un pêcheur indonésien à bord d'un navire de pêche au calmar senneur lumineux battant pavillon chinois, novembre 2025.

Deux articles de presse chinois, publiés respectivement en juin 2024 et juin 2025, corroborent davantage les conclusions d'EJF selon lesquelles des senneurs lumineux non enregistrés capturent de grandes quantités de thons et d'espèces apparentées sans autorisation de la CTOI. L'article de 2024 décrit comment un certain nombre de senneurs lumineux (dont le Fu Yuan Yu 8771, sur lequel deux anciens pêcheurs interrogés par l'EJF avaient travaillé l'année précédente, en 2023) ont déchargé 560 tonnes de “calmars, listaos (connus sous le nom de “poissons bombes” en chinois — 炸弹鱼) et sardines de l'océan Indien...”<sup>207</sup> Les deux pêcheurs philippins que l'EJF a interrogés, en 2023, ont confirmé que leur navire opérait dans le NWIO et capturait à la fois des calmars et des thons. L'article de 2025 décrit comment les Fu Yuan Yu 8896, Fu Yuan Yu 8897, Fu Yuan Yu 8898 et Fu Yuan Yu 8899 ont déchargé un total de “671 tonnes de calmars congelés, de listaos congelés...” à quai.<sup>208</sup> Les navires sont décrits comme ayant pêché en “haute mer de l'océan Indien”. En 2024, l'EJF a interrogé un ancien pêcheur du Fu Yuan Yu 8896 qui a rapporté que son navire ciblait la thonine commune et le calmar et opérait dans le NWIO entre la fin 2022 et l'été 2023.

Les conclusions de l'EJF démontrent que la pêche à la senne lumineuse ne peut être caractérisée comme une méthode de pêche au calmar avec des prises accessoires de thon simplement accidentelles. La méthode est structurellement efficace pour la capture à grande échelle de multiples espèces commercialement et écologiquement significatives, notamment les thons et les espèces apparentées relevant de la juridiction de gestion de la CTOI. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les senneurs lumineux battant pavillon chinois représentaient 97,3 % de l'effort de pêche industrielle dans la zone en 2025.<sup>209</sup>

Les coûts économiques liés à la poursuite de la pêche non réglementée au calmar et au thon dans le NWIO pourraient être considérables. Le fait que les zones de pêche soient entourées de sept pays côtiers (voir page 26) qui dépendent des pêcheries pour la sécurité alimentaire nationale et les moyens de subsistance des pêcheurs devrait préoccuper l'ensemble des pays bordant l'océan Indien. La surexploitation de la pêcherie de calmars devrait également préoccuper les flottes thonières de l'océan Indien, compte tenu de l'importance des calmars dans le régime alimentaire de plusieurs espèces de thons et d'espèces apparentées.<sup>210</sup>



Des pêcheurs trient des milliers de thons et d'espèces apparentées capturés par un senneur lumineux opérant dans le NWIO. Ce navire n'est pas enregistré auprès de la CTOI.

Dans le PSE, la découpe des ailerons de requin était tout aussi répandue, et des captures de mégafaune vulnérable ont été signalées sur un peu plus de la moitié des navires dont l'EJF a interrogé les équipages. Les phoques étaient la mégafaune la plus fréquemment capturée par les navires dans cette zone, en raison de la géographie. 96 % des navires étudiés dans cette pêcherie battaient pavillon chinois. 55 de ces navires chinois étaient enregistrés auprès de la SPRFMO au moment de la rédaction de ce rapport, représentant un peu plus de 10 % de la flotte de lamparos à turlutte enregistrée dans le PSE.<sup>211</sup> Bien que la pêcherie de calmars du PSE soit couverte par la SPRFMO, il est clair que l'absence actuelle de réglementation de la RFMO sur la flotte de pêche au calmar dans cette région se traduit par des pratiques de pêche destructrices généralisées à bord des navires.

L'ASO présente des taux de pêche destructrice bien plus faibles. Cela est en grande partie un artefact de la composition par État du pavillon plutôt que de toute caractéristique propre à la pêcherie elle-même. Lorsque les chiffres de l'ASO sont limités aux seuls navires battant pavillon chinois, les taux de pêche destructrice augmentent fortement sur chaque indicateur, et la flotte chinoise dans l'ASO se comporte de manière similaire à ses homologues dans le NWIO et le PSE.



Un requin en cours de découpe par des membres d'équipage à bord d'un sennet lumineux battant pavillon chinois opérant dans la zone du NWIO.

### Le lien entre la pêche destructrice et le travail forcé en mer

Les rapports d'EJF ont longtemps démontré que la pêche IUU et/ou les pratiques de pêche destructrices sont intrinsèquement liées à la présence du travail forcé en mer.<sup>212</sup> Une étude universitaire portant sur 20 grandes nations de pêche a constaté que les pays avec des abus au travail documentés en mer partagent un certain nombre de caractéristiques, notamment des flottes de pêche fortement subventionnées, des opérations à longue distance et de mauvaises déclarations de captures.<sup>213</sup> Des facteurs contributifs tels que les pressions économiques et la course vers le bas observée dans certaines pêcheries incitent également les exploitants de navires à exploiter les travailleurs dans leur recherche de réductions de coûts toujours plus importantes.

Cette relation est confirmée par l'ensemble des données sur lesquelles repose ce rapport. Les navires de cette étude présentant un nombre plus élevé d'indicateurs de travail forcé (Tableau 7) signalent également un nombre plus élevé d'indicateurs de pratiques de pêche destructrice, ce qui corrobore les conclusions existantes qui mettent en évidence la concomitance des infractions liées aux droits du travail et infractions halieutiques.<sup>214</sup> Cela devrait susciter des inquiétudes chez les acheteurs de produits de la mer du monde entier qui continuent de s'approvisionner dans des pêcheries de pêche lointaine (DWF) à haut risque telles que le NWIO, le PSE et l'ASO. Si les navires sont impliqués dans des abus généralisés de travail forcé, la probabilité qu'ils s'engagent également dans des pratiques de pêche destructrices peut augmenter rapidement.

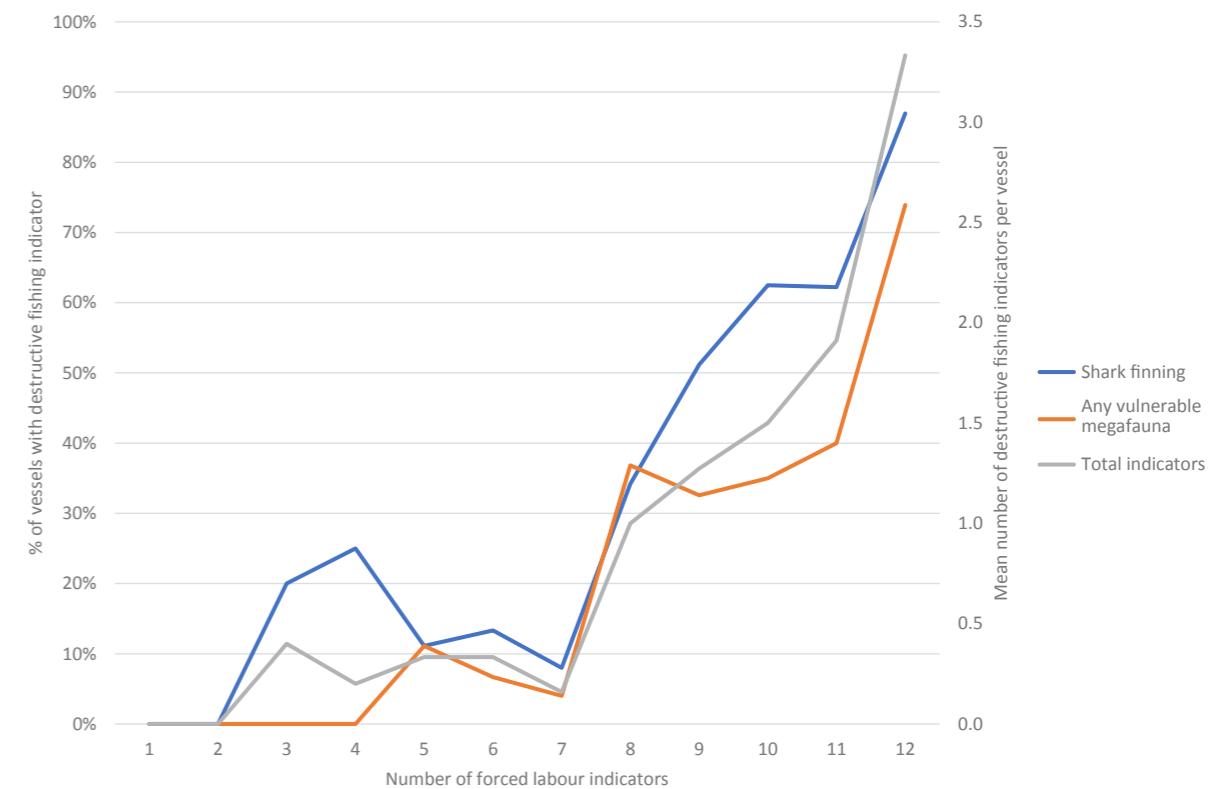


Figure 5 : Relation entre les indicateurs de travail forcé et de pêche destructrice.

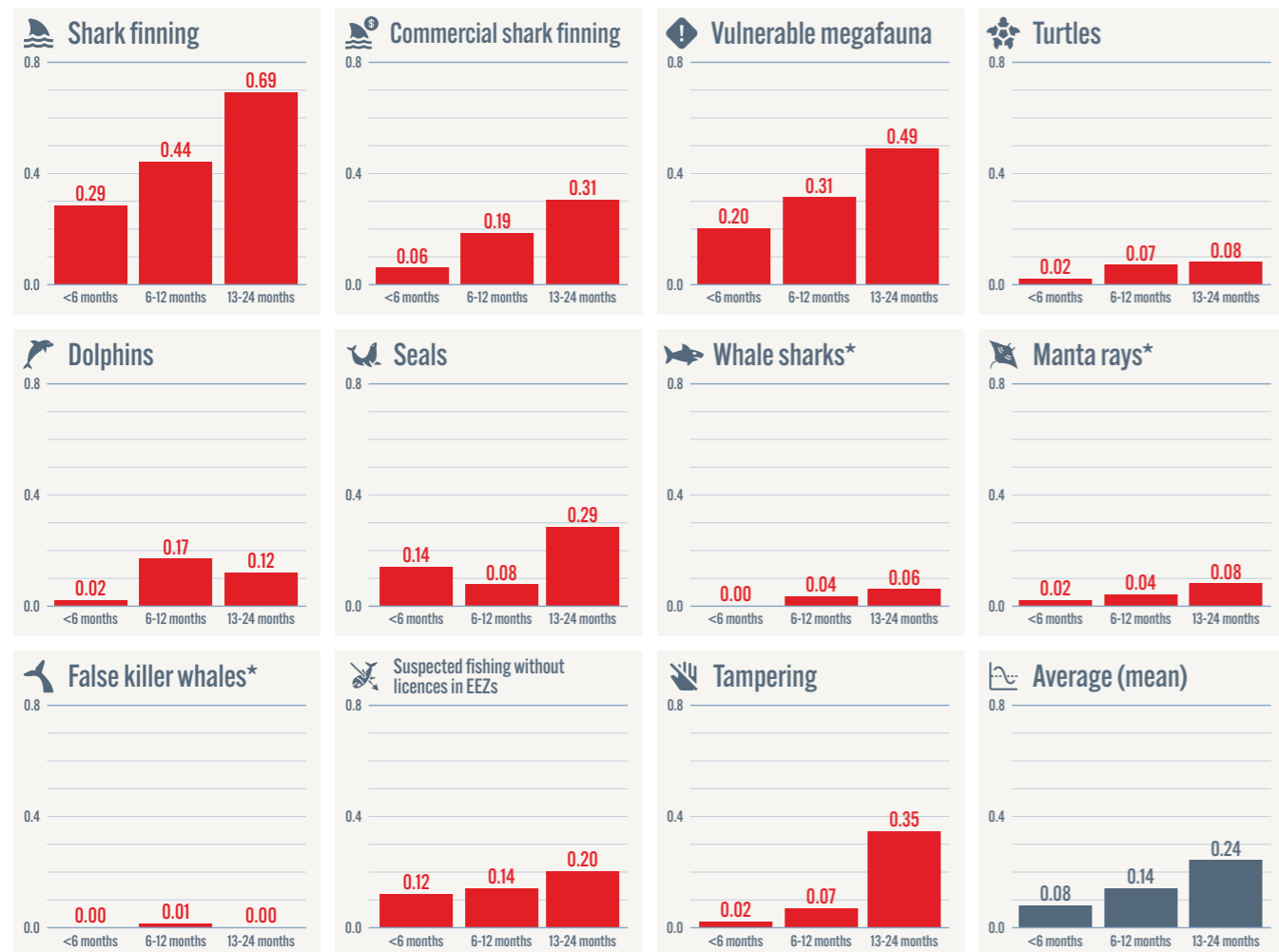
La durée prolongée des sorties en mer semble être un facteur clé influençant cette concomitance. L'EJF définit la durée d'une sortie en mer comme la période (en mois) entre les escales au port. L'EJF a constaté que les navires en mer, depuis plus d'un an, étaient deux fois plus susceptibles d'être impliqués dans des pratiques de pêche destructrices.<sup>viii</sup> Ses taux de découpe des ailerons de requin — qui constituent l'échantillon le plus important — ont augmenté de 143 % selon que le navire était resté en mer moins de six mois ou entre 13 et 24 mois (Figure 5). La capture de toute forme de mégafaune vulnérable a également augmenté de 140 % selon ces paramètres.

<sup>viii</sup> Les navires de moins d'un an affichaient en moyenne 0,98 indicateur de pêche destructrice, contre 2,15 indicateurs en moyenne pour les navires de plus d'un an.

Cette tendance reproductible s'applique également aux indicateurs d'abus au travail et de travail forcé : 80 % des pêcheurs ayant effectué des sorties de moins de 12 mois affichent en moyenne 8,2 indicateurs de travail forcé, tandis que les 20 % restants signalant des sorties de plus de 12 mois affichent en moyenne 9,4 indicateurs. Le PSE et le NWIO — tous deux avec des durées moyennes de sortie supérieures à 11 mois — enregistrent des taux d'indicateurs de travail forcé de 77 % et 76 % respectivement. L'ASO, avec des durées moyennes de sortie plus courtes de 8,9 mois, enregistre 63 %.



Des membres d'équipage posent avec un requin baleine capturé à bord d'un senneur lumineux opérant dans le NWIO.



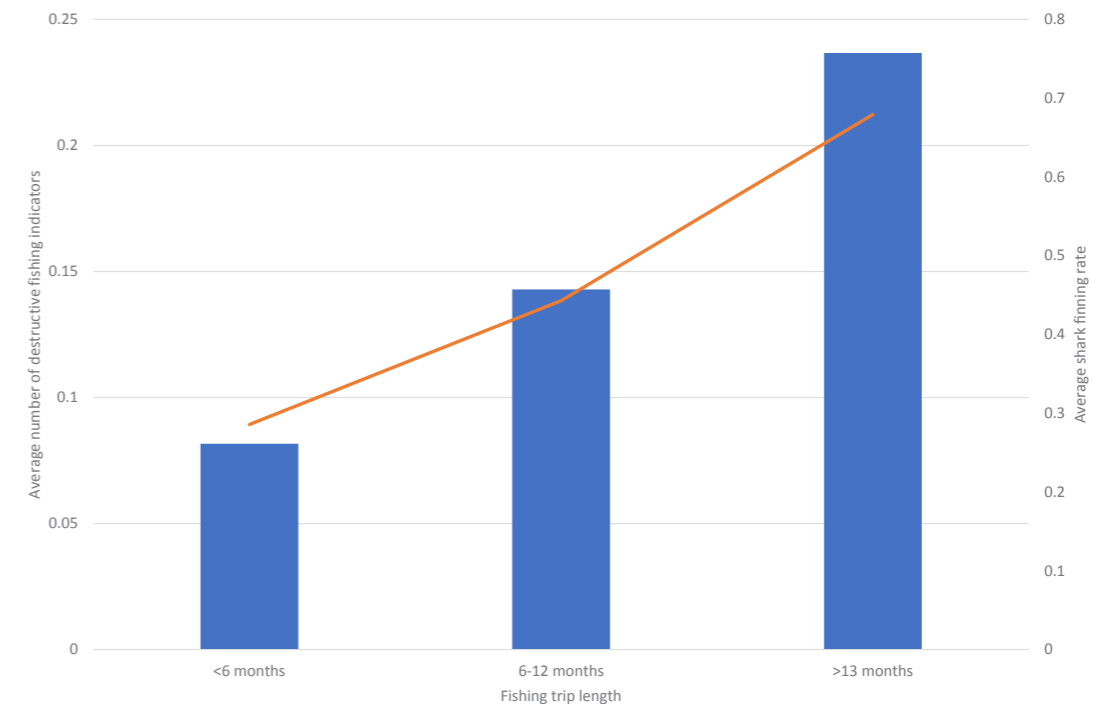
\*Low prevalence rates for some species may reflect rarity of encounters rather than absence of harm.

**Figure 6 :** Taux de prévalence moyens des indicateurs de pêche destructrice, regroupés par durée de sortie en mer. Les navires dont la durée de présence en mer est supérieure à 24 mois (n=4) ont été exclus de cette figure : l'échantillon est trop restreint pour permettre une estimation fiable.

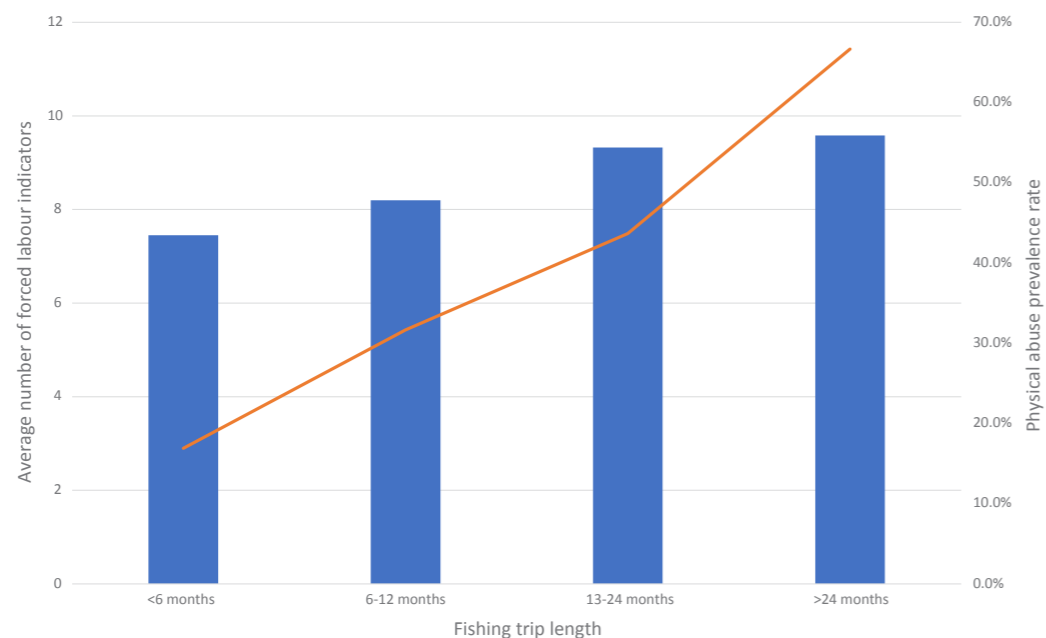
**Tableau 7 :** Nombre moyen d'indicateurs de pêche destructrice et de travail forcé basé sur le regroupement des navires par durée de sortie en mer. Le nombre total de navires s'élève ici à 242, car tous les pêcheurs interrogés par l'EJF pour ce rapport n'ont pas précisé la durée de leur sortie en mer.

Durée de sortie en mer	Nombre moyen d'indicateurs de pêche destructrice	Nombre moyen d'indicateurs de travail forcé	% de pêcheurs victimes de violences physiques	n= (navires / pêcheurs)
<6 mois	0.7	7.45	16.9 %	49 navires / 71 pêcheurs
6-12 mois	1.25	8.20	31.7 %	140 / 259
13-24 mois	2.15*	9.32	43.7 %	49 / 71
>24 mois	2.15*	9.58	66.7 %	4 / 12

\*Indicateurs de pêche destructrice : Le chiffre de 2,15 couvre l'ensemble des navires en mer depuis plus de 12 mois. Cela s'explique par le fait que l'ensemble de données sous-jacent ne documentait que quatre navires ayant dépassé 24 mois, de sorte que l'analyse de la pêche destructrice regroupe les catégories 13-24 mois et >24 mois. L'analyse du travail forcé conserve la distinction, car l'EJF a interrogé 12 pêcheurs ayant travaillé plus de 24 mois et le taux de violences physiques pour la catégorie >24 mois est matériellement plus élevé (66,7 %) que pour la catégorie 13-24 mois (43,7 %) — fusionner ces catégories masquerait cette conclusion.



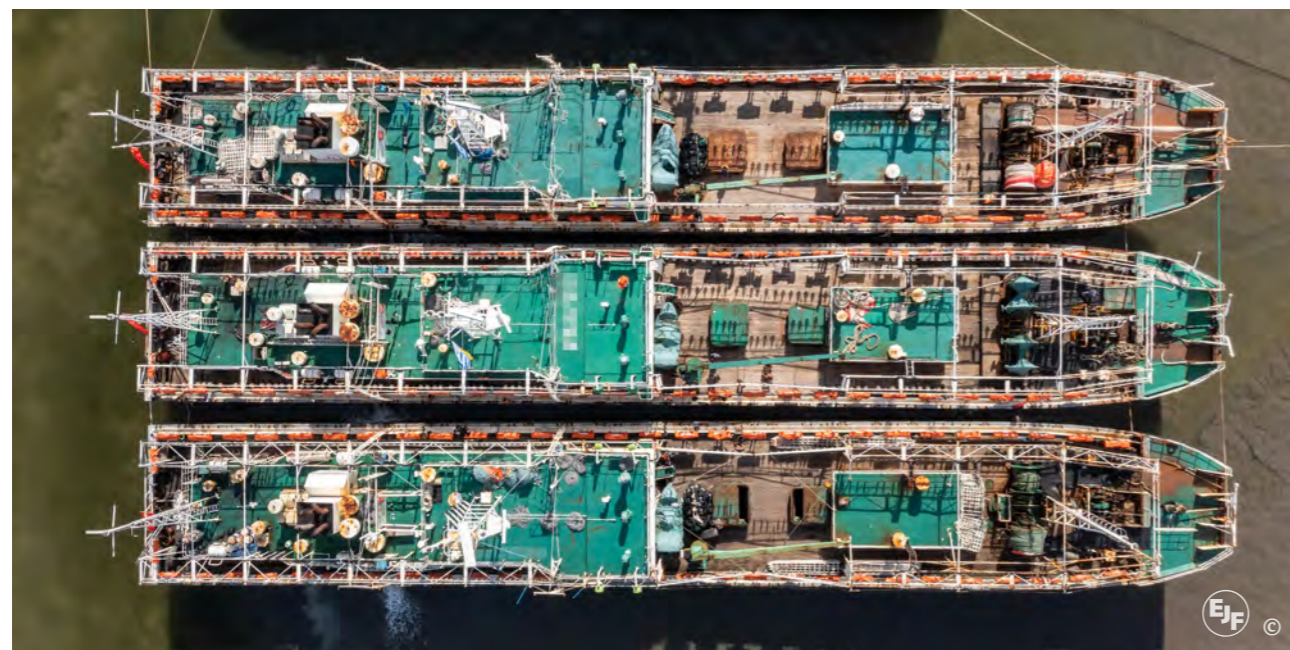
**Figure 7 :** Relation entre les indicateurs de pêche destructrice et la durée de sortie en mer. À noter que le groupe >24 mois est fusionné car l'échantillon (n=4 navires) est trop restreint pour être traité séparément.



**Figure 8 :** Relation entre les indicateurs de travail forcé et la durée de sortie en mer. Le groupe >24 mois (n=12 pêcheurs) est traité séparément car l'échantillon est suffisamment large pour le faire.

*“Au début, il n'arrêtait pas de dire qu'il voulait rentrer chez lui [...] Mais le capitaine continuait de lui mentir : “Oui, plus tard, oui, plus tard.” À la fin, après plus d'un an, il a dit pour la dernière fois : “Je veux rentrer chez moi.” Le capitaine a dit : “Oui, tu rentreras bientôt.” Peut-être qu'à la fin, il est devenu trop stressé, trop de choses en tête [...] À la fin, il a arrêté de manger [...] Il avait du mal à respirer à la fin, et il est devenu faible. À la fin, c'était ça [...] il était malade pendant environ deux semaines [...] avec seulement quelques médicaments de base [...] Il refusait de manger [...] Et puis, il est décédé.”*

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un sennear lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO, juillet 2022.



Trois lamparos à turlutte photographiés dans le port de Montevideo en 2021 — les entretiens d'EJF ont établi un lien entre le navire central et la découpe des ailerons de requin, la capture de phoques et le masquage du nom du navire lors des opérations de pêche dans le PSE.

La durée des sorties en mer ne représente toutefois pas l'intégralité du tableau. LASO enregistre les durées moyennes de sortie les plus courtes des trois pêcheries (8,9 mois), mais ses navires retournent rarement dans leurs ports d'attache pour inspection. Ils font escale dans des ports latino-américains — principalement à Montevideo où, en 2019, plus de 300 navires étrangers sont entrés et seulement 34 ont été inspectés.<sup>215</sup>

Le port est également connu pour le débarquement de membres d'équipage décédés et pour des navires qui ont l'habitude de désactiver leur AIS pendant les opérations de pêche.<sup>216/217</sup> La fréquence des retours au port ne se traduit pas, à elle seule, par une véritable responsabilisation lorsque les contrôles exercés par l'État du port demeurent insuffisants.



Un possible transbordement entre un sennear lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO et un navire frigorifique. La photo aurait été prise en décembre 2022.

Une analyse indépendante de données satellitaires portant sur plus de 8,7 millions de sorties de pêche en 2022 a révélé que le temps passé en mer était un prédicteur moins important du risque d'abus au travail et de pêche IUU que d'autres caractéristiques du navire, notamment le pavillon, le type d'engin et l'interaction entre les deux.<sup>218</sup> Les navires battant pavillon chinois, par exemple, ont été associés à des profils de risque bien plus élevés du seul fait de leur pavillon.

La durée des sorties en mer constitue donc l'un des nombreux facteurs facilitateurs qui se renforcent mutuellement, aux côtés de la conformité de l'État du pavillon, du transbordement en mer, de l'absence d'observateurs en mer et du manque de gouvernance effective en haute mer. Chaque facteur aggrave les autres — et toute intervention instaurant des limites de durée des sorties pour les navires de pêche lointaine (DWF) aurait, selon la même logique, un effet sur les autres.

## Prévalence des violations des droits humains dans les trois pêcheries de calmars – Une industrie fondée sur l'exploitation

Les personnes interrogées ont fait état d'une constance alarmante des abus liés au travail à bord des navires de pêche au calmar dans l'ensemble de notre étude. Sur 431 personnes interrogées, le nombre médian d'indicateurs de travail forcé était de 9 sur 12 indicateurs possibles. Ces données indiquent que les conditions de travail

forcé constituent la base opérationnelle de l'emploi à bord des navires de pêche lointaine (DWF) au calmar, plutôt que l'exception. Les indicateurs de travail forcé ont été analysés à l'échelle de chaque personne interrogée individuellement, chaque pêcheur pouvant être confronté à des indicateurs différents de travail forcé.

**Tableau 8 :** Indicateurs de travail forcé identifiés à partir des entretiens d'EJF avec les membres d'équipage, séparés par pêcherie. La méthodologie décrivant la manière dont l'EJF a déterminé si les critères de chaque indicateur de travail forcé étaient remplis figure en Annexe.

Indicateur de travail forcé	Nombre de pêcheurs signalant cet indicateur					
	Dans l'ASO (n=228)	Dans l'ASO (%)	Dans le PSE (n=79)	Dans le PSE (%)	Dans le NWIO (n=153)	Dans le NWIO (%)
Travail pour des salaires insuffisants ou sans rémunération	173	76 %	68	94 %	149	97 %
Retenue de salaires ou d'autres avantages promis	140	61 %	68	94 %	128	84 %
Servitude pour dettes ou manipulation de la dette	167	73 %	65	90 %	134	88 %
Rétention de documents d'identité	210	92 %	67	93 %	107	70 %
Tromperie	131	57 %	53	74 %	133	87 %
Isolement	203	89 %	65	90 %	141	92 %
Intimidation et menaces à l'encontre des travailleurs ou de leurs proches	25	11 %	16	22 %	28	18 %
Violences physiques et sexuelles	57	25 %	31	43 %	61	40 %
Restriction de la liberté de mouvement	200	88 %	60	83 %	145	95 %
Heures supplémentaires excessives	216	95 %	65	90 %	148	97 %
Abus de vulnérabilité	110	48 %	45	63 %	91	59 %
Conditions de travail et de vie abusives	102	45 %	58	81 %	133	87 %

Presque tous les pêcheurs travaillant à bord de navires du NWIO étaient soumis à des conditions répondant à un ou plusieurs indicateurs de travail forcé de l'OIT. Seulement 10 des 153 personnes interrogées dans le NWIO ont fait l'expérience de moins de 7 indicateurs sur 12 au cours de leur emploi. Les senneurs lumineux ont enregistré des taux légèrement inférieurs à ceux des navires à engins multiples ou des lamparos à turlutte dans le NWIO, tout en enregistrant également des durées moyennes de sortie plus courtes.

**Tableau 9 :** Comparaison des trois pêcheries de calmars en matière de prévalence du travail forcé.

Pêcherie où l'EJF a mené des investigations	Indicateurs médians d'abus signalés sur 12 indicateurs	% de pêcheurs signalant au moins 7 indicateurs	% de pêcheurs signalant des violences physiques à bord (% , n=x)	Durée moyenne de sortie en mois (basée sur les témoignages des entretiens)
NWIO (tous types de navires)	9/12	93.5 %	40 % (n=153)	11.9
Senneurs lumineux du NWIO	9/12	91 %	37.7 % (n=101)	8.7
Pacifique Sud-Est	9.5/12	89.9 %	44 % (n=79)	14.2
Atlantique Sud-Ouest	8/12	64.9 %	25 % (n=228)	8.9

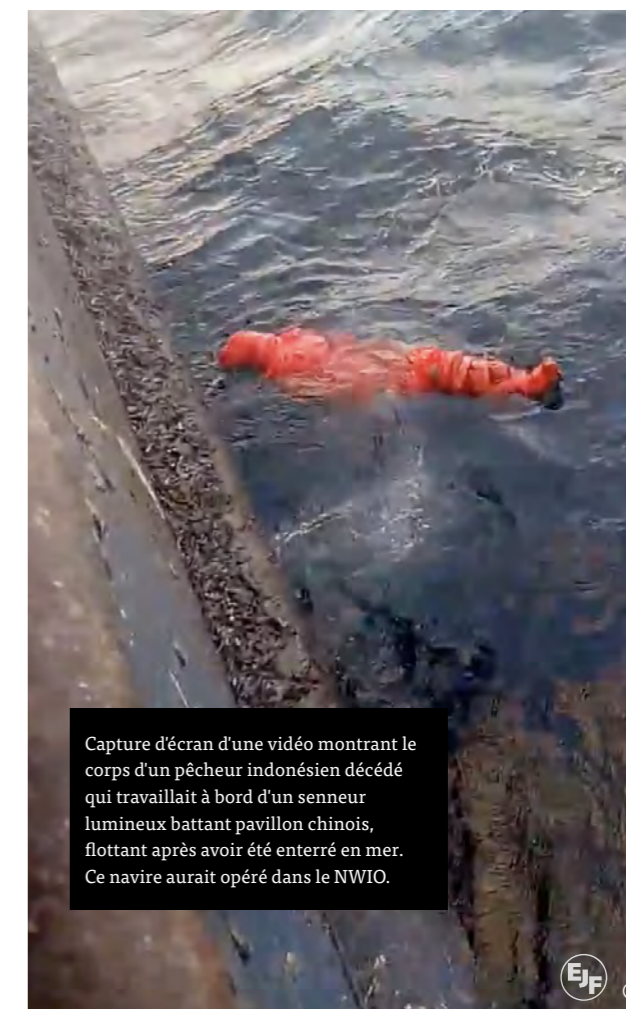
Malgré la présence globalement plus systématique des abus à bord des navires du NWIO, le PSE se distingue par le nombre médian d'indicateurs par pêcheur le plus élevé (9,5/12) et la prévalence la plus élevée de violences physiques dans l'ensemble de l'étude (44 %). Cela coïncide avec le fait que les navires y enregistrent la durée moyenne de sortie la plus longue, soit 14,2 mois.

**“Oui, j'ai été frappé. Quand j'ai commencé à travailler sur le navire, je me sentais nauséux et je me suis reposé, assis à l'arrière [du navire]. Le capitaine s'est approché de moi et m'a frappé.”**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un navire de pêche au calmar battant pavillon chinois opérant dans le PSE, mars 2023.

Bien que la pêcherie du NWIO présente des niveaux d'abus systématiquement alarmants, seulement 70 % des pêcheurs ont signalé une confiscation de leurs documents d'identité, contre des taux supérieurs à 90 % dans les deux autres pêcheries. Cela peut s'expliquer par la composition de la flotte du NWIO, principalement constituée de navires chinois de longue distance qui font rarement escale dans des ports de la région du NWIO. Ces navires s'appuient plutôt sur le transbordement en mer pour les transferts pendant la saison de pêche, puis retournent en Chine. En revanche, les navires de l'ASO et du PSE font escale dans des ports latino-américains (voir ci-dessous), faisant de la confiscation de documents un mécanisme plus pertinent pour restreindre la mobilité des équipages.

### Décès en mer recensés sur un navire étudié sur douze



Capture d'écran d'une vidéo montrant le corps d'un pêcheur indonésien décédé qui travaillait à bord d'un senneur lumineux battant pavillon chinois, flottant après avoir été enterré en mer. Ce navire aurait opéré dans le NWIO.

*“Après son décès, en tant que musulmans, nous avons lavé son corps. C'est moi qui ai procédé à sa toilette mortuaire [...] Je pensais que le cercueil serait renvoyé chez lui [...] En fait, il a d'abord été mis dans le congélateur [...] mélangé avec le calmar et les autres captures [...] Après quatre mois [...], le contremaître a demandé les téléphones portables des membres d'équipage indonésiens [...] Après que tous les téléphones portables eurent été confisqués [...] ils ont ouvertement dit qu'ils allaient le jeter à la mer [...] Que pouvions-nous faire ? Nous ne pouvions pas nous y opposer [...] Il a été enterré en mer, jeté à la mer.”*

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un sennear lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO, juillet 2022.



Le membre d'équipage indonésien décédé sur un sennear lumineux battant pavillon chinois a été déposé dans un cercueil de fortune. Ce navire aurait opéré dans la zone du NWIO.

L'EJF a identifié au moins 25 décès survenus sur 20 navires de pêche au calmar différents analysés pour ce rapport. Chaque navire battait pavillon chinois au moment où les pêcheurs décédés travaillaient à bord, et chaque navire ciblait le calmar : six étaient des lamparos à turlutte, sept étaient des sennears lumineux, quatre navires utilisaient plusieurs engins (deux décès à bord du Han Rong 368<sup>219</sup>), un navire ciblant le calmar et le sauri, et deux chalutiers.

Une personne interviewée a décrit comment un membre d'équipage à bord d'un lamparo à turlutte chinois avait été poignardé à mort après qu'une dispute s'était transformée en bagarre physique. La dispute aurait éclaté après que le second contremaître ait forcé l'équipage à continuer le déchargement des captures après trois jours consécutifs de travail pour transborder le calmar vers un navire frigorifique. La victime est décédée à bord avant que le navire ait pu accoster pour recevoir des soins médicaux appropriés.

*“Cela a commencé lorsque le navire a transféré les calmars au navire collecteur pendant trois jours [consécutifs] [...] Une dispute a éclaté entre le second et le troisième contremaître. Le second contremaître a mentionné le nom d'un membre d'équipage chinois et ce dernier s'est senti offensé. Ensuite, le second contremaître et le membre d'équipage chinois se sont battus [...] J'ai vu que l'oreille du second contremaître saignait [...] Puis, pendant les heures de repos, un incident s'est produit dans la chambre du contremaître. Quand le premier contremaître est arrivé dans la chambre, le membre d'équipage chinois avait été poignardé par le second contremaître. Le membre d'équipage chinois n'était pas encore mort après avoir été poignardé. Le navire était sur le point d'accoster pour l'emmenner à l'hôpital. Mais après que le navire eut navigué pendant un jour, il est décédé car son état était grave.”*

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un lamparo à turlutte battant pavillon chinois opérant dans le PSE et l'ASO, septembre 2022.

Des recherches OSINT menées par l'Outlaw Ocean Project documentent au moins 22 membres d'équipage décédés ou portés disparus à bord de navires de pêche au calmar battant pavillon taiwanais et au moins 3 à bord de navires battant pavillon sud-coréen entre 2019 et 2025.<sup>220</sup> Trois des seize navires taiwanais identifiés par Outlaw Ocean comme ayant eu un décès ou une disparition à bord figurent également dans l'ensemble de données d'entretiens de l'EJF, où des pêcheurs ont signalé d'autres indicateurs de travail forcé.

**Les recherches combinées de l'EJF et d'Outlaw Ocean ont identifié au moins 50 pêcheurs décédés ou portés disparus à bord de navires chinois, taiwanais et coréens entre 2019 et 2025.**

**Tableau 10** : Causes présumées de décès telles que décrites par les personnes interrogées.

Cause présumée de décès	Décès	% (n=25)
Béribéri présumé	9	36 %
Violences / meurtre	1	4 %
Suicide	1	4 %
Conditions médicales non traitées ou insuffisamment traitées*	5	20 %
Accidents du travail	3	12 %
Maladie inconnue	3	12 %
Causes inconnues	3	12 %
<b>Total</b>	<b>25</b>	-

\* Celles-ci comprenaient des cas présumés d'appendicite, de “douleurs thoraciques”, d'intoxication alimentaire et de crise cardiaque.

Les témoignages partagés auprès de l'EJF indiquent qu'au moins 9 des 25 décès étaient dus au béribéri (carence en thiamine ou vitamine B1). Le béribéri peut être causé par un manque de nourriture de qualité et nutritive, ainsi que d'eau potable sûre.<sup>221/222</sup> Le béribéri était une cause de mortalité répandue à bord des navires militaires et marchands au XIXe siècle. En 1884, il a été découvert que la maladie pouvait être éliminée grâce à des réformes alimentaires à bord des navires.<sup>223</sup> Cela a conduit à l'éradication du béribéri dans la Marine japonaise en moins de trois ans, plus de trente ans avant l'identification de la vitamine B1 elle-même.<sup>224</sup>

**Plus de la moitié des décès identifiés par l'EJF étaient dus à des raisons médicales qui ne seraient vraisemblablement pas fatales à bord d'un navire correctement équipé et bénéficiant d'un accès médical rapide.**



Photo d'un membre d'équipage décédé suspecté d'être mort du béribéri à bord d'un sennear lumineux chinois opérant dans le NWIO.

La maladie a été décrite comme un “signal d’alarme d’une négligence grave”<sup>225</sup> et est encore responsable de la mort d’un nombre incalculable de pêcheurs chaque année.<sup>226</sup> Au XXI<sup>e</sup> siècle, même en mer, il s’agit d’une maladie entièrement évitable et rapidement réversible, et les patients peuvent se rétablir en 24 heures s’ils sont correctement traités. Sa présence présumée sur sept navires de pêche lointaine (DWF) au calmar, révélée dans cette étude, est emblématique d’un manque plus large de responsabilisation et de contrôle à bord des navires de pêche lointaine (DWF), tel que documenté dans d’autres travaux.<sup>227</sup>

**“Il ne réalisait pas qu’il avait le bérubéri. Même après qu’il soit devenu évident qu’il avait cette maladie, le capitaine lui disait toujours de travailler, il n’avait pas le droit de se reposer [...] Huit d’entre nous [les membres d’équipage indonésiens] avons essayé de demander des médicaments au capitaine, et il nous en a donné. Mais les médicaments n’étaient que ce qu’il y avait sur le navire [...] Je veux dire, la maladie était le bérubéri, mais les médicaments donnés [au défunt] étaient des médicaments sans rapport. Cela n’a fait qu’aggraver le gonflement au lieu de le guérir.”**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d’un sennear lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO, mai 2025.

## Prévalence des abus halieutiques et des abus liés au travail dans les trois États du pavillon

La flotte chinoise de pêche lointaine (DWF) ciblant le calmar a obtenu des résultats systématiquement plus mauvais que les flottes taïwanaise et sud-coréenne sur pratiquement tous les indicateurs analysés dans ce rapport — tant en matière de pratiques de pêche destructrices que d’indicateurs de travail forcé. Cela reflète le cadre réglementaire actuel de l’État du pavillon chinois, qui repose sur des mesures volontaires et un ensemble disparate de notices administratives conçues pour encourager la conformité de la flotte thonière chinoise, permettant aux navires de pêche au calmar d’opérer dans un vide de gouvernance quasi total. Les conclusions d’EJF correspondent à celles de Selig et al. (2022), qui ont établi que les navires battant pavillon chinois étaient associés à un risque plus élevé d’abus au travail et de pratiques de pêche destructrices.<sup>228</sup>

### Pratiques de pêche destructrices

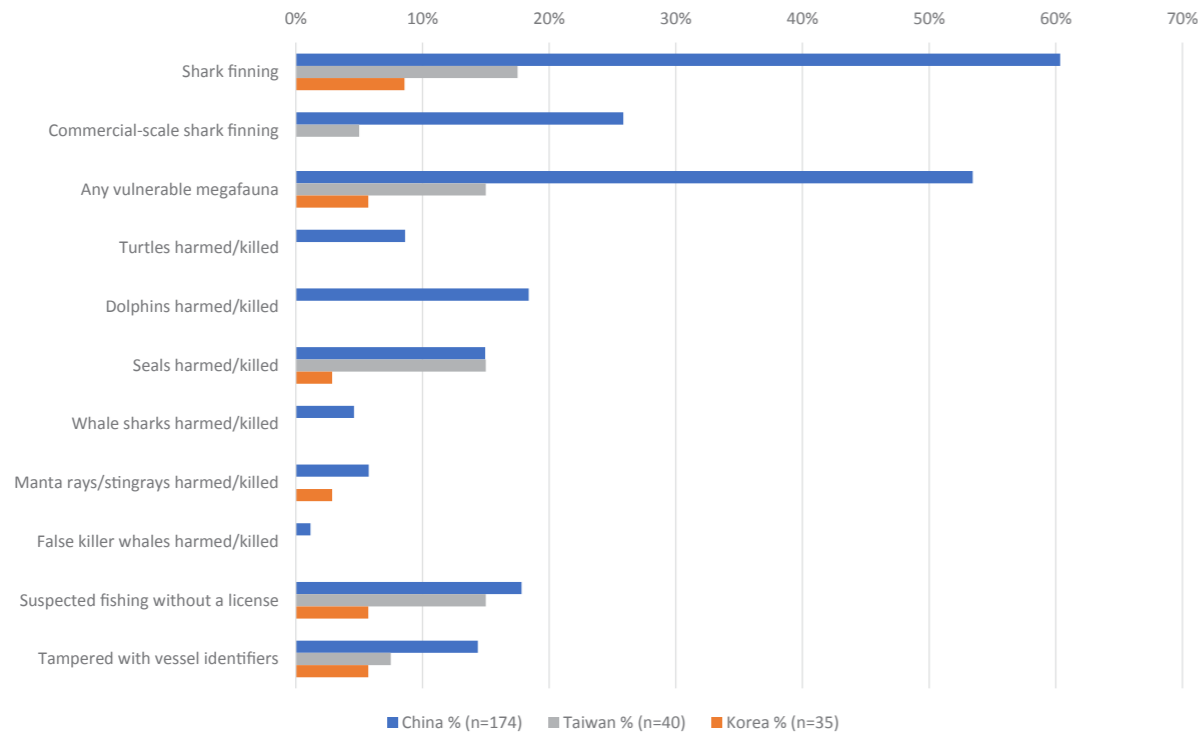


Figure 9 : Prévalence des pratiques de pêche destructrices par État du pavillon, telle qu’identifiée par navire.

**Les taux d’aileronage de requin étaient 7 fois plus élevés sur les navires chinois que sur les navires coréens et 3,4 fois plus élevés que sur les navires taiwanais.**

L’aileronage des requins a été signalé sur 105 navires battant pavillon chinois (60,3 % des navires chinois analysés pour ce rapport). Ce chiffre était 7 fois supérieur à celui enregistré sur les navires coréens et 3,4 fois supérieur à celui des navires taiwanais. Les atteintes à la mégafaune étaient également respectivement 9,4 fois et 3,6 fois plus élevées par rapport aux deux autres États du pavillon.

Tableau 11 : Taux déclarés de pratiques de pêche destructrices dans les trois États du pavillon. Les deux dernières colonnes indiquent dans quelle mesure les taux chinois sont plus élevés que les taux coréens ou taiwanais.

Indicateur de pêche destructrice	% des navires battant pavillon chinois (n=174)	Corée (n=35)	Taiwan (n=40)	Chine : Corée	Chine : Taiwan
Aileronage	60.3 %	8.6 %	17.5 %	7.0×	3.4×
Aileronage à échelle commerciale	25.9 %	0 %	5.0 %	—	5.2×
Capture de toute mégafaune vulnérable	53.4 %	5.7 %	15.0 %	9.4×	3.6×
Tortues blessées/tuées	8.6 %	0 %	0 %	—	—
Dauphins blessés/tués	18.4 %	0 %	0 %	—	—
Capture intentionnelle de phoques/otaries	14.9 %	2.9 %	15.0 %	5.2×	1.0×
Requins baleines blessés/tués	4.6 %	0 %	0 %	—	—
Raies mantas blessés/tués	5.7 %	2.9 %	0 %	2.0×	—
Pêche présumée dans une ZEE sans licence	17.8 %	5.7 %	15.0 %	3.1×	1.2×
Falsification des identifiants du navire	14.4 %	5.7 %	7.5 %	2.5×	1.9×

La capture intentionnelle de phoques et d’otaries constitue la seule exception, pratiquée sur 15 % des navires taïwanais et 14,9 % des navires chinois. Bien que cela reflète le chevauchement des zones d’exploitation dans l’ASO de la flotte de calmar taïwanaise, plus réduite, avec les navires chinois, il s’agit d’un constat alarmant sur les niveaux de conformité actuels des navires taïwanais, étant donné que Taiwan dispose d’une loi complète sur la conservation de la faune sauvage depuis 1989.<sup>229</sup>

**“Le maître d’équipage a ordonné aux membres d’équipage de harponner des phoques [...] Il a ordonné aux membres d’équipage de les harponner [les phoques], et seules leurs dents étaient prélevées [...] Leur chair était jetée [...] 11 phoques [capturés] en 5 mois, sur ordre du maître d’équipage.”**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d’un navire de pêche au calmar et au sauri battant pavillon taïwanais opérant dans l’ASO, juin 2023.

## Indicateurs de travail forcé

Concernant le travail forcé, les comparaisons entre États du pavillon sont plus resserrées. La Chine et Taiwan affichent des profils de prévalence relativement similaires pour les indicateurs courants tels que le travail pour des salaires insuffisants et la servitude pour dettes. Cette convergence reflète vraisemblablement l'économie sous-jacente des flottes de pêche lointaine (DWF) au calmar.

Les exploitants aux marges étroites ont une incitation financière directe à comprimer les salaires et à lier les travailleurs aux navires par le biais de dettes, et en l'absence de protections du travail contraignantes de l'État du pavillon ou des RFMOs, rien ne les empêche de le faire.<sup>230</sup> Les agences de recrutement en Indonésie et aux Philippines (les principaux pays d'envoi de main-d'œuvre) contribuent également à la prévalence du travail forcé par des pratiques d'exploitation et la servitude pour dettes.<sup>231</sup>

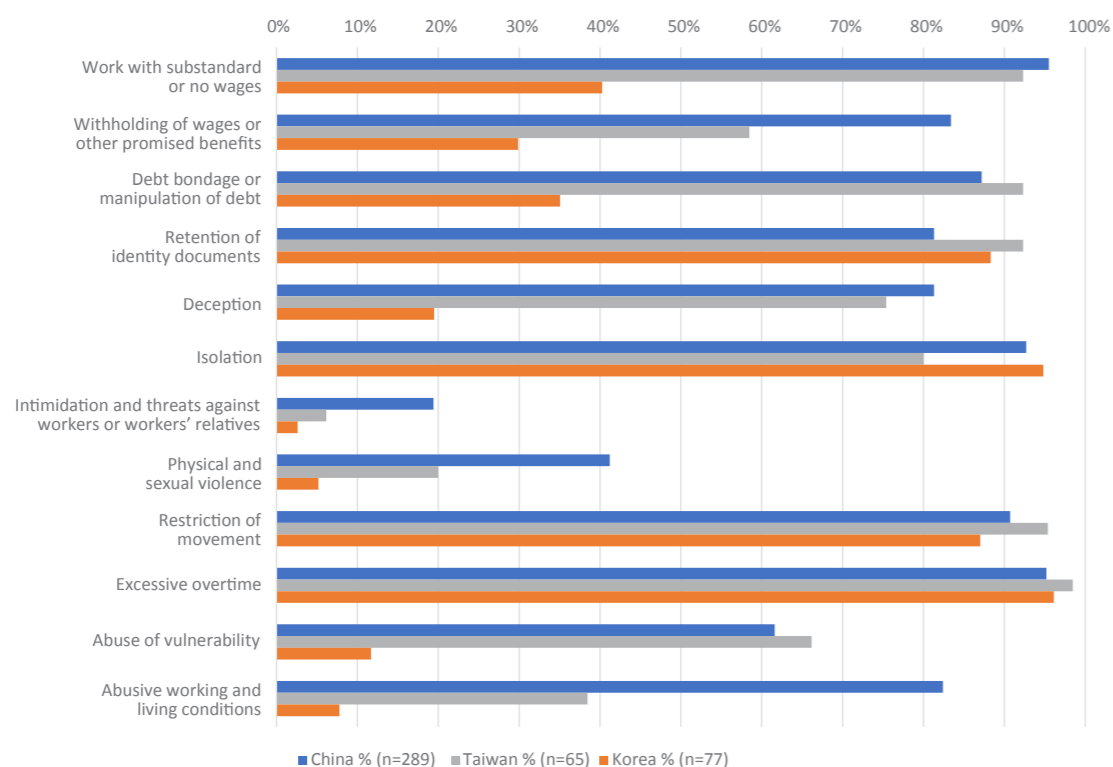


Figure 10 : Prévalence des indicateurs de travail forcé par État du pavillon, tel que rapporté par les personnes interrogées.

Des travailleurs se préparent à trier leur capture de calmars à bord d'un sennet lumineux dans le NWIO.



Tableau 12 : Indicateurs de travail forcé identifiés au travers d'entretiens, par État du pavillon.

Indicateur de travail forcé	Nombre de pêcheurs signalant cet indicateur sur...					
	Navires de pêche lointaine (DWF) au calmar chinois (n=289)	Navires de pêche lointaine (DWF) au calmar chinois (%)	Navires de pêche lointaine (DWF) au calmar coréens (n=77)	Navires de pêche lointaine (DWF) au calmar coréens (%)	Navires de pêche lointaine (DWF) au calmar taïwanais (n=65)	Navires de pêche lointaine (DWF) au calmar taïwanais (%)
Travail pour des salaires insuffisants ou sans rémunération	276	95.5 %	31	40.3 %	60	92.3 %
Retenue de salaires ou d'autres avantages promis	241	83.4 %	23	29.9 %	38	58.5 %
Servitude pour dettes ou manipulation de la dette	252	87.2 %	27	35.1 %	60	92.3 %
Rétention de documents d'identité	235	81.3 %	68	88.3 %	60	92.3 %
Tromperie	235	81.3 %	15	19.5 %	49	75.4 %
Isolement	268	92.7 %	73	94.8 %	52	80.0 %
Intimidation et menaces à l'encontre des travailleurs ou de leurs proches	56	19.4 %	2	2.6 %	4	6.2 %
Violences physiques et sexuelles	119	41.2 %	4	5.2 %	13	20.0 %
Restriction de la liberté de mouvement	262	90.7 %	67	87.0 %	62	95.4 %
Heures supplémentaires excessives	275	95.2 %	74	96.1 %	64	98.5 %
Abus de vulnérabilité	178	61.6 %	9	11.7 %	43	66.2 %
Conditions de travail et de vie abusives	238	82.4 %	6	7.8 %	25	38.5 %

La mesure de la fréquence du travail forcé démontre à quel point les conditions à bord des navires chinois sont bien plus dégradées. 85,1 % des navires battant pavillon chinois présentaient huit indicateurs ou plus à bord, contre 70 % des navires taiwanais et 25,7 % des navires coréens. Sur les 68 navires de notre ensemble de données sur lesquels l'EJF a identifié des cas extrêmes d'abus (violences physiques ou sexuelles graves, ou décès à bord), 96 % battaient pavillon chinois. Contrairement à Taiwan, qui a étendu ses protections du travail aux pêcheurs migrants dans le cadre du Plan d'action 2022 pour les pêcheries et les droits humains, et à la Corée du Sud, dont la Loi sur les gens de mer interdit formellement le travail forcé et la confiscation de passeports, la Chine ne dispose d'aucune législation nationale du travail accordant des protections significatives aux pêcheurs migrants travaillant à bord de ses navires de pêche lointaine (DWF) au calmar.

**Tableau 13 :** Fréquence du travail forcé dans les trois États du pavillon.

État du pavillon	Navires présentant 8 indicateurs ou plus de travail forcé	Total des navires dans la base de données	Pourcentage du total
Chine	152	174	87.4 %
Taiwan	28	40	70.0 %
Corée du Sud	9	35	25.7 %

Les taux systématiquement élevés d'isolement et de restriction de la liberté de mouvement dans les trois États du pavillon pourraient être attribués à la longueur des sorties en mer et au refus d'accès aux téléphones ou au WiFi. Les horaires de travail excessifs — considérés comme tels lorsque les pêcheurs travaillent plus de 14 heures par jour, sont presque identiques dans les trois flottes. Cette convergence reflète vraisemblablement deux facteurs. Premièrement, la pêche à la turlutte et par attraction lumineuse sont des méthodes de pêche particulièrement intensives en main-d'œuvre. Deuxièmement, face à des marges étroites et en baisse, les exploitants ont une incitation financière directe à extraire davantage d'heures de travail de leurs équipages.<sup>232/233</sup>

*“Le WiFi n'était accessible qu'au chef mécanicien et au capitaine [...] Les membres d'équipage indonésiens n'avaient pas le droit de l'utiliser.”*

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un navire de pêche au calmar battant pavillon chinois opérant dans le PSE, juin 2025.

Les navires chinois auraient passé en moyenne six mois de plus en mer par rapport aux navires coréens ou taiwanais. Sur les 53 navires de notre étude, ayant prétendument passé plus de 12 mois en mer, tous sauf un battaient pavillon chinois.



Des pêcheurs indonésiens saluent leur navire de pêche alors qu'ils débarquent.

**Tableau 14 :** Comparaison entre la durée des campagnes et les taux de travail forcé dans les trois États du pavillon, selon les personnes interrogées.

État du pavillon (n=nombre de personnes interrogées)	Durée moyenne de campagne en mer (mois)	Indicateurs médians de travail forcé signalés (sur 12 indicateurs)	% de pêcheurs signalant au moins 7 indicateurs	Taux de violences physiques (%)
Chine (n=289)	12.2	9	92.4 %	41.2 %
Corée du Sud (n=77)	6.2	5	15.6 %	5.2 %
Taiwan (n=65)	5.7	9	81.5 %	20.0 %

**Tableau 15 :** Durée des sorties en mer comparée aux taux de pêche destructrice dans les trois États du pavillon par navire.

État du pavillon (n=nombre de navires)	Durée moyenne de campagne en mer (mois)*	Nombre moyen de pratiques de pêche destructrices signalées sur les navires
Chine (n=174)	12.6	1.72
Corée du Sud (n=35)	6.27	0.26
Taiwan (n=40)	5.67	0.6

\* La durée des sorties en mer varie légèrement selon que les données proviennent des personnes interviewées ou des navires. Cela s'explique par le fait que la réponse de chaque personne interviewée est enregistrée individuellement, tandis que la mesure de chaque navire correspond à la moyenne combinée des réponses des personnes interviewées (parfois multiples et variables).

Comme exposé à la page 43, les sorties plus longues sont corrélées à des taux plus élevés de pratiques de pêche destructrice et de travail forcé, et les données présentées ci-dessus suggèrent que les résultats plus défavorables observés pour la flotte battant pavillon chinois sur pratiquement tous les autres indicateurs analysés dans ce rapport ne peuvent être dissociés du fait que ses navires restent en mer, en moyenne, environ deux fois plus longtemps que les navires taiwanais et sud-coréens.



Un pêcheur montre les blessures subies après avoir dû travailler de longues heures dans le congélateur du navire, entraînant de graves engelures et la perte de plusieurs doigts. Ce navire opérait dans le PSE.

## Une opportunité de coordination multilatérale

La formation d'une coalition d'États côtiers affectés pour traiter les préoccupations halieutiques régionales n'est pas sans précédent. Par exemple, en 2021, le Chili, l'Équateur, le Pérou et la Colombie ont publié une déclaration commune par le biais de la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS) exprimant leur engagement à faciliter les efforts de partage d'informations et à prendre des mesures conjointes contre la pêche IUU dans leurs ZEE.<sup>234</sup> 12 pays de la région conduisent également des exercices navals et de garde-côtes conjoints sur une base annuelle, dans le but de mieux surveiller les eaux écologiquement importantes de ces pays côtiers.<sup>235</sup>

Comme ce rapport l'a décrit, la pêche non réglementée au calmar se déroule souvent juste en dehors des ZEE des pays. Cette zone est même désignée familièrement sous le nom de "Mille 201" dans l'ASO, en raison de sa proximité immédiate avec la frontière de la ZEE de l'Argentine — s'étendant à 200 milles de la côte.<sup>236</sup> À travers le monde, d'autres pays font face à des défis similaires de la part des flottes de pêche lointaine (DWF) au calmar qui s'engagent dans une pêche non réglementée en haute mer et effectuent des intrusions illégales dans les eaux des États côtiers.<sup>237</sup> L'absence de RFMO dans l'ASO et le NWIO, aux côtés d'une SPRFMO inefficace dans le PSE, laisse ces pays livrés à eux-mêmes.

La propre analyse de l'EJF établit à 24 le nombre de pays dits du "Mille 201" dans le monde (tableau complet en Annexe). La liste comprend plusieurs pays en développement dont les capacités à surveiller les activités de pêche le long de leurs côtes ou à répondre aux menaces posées par un si grand nombre de navires de pêche industrielle sont limitées.

Ces pays ont été identifiés comme vulnérables aux flottes de pêche lointaine (DWF) au calmar pour l'une des deux raisons suivantes. Soit ces flottes opèrent une partie de l'année à la lisière de leurs ZEE, soit l'industrie nationale de la pêche de ces pays dépend de la population

de calmars présente ou des espèces associées (thons, espèces apparentées) pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des pêcheurs locaux.

L'amélioration des efforts de coordination multilatérale en Amérique latine devrait inciter les pays affectés, de manière similaire, par la pêche non réglementée au calmar à rechercher des partenaires de coalition pour engager des négociations multilatérales unifiées, visant à résoudre les préoccupations de ces pays. Par exemple, les pays du NWIO pourraient mettre en place une plateforme diplomatique conjointe pour défendre collectivement leurs intérêts à la CTOI et dans les forums pertinents des Nations Unies. Les pays pourraient également plaider pour l'inclusion des pêcheries de calmars dans le mandat du BBNJ. D'autres options, dans le cadre de cet instrument, pourraient impliquer que des pays ou des groupes de pays demandent un ABMT ou une évaluation d'impact environnemental (EIE) afin d'encourager les efforts multilatéraux vers une solution.<sup>238</sup>

Les lignes directrices adoptées par l'Association des États riverains de l'océan Indien (IORA) (mai 2025) reconnaissent formellement l'existence d'une lacune au niveau des RFMO pour les espèces non thonières dans l'océan Indien et fournissent un cadre pour une action coordonnée, mais ces lignes directrices n'abordent pas encore le défi spécifique de la pêche non réglementée au calmar, qui constitue l'exemple le plus significatif sur le plan commercial du vide qu'elles identifient.<sup>239</sup>

Les États du NWIO partagent un intérêt commun majeur à combattre l'extraction non réglementée d'une espèce clé des eaux adjacentes à leurs ZEE par une flotte dont la quasi-totalité des navires battent le pavillon d'un État unique. Cette flotte menace de compromettre des pêcheries thonières d'importance mondiale, les moyens de subsistance des pêcheurs artisanaux et les écosystèmes marins dont dépendent leurs citoyens. Le précédent latino-américain démontre que l'action collective est possible. Il est également crucial d'enrayer l'appauvrissement progressif d'une ressource partagée dans un vide de gouvernance qui ne profite à personne, si ce n'est aux exploitants de la flotte qui en extrait les ressources.

Une rangée de navires artisanaux péruviens de pêche au calmar. Crédit : Société nationale de pêche artisanale du Pérou (SONAPESCAL).



Transbordement en mer entre un lamparo à turlutte et un navire frigorifique dans l'ASO. (Crédit : Garde-côtes argentins).

## Analyse de marché — Où va tout ce calmar ?

### Comment le calmar intègre-t-il la chaîne d'approvisionnement mondiale des produits de la mer

L'EJF a analysé les escales portuaires ultérieures des navires frigorifiques ayant collecté des captures auprès de navires de pêche au calmar dans le NWIO, le PSE et l'ASO, afin de comprendre où le calmar était débarqué et transformé. Les données révèlent un schéma de concentration clair, les navires frigorifiques desservant différentes zones de pêche ayant tendance à débarquer dans différents ports chinois. Ces préférences de débarquement semblent correspondre à l'espèce de calmar capturée plutôt qu'à la pêcherie d'origine. Le calmar à dos violet du NWIO, par exemple, est débarqué plus fréquemment à Fuzhou et à Shidao, le calmar jumbo du PSE est davantage débarqué à Zhoushan, et le calmar rouge d'Argentine est davantage débarqué à Busan et à Shidao.

Ce schéma est cohérent avec la spécialisation plus large des capacités chinoises de transformation du calmar par port : des analyses sectorielles confirment que les gouvernements municipaux de Zhoushan, Fuzhou et Rongcheng se sont activement concurrencés pour attirer les captures de pêche lointaine (DWF) grâce à des subventions différenciées et des investissements dans la transformation, chaque port développant des points forts distincts en matière de traitement des espèces et de catégories de produits.<sup>240</sup> La sécurisation des capacités de transformation des matières premières de calmar constitue un élément d'une compétition plus large entre les provinces côtières chinoises pour devenir la "province maritime la plus puissante" du pays (海洋强省) — un cadre qui a été formellement adopté dans les plans de développement provinciaux du Zhejiang, du Fujian et du Shandong.<sup>241</sup>

**Tableau 16 :** Pourcentage des trajets de navires frigorifiques de chaque zone de pêche visitant les principaux ports de débarquement de calmars.

Port	PSE (n = 441) (%)	ASO (n = 260) (%)	NWIO (n = 338) (%)
Zhoushan	68.0	21.5	3.6
Busan <sup>ix</sup>	23.1	44.6	18.3
Ningbo	31.1	14.6	3.8
Shidao	23.4	49.6	28.4
Fuzhou	6.8	5.4	45.3
Taizhou	3.4	0.8	12.4

<sup>ix</sup> Pour l'analyse de ce tableau, les trajets de navires frigorifiques vers Busan ont été exclus lorsque Busan constituait le premier port d'escale. Pour plus de détails, veuillez consulter le texte.

Un peu plus de la moitié des 1 588 trajets de navires frigorifiques analysés (50,4 %) ont fait escale à Busan directement après avoir reçu des transbordements en mer. Cependant, 67 % de ces navires frigorifiques ont passé moins d'une journée dans ce port, contre des séjours pouvant atteindre 15 jours dans des ports comme Zhoushan en Chine. Le déchargement de cargaison ne s'y déroule donc vraisemblablement pas à Busan lorsqu'il s'agit du premier port d'escale.

Des témoignages partagés avec l'EJF suggèrent que Busan et Singapour sont utilisés par la flotte chinoise comme ports de pays tiers pour les rotations d'équipages plutôt que pour le débarquement de captures — des plaques tournantes logistiques vitales qui permettent le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement mondiale en calmars sans jamais y apparaître comme destinations de transformation.

Busan est un centre important de transfert d'équipages pour les navires de pêche lointaine (DWF) chinois.



Membres d'équipage triant les différentes captures sur le pont d'un sennet lumineux battant pavillon chinois opérant dans l'océan Indien occidental et nord-ouest (NWIO).

**“Je suis retourné au port de Busan depuis la haute mer. Ensuite, j'ai dû y passer la nuit. Et le lendemain matin, je suis allé à l'aéroport de Busan, puis à Incheon. Ensuite, j'ai pris l'avion pour Jakarta.”**

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d'un lampro à turlutte battant pavillon chinois opérant dans le PSE, mars 2025.

Après avoir effectué un transbordement dans le PSE, 68 % des trajets de navires frigorifiques étaient destinés au port de Zhoushan et 31 % au port voisin de Ningbo, dans la province du Zhejiang. Malgré la perte progressive de son importance en tant que pôle de transformation du calmar en raison de la hausse des coûts de main-d'œuvre,<sup>242</sup> Zhoushan demeure le port de déchargement et la plaque tournante commerciale les plus favorisés pour des centaines de compagnies de pêche au calmar. Au sein de la Base nationale de pêche lointaine (DWF) de Zhoushan, où est implanté le Centre chinois de commerce du calmar issu de la pêche lointaine (DWF), différentes espèces de calmars déchargées des navires frigorifiques sont mises aux enchères. En 2025, le Centre a commercialisé 325 500 tonnes de produits de la mer issus de la pêche lointaine (DWF), représentant environ 60 % du commerce chinois du calmar.<sup>243</sup> Zhoushan conserve également une industrie traditionnelle de taille respectable, transformant 40 000 tonnes de calmars séchés par an et générant des revenus d'environ 5 milliards de RMB (731 millions USD).<sup>244</sup> Beaucoup de ces produits traditionnels de calmars séchés sont transformés à partir de calmars jumbo originaires du PSE.<sup>245</sup>

Près de 50 % des trajets de navires frigorifiques en provenance de l'ASO ont abouti au port de Shidao, dans la province du Shandong, aux côtés de 23 % des trajets de navires frigorifiques en provenance du PSE et de 28 % de ceux en provenance du NWIO. Shidao traite désormais plus de 400 000 tonnes de matières premières brutes de

calmar annuellement, générant des revenus d'environ 9 milliards de RMB (1,32 milliard USD).<sup>246</sup> Cette croissance soulève des préoccupations supplémentaires. En 2023, l'Outlaw Ocean Project a révélé qu'au moins deux grandes filiales de transformation appartenant au Groupe Chishan — basé à Shidao — auraient recouru au travail forcé de Ouïghours dans leurs usines de transformation.<sup>247</sup>

Les données de suivi des navires montrent que le port de Fuzhou, dans la province du Fujian, émerge comme un pôle de débarquement de calmars capturés dans le NWIO. Contrairement aux navires frigorifiques opérant dans le PSE et l'ASO, les navires frigorifiques opérant dans le NWIO ont rarement accosté à Busan et se sont rarement aventurés vers d'autres zones de pêche (seulement 6 % d'entre eux ont été enregistrés dans d'autres zones). Cela est probablement dû à la commodité des routes et au fait que plus de la moitié des navires opérant dans le NWIO appartiennent à des entreprises basées dans la province du Fujian.

La Zone de libre-échange de Mawei à Fuzhou est non seulement le centre de distribution de produits de la mer issus de la pêche lointaine (DWF) le plus important du sud de la Chine, mais abrite également le principal pôle chinois de commerce de matières premières issues des requins.<sup>248</sup> En effet, la Pingtan Marine Enterprise (PME), société qui possède plus de 15 % des navires du NWIO étudiés par l'EJF pour ce rapport, a établi son port d'attache à Fuzhou (voir encadré PME). La PME a été publiquement impliquée dans le transbordement de milliers de requins, après qu'un navire frigorifique lui appartenant a été saisi à l'intérieur du Parc national des Galápagos en 2017.<sup>249</sup> Les requins découverts à bord de ce navire frigorifique comprenaient des requins baleines qui auraient pu être capturés par des sennets coulissants<sup>250</sup> — un type d'engin largement déployé et exploité par la PME dans le NWIO. Le navire frigorifique de la PME a, par la suite, été mis en relation avec le pôle de commerce de requins de Mawei à Fuzhou.<sup>251</sup>

## Pingtan Marine Enterprise

La Pingtan Marine Enterprise (PME) est l'un des plus grands conglomérats de pêche privés de Chine, bien que la société ne soit pas exempte d'implication étatique. Par exemple, en 2015, la China Agricultural Industry Development Fund Co., Ltd., détenue par l'État, a réalisé un investissement stratégique de 400 millions de RMB (environ 65 millions USD à l'époque) dans la filiale de pêche entièrement détenue par la PME — la Fujian Provincial Pingtan County Ocean Fishing Group Co., Ltd (Pingtan Fishing). Avec son affiliée Fuzhou Honglong Ocean Fishing (Honglong), Pingtan Fishing contrôle près de 100 navires de pêche et navires frigorifiques.<sup>252</sup> Dans le NWIO seul, la PME exploite au moins 54 senneurs lumineux et six navires frigorifiques. 17 d'entre eux (31,5 %) figurent sur notre liste de navires d'intérêt.

L'histoire de la PME offre un exemple de cas d'étude exceptionnellement clair de la manière dont les capacités chinoises de pêche lointaine (DWF) sont construites et reconstruites autour des contraintes réglementaires. En 2012, le gouvernement chinois a introduit des contrôles limitant le nombre de navires de pêche lointaine (DWF), légiférant que les navires ne pouvaient être "remplacés" que sur la base des quotas de navires existants des entreprises.<sup>253</sup> En 2014, Fuzhou Honglong a utilisé 68,5 millions de RMB (10 millions USD) de subventions gouvernementales pour remplacer 23 anciens navires par de nouveaux chalutiers destinés aux eaux de l'Indonésie, de l'Inde et du PSE.<sup>254</sup> Cependant, lorsque l'Indonésie a instauré une interdiction pour les navires étrangers de pêcher dans sa ZEE (fin 2014), la PME a annoncé des plans pour remplacer ces navires par des senneurs lumineux qui opéreraient dans le NWIO et l'océan Pacifique Nord-Ouest à la place.<sup>255</sup> En 2019, la PME avait enregistré 59 lamparos à turlutte et senneurs lumineux nouvellement remplacés auprès du gouvernement provincial du Fujian, aux côtés de 10 navires supplémentaires sous le nom de Honglong<sup>256</sup> — dont au moins 27 ont été déployés dans le NWIO.<sup>257</sup>

Ces remplacements ont représenté une mise à niveau significative des capacités. La capacité de capture annuelle est passée d'une estimation de 80 000 tonnes à 110 000 tonnes. La puissance motrice moyenne a plus que doublé, passant d'une moyenne de 705 kW à environ 1 620 kW.<sup>258</sup> La jauge brute unitaire a également augmenté, passant d'une fourchette de 192 à 480 tonnes auparavant à une moyenne de 1 140 tonnes pour les senneurs lumineux et 1 100 tonnes pour les lamparos à turlutte — soit une augmentation de 130 à 470 %.<sup>259</sup>

En décembre 2022, neuf entités associées au bénéficiaire effectif de la PME, Xinrong Zhuo, ainsi que 125 navires associés à la société, ont été sanctionnés par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du Département du Trésor américain sur la base du Global Magnitsky Human Rights Accountability Act.<sup>260</sup> Pour la première fois, le Trésor américain sanctionnait une société cotée au NASDAQ. Les violations des droits humains ayant motivé la sanction — violences physiques, heures supplémentaires excessives, restriction de la liberté de mouvement, conditions de vie et de travail abusives, retenue de salaires, tromperie — correspondent aux indicateurs de travail forcé de l'OIT identifiés par les investigations de l'EJF.

Selon la récente investigation de C4ADS, la sanction de 2022 n'a pas matériellement contraint les opérations de la PME. Une nouvelle entité, Fujian Juchangtai Fishery Group Co., Ltd., a été créée en 2021. Elle est gérée par des membres de la famille de Xinrong Zhuo depuis la sanction. Entre 2024 et 2025, au moins 22 navires de pêche ont été vendus et transférés de Pingtan Fishing ou Honglong vers Juchangtai.<sup>261</sup>

Une analyse de la chaîne d'approvisionnement réalisée par l'Outlaw Ocean Project, en 2023, a retracé les calmars capturés par PME à travers cinq transformateurs chinois jusqu'à 61 importateurs — basés principalement aux États-Unis (63,9 %), au Canada (14,7 %) et en Espagne (14,7 %) — et finalement jusqu'à 47 acheteurs aux États-Unis (68 %), au Canada (17 %), en Espagne (6,4 %) et en Australie (4,2 %).<sup>262</sup>

La propre analyse de l'EJF, utilisant TradeData Pro, a permis d'identifier 178 importateurs ou acheteurs uniques d'environ 22 620 tonnes de produits à base de calmars auprès de ces cinq transformateurs entre 2020 et 2025 : environ 56,4 % des expéditions sont entrées sur le marché américain, 12 % en Espagne, 7,6 % en Australie et 7 % au Maroc. Ces conclusions établissent un lien entre les calmars de la PME et certains des marchés de produits de la mer les plus influents, tout en étant de manière crédible associés à des transbordements de requins à grande échelle, au travail forcé et à l'utilisation de zones de pêche non réglementées.

## Comment les produits à haut risque atteignent les principaux marchés de consommation

Entre 2020 et 2024, la Chine était le premier exportateur mondial de calmars et de seiches, représentant environ 27 % des exportations mondiales — soit environ le double du deuxième exportateur, le Pérou (14 %), et devant l'UE (11 %), l'Indonésie, l'Inde et l'Argentine (7 % chacun).<sup>263</sup> Les exportations chinoises étaient principalement destinées au Japon (19 %), à la Thaïlande (14 %), à la Corée du Sud (12 %), à l'UE (10 %), aux Philippines et aux États-Unis (7 % chacun), avec des expéditions supplémentaires vers le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie, entre autres pays.<sup>264</sup>

Du côté des importations, l'UE était le premier marché mondial pour les calmars et les seiches au cours de la même période, représentant environ 29 % des importations mondiales, suivie de la Chine (21 %), de la Thaïlande (11 %), du Japon (8 %), de la Corée du Sud (8 %) et des États-Unis (4 %). Au sein de l'UE, l'Espagne était responsable de la moitié de toutes ces importations — faisant d'elle, lorsque les États membres de l'UE sont comptés individuellement, le deuxième importateur mondial de calmars après la Chine.<sup>265</sup>

Ces flux commerciaux démontrent que les principaux marchés finaux — notamment l'UE, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Japon et la Corée du Sud — dépendent de chaînes d'approvisionnement mondiales en calmars dans lesquelles les transformateurs et exportateurs chinois jouent un rôle dominant. Là où les contrôles à l'importation sont faibles et la transparence limitée, ces mêmes circuits facilitent l'accès au marché de calmars associés à des crimes environnementaux, des abus au travail et la pêche illégale.

Les investigations de l'EJF ont établi des liens crédibles dans la chaîne d'approvisionnement entre des navires de pêche au calmar à haut risque opérant dans l'ASO, le PSE et le NWIO, et des acheteurs de produits de la mer dans des États de marché clés à l'échelle mondiale, notamment l'UE, le Japon, les États-Unis, la Corée du Sud et le Royaume-Uni.

L'EJF a identifié 187 importateurs et acheteurs de produits de la mer capturés dans l'ASO, qui sont potentiellement issus de navires impliqués dans des décès ou des violences physiques à l'encontre de membres d'équipage.<sup>266</sup> Les recherches de l'EJF ont identifié 58 navires battant pavillon chinois opérant dans le PSE impliqués dans des abus halieutiques ou au travail. Parmi ceux-ci, 23 disposent actuellement de l'autorisation d'exporter leurs produits vers l'UE, et 20 sont autorisés à exporter vers le Royaume-Uni.<sup>267</sup>



Deux navires chinois de pêche au calmar lors d'une rencontre en mer.

## 41 % des navires participants au FIP taïwanais impliqués dans des pratiques de pêche destructrices ou des abus au travail



Un pêcheur indonésien posant avec un oiseau marin à bord d'un navire de pêche au calmar battant pavillon taïwanais opérant dans l'ASO.

Sur les 83 navires battant pavillon taïwanais inscrits sur le Projet d'amélioration des pêcheries (FIP) de calmar argentin du sud-ouest de l'Atlantique<sup>268</sup>, 41 % d'entre eux étaient impliqués dans des pratiques de pêche destructrices ou des abus au travail selon les investigations de l'EJF. Ce FIP a été lancé en 2022 dans le but d'améliorer la collecte de données et le suivi de la pêcherie de calmars de l'ASO.<sup>269/270</sup>

Les FIP sont des programmes multipartites — généralement initiés par des acteurs industriels avec le soutien d'ONGs et d'acheteurs de produits de la mer — qui publient un plan de travail pluriannuel visant à orienter une pêcherie vers une certification du Marine Stewardship Council ou des normes de durabilité équivalentes. L'adhésion à un FIP est largement utilisée par les distributeurs, les entreprises de restauration et les transformateurs comme moyen de vérifier et de promouvoir la durabilité dans les pêcheries mondiales.<sup>271</sup>

Les conclusions de l'EJF sur les opérations battant pavillon taïwanais dans l'ASO sont corroborées et complétées par des recherches indépendantes en sources ouvertes menées par l'Outlaw Ocean Project. L'investigation d'Outlaw Ocean sur les flottes de pêche lointaine (DWF) au calmar taïwanais et sud-coréennes, s'appuyant sur des registres portuaires, des articles de presse, des bulletins gouvernementaux, des données satellitaires et les réseaux sociaux des membres d'équipage, a identifié au moins 22 membres d'équipage décédés ou portés disparus lors de leur travail à bord de navires de pêche au calmar battant pavillon taïwanais entre 2019 et 2025, et au moins 6 travailleurs supplémentaires signalés blessés sur six navires différents.<sup>272</sup>

Outlaw Ocean a identifié au moins deux sociétés membres de ce FIP exportant des produits à base de calmars vers les États-Unis : Ammon International et Fue Shin Fishery. Entre 2020 et 2025, Ammon International a expédié au moins 4 000 tonnes de produits à base de calmars à des importateurs aux États-Unis. Parmi ceux-ci figurent des sociétés telles que Baywatch Seafood, Imaex Trading et Sea Win.<sup>273</sup>

Prises dans leur ensemble, ces conclusions soulèvent de sérieuses questions quant à l'utilisation de l'adhésion à un FIP comme signal de durabilité à destination du marché : près de la moitié de la flotte participante était prétendument liée à des pratiques de pêche destructrices ou à des abus au travail selon les seules preuves de l'EJF, et les produits de ces navires entrent dans les chaînes d'approvisionnement de la restauration américaine sous couvert d'un soutien à l'amélioration des pêcheries.<sup>274</sup>

Deux exploitants du PSE se distinguent — la Zhoushan Distant Water Squid Professional Cooperative et le China National Agricultural Development Group (qui détient la China National Fisheries Corporation (CNFC)) — un conglomérat d'État qui joue l'un des rôles les plus influents dans l'ensemble de la chaîne de valeur chinoise du calmar.<sup>275</sup> Sur les 12 navires de la Zhoushan Squid Cooperative impliqués dans des abus halieutiques ou des violences physiques, trois étaient autorisés à exporter vers l'UE et un était autorisé à exporter vers le Royaume-Uni. Sur les 10 navires détenus par la CNFC, trois navires étaient autorisés à exporter vers l'UE et deux étaient autorisés à exporter vers le Royaume-Uni.<sup>276</sup>

## Les contrôles à l'importation sont entravés par des faiblesses structurelles

Plusieurs grands marchés, notamment l'UE et les États-Unis, ont introduit des systèmes de traçabilité et des mécanismes de contrôle des importations destinés à empêcher les produits de la mer capturés illégalement d'entrer dans leurs chaînes d'approvisionnement nationales. Cependant, un certain nombre de faiblesses structurelles limitent la portée de ces régimes.

**L'absence de codes commerciaux dédiés au niveau des espèces pour les principales espèces de calmars signifie que les calmars provenant à la fois de pêcheries non réglementées et de pêcheries bien gérées peuvent être agrégés sous les mêmes codes douaniers généraux — créant une lacune majeure en matière de transparence pour les acheteurs de produits de la mer.**

Premièrement, les données commerciales actuelles ne permettent pas de mesurer avec précision la quantité de calmars à haut risque entrant sur les principaux marchés. Cela est dû à l'absence de traçabilité au niveau des espèces dans le cadre du Système harmonisé (SH) de codification — les codes commerciaux standardisés à l'échelle mondiale ne distinguent pas les différentes espèces de calmars, rendant impossible l'isolation fiable des importations de calmars originaires de l'ASO, du PSE ou du NWIO en identifiant des espèces géographiquement distinctes.

Ce manque d'information granulaire crée une lacune majeure en matière de transparence. Les calmars provenant de pêcheries très différentes — certaines non réglementées ou insuffisamment réglementées, d'autres présentant de sérieuses préoccupations de gouvernance, d'autres encore



Des membres d'équipage travaillent à la transformation des calmars jumbo à bord d'un lamparo à turlutte chinois dans le PSE

bien gérées — sont tous agrégés sous les mêmes codes douaniers généraux du SH. Même lorsque les espèces pourraient servir de substitut partiel à la localisation des captures (le calmar argentin, par exemple, est capturé presque exclusivement dans l'ASO), l'absence de codes au niveau des espèces fait perdre ce substitut. Il en résulte que les statistiques commerciales officielles ne peuvent pas, à elles seules, distinguer les produits liés à la destruction environnementale, au travail forcé et aux violations des droits humains de ceux qui ne le sont pas.

La situation s'aggrave une fois que les produits atteignent le consommateur final. Une investigation d'Oceana de novembre 2025 a révélé que 49 % des 198 produits à base de calmars échantillonnés à Bruxelles et à Milan ne fournissaient aucune information significative ni sur l'espèce ni sur les zones de capture.<sup>277</sup> Deux des espèces au cœur de ce rapport — le calmar argentin et le calmar jumbo — étaient les plus susceptibles de se retrouver dans ces produits non étiquetés. La mauvaise application des obligations d'étiquetage érode davantage la traçabilité et aboutit à ce que des calmars provenant de pêcheries non réglementées se retrouvent dans l'assiette des consommateurs.

La deuxième faiblesse découle d'une mauvaise traçabilité de la chaîne d'approvisionnement au niveau de l'État du pavillon. Lorsque les identités des navires sont dissimulées — lorsque les captures sont mélangées dans des expéditions en vrac, que les documents sont falsifiés ou que les obligations de diligence raisonnable sont mal appliquées — les garanties de la chaîne de contrôle sont considérablement affaiblies. Cela est particulièrement préoccupant pour les pêcheries de pêche lointaine (DWF) au calmar évoquées dans ce rapport, où le transbordement est omniprésent et où les réseaux logistiques en mer et les structures d'actionnariat complexes rendent difficile le contrôle de la chaîne d'approvisionnement.

## Conclusion

Les principales pêcheries de calmars illustrent le point auquel la gouvernance mondiale des produits de la mer cesse tout simplement de fonctionner, bien que les calmars comptent parmi les produits de la mer les plus échangés et les plus précieux au monde, consommés sur chaque grand marché. Pourtant, contrairement au thon — géré par un réseau de cinq grandes RFMOs dotées de registres de navires, de dispositifs de documentation des captures et de programmes d'observateurs — la majorité des captures mondiales de calmars provient d'eaux sans réglementation.



Un pêcheur dort à même le pont d'un lampro à turlutte chinois opérant dans le PSE.

Les trois pêcheries de calmars couvertes par ce rapport — le nord-ouest de l'océan Indien (NWIO), le Pacifique Sud-Est (PSE) et l'Atlantique Sud-Ouest (ASO) — représentent ensemble environ 60 % de l'approvisionnement mondial en calmars. Deux de ces pêcheries ne disposent d'aucune RFMO, et la troisième possède une RFMO enlisée par un consensus inatteignable et les motivations inavouées d'États qui profitent du blocage des progrès. L'absence persistante de dispositions relatives au travail, d'un suivi rigoureux ou de réglementations sur la durée des sorties représente des angles morts critiques que les flottes de pêche lointaine (DWF) exploitent.

Les pêcheries non réglementées telles que celles-ci sont des espaces où l'absence de gouvernance et de contrôle devient le modèle opérationnel, et où les flottes, les États du pavillon et les chaînes d'approvisionnement s'adaptent pour tirer profit des lacunes. Plus une pêcherie demeure non réglementée, plus ces pratiques s'enracinent et plus il est difficile de les déloger. Les États du pavillon résistent aux mesures de transparence parce que l'opacité sert leurs intérêts commerciaux, et chaque année d'inaction renforce les avantages structurels de ceux qui bénéficient du statu quo. Les abus identifiés par les investigations de l'EJF sont les conséquences prévisibles d'un système mondial de produits de la mer dans lequel cette situation est désormais devenue la norme.

La domination indéniable de la Chine sur le marché mondial du calmar est indissociable de cette crise de gouvernance. Sa flotte de pêche lointaine (DWF) au calmar a connu une croissance rapide au cours des deux dernières décennies, dépassant de loin le développement des cadres réglementaires à tous les niveaux, et de nombreux marchés de produits de la mer dépendent désormais de calmars provenant des chaînes d'approvisionnement chinoises, hautement opaques et consolidées. Les navires chinois de pêche au calmar opèrent en haute mer pendant des mois, voire des années, maximisant le temps de pêche grâce à un transbordement omniprésent. La Chine continue de fournir des rapports publics minimes sur les données de captures des navires, a considérablement sous-investi dans la couverture par des observateurs, et dispose d'une application faible, incohérente ou inexistante des normes environnementales et du travail — et ces normes elles-mêmes sont souvent insuffisantes. Le fait que les navires battant pavillon chinois aient enregistré des résultats systématiquement pires sur pratiquement chaque mesure dans les investigations d'EJF est le produit direct de ces facteurs ; par exemple, les 25 décès enregistrés dans l'ensemble de données d'EJF portant sur 249 navires sont tous survenus sur des navires battant pavillon chinois.

À la base de chaque conclusion de ce rapport se trouve le manque fondamental de transparence dans les pêcheries mondiales de calmars. Les pêcheurs interrogés pour ce rapport sont, dans bien des cas, les seuls témoins de ce qui se passe à bord de ces navires, hormis ceux qui les rémunèrent. Les recherches de l'EJF montrent que les flottes de pêche au calmar opèrent avec des niveaux de secret qui seraient inacceptables dans presque toute autre grande industrie mondiale. Les volumes de captures, la composition des espèces et les déclarations de prises accessoires sont systématiquement sous-déclarés ou non déclarés en raison de l'absence d'incitations des États du pavillon, de régimes de gouvernance multilatérale, ou de pression de la part des acheteurs de produits de la mer. Sans intervention, les dynamiques d'expansion et d'effondrement, qui ont déjà conduit à des effondrements de populations dans plusieurs pêcheries de calmars, sont susceptibles de se reproduire pour d'autres espèces et zones de pêche, avec des conséquences pour chaque marché qui en est venu à dépendre du calmar comme ressource stable.

Bien que les différences géographiques entre les trois pêcheries de ce rapport soient considérables, la constance et la prévalence des indicateurs de travail forcé démontrent que les conditions de vie et de travail à bord des navires de pêche au calmar sont presque toujours déplorables. Au moins quatre indicateurs de travail forcé ont été enregistrés dans plus de 90 % des entretiens conduits par l'EJF. Ces conditions constituent la norme de base de l'emploi à bord des navires de pêche lointaine (DWF) au calmar, et elles sont emblématiques d'une industrie qui opère désormais hors de toute responsabilisation.

Modifier cette trajectoire nécessitera des actions décisives pour limiter l'expansion des flottes de pêche au calmar et améliorer la transparence des opérations dans leur ensemble. L'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pêche destructrice et le travail forcé au sein de ces flottes consiste à commencer par réglementer les eaux dans lesquelles elles opèrent, et à supprimer l'avantage concurrentiel que procure l'opacité. Les États de marché qui alimentent la demande devraient réclamer, d'une seule voix, des contrôles renforcés sur les navires et dans les ports, afin de prévenir, dissuader, enquêter et poursuivre la pêche destructrice et les abus au travail.

Ce rapport a montré comment la flotte mondiale de pêche au calmar opère lorsque personne ne la surveille. Si la communauté internationale est incapable d'apporter une responsabilisation à des pêcheries de cette envergure et de cette importance commerciale, cela signale que la pêche non réglementée en haute mer n'est pas, à ses yeux, un problème à résoudre, mais une condition à accepter.



## Recommandations

Ce rapport a démontré comment le manque chronique d'attention internationale portée aux opérations de pêche lointaine (DWF) ciblant le calmar, ainsi que leur faible encadrement réglementaire, ont conduit à la prolifération de pratiques de pêche destructrices et d'abus en matière de droits humains et de droit du travail à travers les océans. Les conclusions mettent en évidence un ensemble de défaillances interconnectées : défaillances de la responsabilité des États du pavillon, insuffisances des mandats des RFMOs, sous-investissement dans les mécanismes de transparence, ainsi qu'atteintes aux droits fondamentaux des travailleurs en mer.

Afin de remédier à ces facteurs facilitateurs, d'améliorer la gouvernance des pêcheries et de contribuer à mettre fin aux violations des droits humains en mer, l'EJF recommande que tous les gouvernements soutiennent pleinement, adoptent et mettent en œuvre les dispositions de la Charte mondiale pour la transparence des pêcheries<sup>278</sup>, et de faire progresser chacun de ses 10 principes de manière encadrée dans le temps et fondée sur des résultats concrets.

Les sections suivantes fournissent des recommandations spécifiques aux parties prenantes concernées.



Des pêcheurs prennent en photo plusieurs requins capturés par un senneur lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO.

## États du pavillon :

À l'attention des principaux États du pavillon pratiquant la pêche lointaine (DWF) au calmar dans le monde :

- Améliorer la transparence et la responsabilisation des activités de pêche lointaine (DWF) au calmar, notamment en approuvant et en mettant en œuvre la Charte mondiale pour la transparence des pêches, en accordant une attention particulière à l'obligation de surveillance et d'inspection en mer des navires de pêche, et en éliminant le transbordement en mer du calmar, sauf s'il est préautorisé et étroitement surveillé par des observateurs humains et/ou une surveillance électronique à distance (REM).
  - Faire progresser activement les négociations multilatérales pour traiter la pêche lointaine (DWF) non réglementée au calmar, notamment en soumettant et en soutenant des propositions substantielles au sein du COFI, dans le cadre de l'Accord BBNJ (en particulier pour l'établissement d'ABMT couvrant l'ASO et le NWIO), et par la mise en œuvre conforme de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche.
  - Imposer une durée maximale de sortie en mer contraignante de 12 mois à tous les navires de pêche lointaine (DWF) au calmar, assortie d'une obligation de retour au port à l'issue de chaque campagne dans un port d'attache ou dans un port étranger où l'État du pavillon a déployé des agents compétents habilités à procéder à des inspections. Exiger une rotation des équipages à chaque retour au port, sans qu'aucun pêcheur ne soit maintenu en mer sur des campagnes consécutives sans période documentée de congé à terre.
  - Ratifier et mettre en œuvre la Convention n°188 de l'OIT sur le travail dans la pêche (C188)<sup>279</sup> ainsi que l'Accord du Cap<sup>280</sup>, entré en vigueur en janvier 2026. Veiller à ce que les protections prévues par la C188 — notamment le salaire minimum, les limites d'heures de travail, les périodes de repos obligatoires et la protection contre la confiscation des passeports — soient étendues, par la législation nationale, à tous les ressortissants étrangers travaillant à bord de navires de pêche lointaine (DWF) au calmar, dans les mêmes conditions que les ressortissants de l'État du pavillon.
  - Réformer les législations pertinentes afin de garantir que les pratiques de pêche destructrices fréquemment observées, telles que la découpe des ailerons de requin en mer et la capture de mammifères marins et d'autres mégafaunes vulnérables, soient interdites.
- Veiller à ce que les infractions fassent l'objet de poursuites assorties de sanctions financières et pénales suffisantes pour supprimer tout intérêt économique à enfreindre la réglementation. Lorsque la capture accidentelle de mégafaune vulnérable constitue un risque connu, soutenir le recours à des méthodes d'atténuation telles que les dispositifs acoustiques sous-marins (répulseurs acoustiques).<sup>281/282</sup>
- La Chine devrait regrouper ses documents réglementaires non contraignants actuels — notamment les divers "documents à en-tête rouge" encadrant la pêche en haute mer — au sein d'amendements substantiels et juridiquement contraignants au Règlement sur la gestion de la pêche lointaine (DWF) et à la Loi sur la pêche de la République populaire de Chine. Ces amendements doivent combler les lacunes permettant actuellement à la flotte de pêche au calmar (y compris les senneurs lumineux opérant dans le NWIO) d'échapper aux normes appliquées à la flotte thonière chinoise, et prévoir des sanctions correspondantes en cas de non-conformité.
  - Rendre obligatoire la divulgation des bénéficiaires effectifs, jusqu'à la personne physique, pour tous les navires battant le pavillon de l'État et opérant dans les pêcheries de pêche lointaine (DWF) au calmar, ces informations devant être rendues publiquement accessibles via le registre national des navires.
  - Exiger que tous les membres d'équipage étrangers à bord de navires de pêche lointaine (DWF) au calmar soient recrutés par le biais d'agences de recrutement agréées, soumises à la supervision de l'État du pavillon et des pays d'envoi de main-d'œuvre, avec des contrats directs rédigés dans une langue que le pêcheur comprend pleinement. Les contrats doivent inclure, avant le départ, une divulgation complète des salaires, retenues, durées d'engagement et procédures de recours.
  - Interdire le recours à des agences ou intermédiaires non agréés ou non enregistrés, aux dispositifs de servitude pour dettes ainsi qu'à la confiscation des documents d'identité à tout moment de la relation de travail.
  - La Chine devrait imposer un moratoire sur la pêche à la senne lumineuse compte tenu des impacts disproportionnés et indiscriminés de cette méthode sur les écosystèmes marins. Ce moratoire devrait rester en vigueur jusqu'à ce que des mesures soient introduites pour atténuer efficacement ces impacts.

## RFMO existantes :

À l'attention des RFMOs dont les mandats sont pertinents pour les pêcheries de calmars couvertes par ce rapport :

- **Toutes les RFMOs** : devraient adopter des limites de durée de sortie contraignantes de 12 mois au maximum pour les navires opérant dans les zones de convention des RFMOs, avec des retours obligatoires dans un port désigné à la fin de chaque sortie et une inspection par les autorités de l'État du pavillon ou de l'État du port.
- **Toutes les RFMOs dont les zones de compétence recoupent des activités importantes de pêche lointaine (DWF) au calmar** : devraient surveiller les interactions avec les pêcheries de calmars et les lacunes potentielles en matière de conformité, et chercher à établir des échanges d'informations dans la mesure du possible.
- **Toutes les RFMOs** : devraient imposer un moratoire sur la pêche à la senne lumineuse compte tenu des impacts disproportionnés et indiscriminés de cette méthode sur les écosystèmes marins. Ce moratoire devrait rester en vigueur jusqu'à ce que des mesures soient introduites pour atténuer efficacement ces impacts.
- **Toutes les RFMOs** : devraient élaborer des mesures de conservation et de gestion s'inspirant de la MCG 2024-04 de la WCPFC<sup>283</sup> qui établit des normes de protection du bien-être des équipages, notamment des exigences relatives aux contrats écrits, au rapatriement, aux soins médicaux et aux mécanismes de plainte.

- **La SPRFMO et ses États membres** : doivent dépasser le blocage lié au consensus qui a empêché tout progrès concernant les mesures de l'État du port, la couverture par des observateurs, la réglementation de la durée des campagnes et les dispositions relatives au travail dans la pêcherie de calmar jumbo. La soumission de neuf propositions ambitieuses lors de la réunion annuelle de la SPRFMO, au début de l'année 2026<sup>284</sup>, démontre qu'il existe un large soutien en faveur d'une MCG spécifique au calmar, accompagnée de normes minimales contraignantes en matière de transparence et de conditions de travail.
- **La CTOI** : devrait adopter une résolution reconnaissant que les pêcheries non thonières opérant dans sa zone de compétence interagissent avec les espèces gérées par la CTOI et devraient être soumises à des exigences minimales de déclaration des données (indépendamment de leurs espèces cibles déclarées ou du fait que les acteurs soient liés par l'accord de la CTOI), conformément aux obligations de la CTOI au titre de l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons et du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO. Cette démarche devrait être menée en étroite coopération avec le SIOFA.
- **Le SIOFA** : devrait engager une procédure formelle et accélérée visant à modifier la zone de compétence de l'Accord afin d'inclure les eaux de haute mer du NWIO, qui échappent actuellement à la juridiction effective du SIOFA et de la CTOI.
- **La SIOFA** : devrait adopter des exigences de déclaration des données applicables aux pêcheries de calmars, incluant la déclaration obligatoire (y compris rétroactive) de l'ensemble des captures (captures ciblées et prises accessoires), notamment les requins, tortues, cétacés et oiseaux marins.

## États de marché et acheteurs de produits de la mer :

À l'attention des autorités et des principaux acheteurs de produits de la mer de l'UE, du Royaume-Uni, des États-Unis, du Japon, de la Corée du Sud et d'autres grandes économies importatrices de calmars :

- Désigner les calmars provenant de Chine comme des produits à haut risque dans les régimes de contrôle des importations visant à détecter les risques de travail forcé et de pêche IUU, notamment dans le cadre du règlement européen sur le travail forcé, du Programme de surveillance des importations de produits de la mer des États-Unis et des dispositifs nationaux équivalents. Les conclusions de ce rapport fournissent une base factuelle claire justifiant une telle désignation.
- Appeler les principaux États du pavillon — la Chine, Taïwan et la Corée du Sud — à combler les lacunes en matière de conformité et de traçabilité qui permettent à la pêche non réglementée et abusive de perdurer au sein de leurs flottes de pêche lointaine (DWF) ciblant le calmar.
- Appeler les principaux États du pavillon à imposer des limites de durée des campagnes de pêche n'excédant pas un an pour les navires de pêche, à rendre obligatoires les inspections au port par des agents compétents de leurs administrations nationales chargées de la pêche et du travail, et à restreindre fortement la pratique du transbordement en mer, sauf lorsqu'elle fait l'objet d'un suivi à la fois par des observateurs humains et des systèmes électroniques.
- Utiliser les processus multilatéraux — notamment le COFI de la FAO, les processus existants des RFMOs, l'Accord BBNJ et l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche (obligations de l'Article 5) — afin de promouvoir des mesures contraignantes contre la pêche lointaine (DWF) non réglementée du calmar.
- Renforcer la transparence des marchés finaux en supprimant les exemptions d'étiquetage qui permettent la commercialisation de produits à base de calmars préparés, conservés ou destinés à la restauration sans indication de l'espèce ni de la zone de capture, afin de garantir que les consommateurs puissent faire des choix éclairés et que les obligations de diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement reposent sur des données réellement exploitables.
- Les acheteurs de produits de la mer — y compris les distributeurs, importateurs et entreprises de restauration — devraient approuver publiquement la Charte mondiale pour la transparence des pêcheries et aligner leurs pratiques d'approvisionnement sur ses principes, en accordant une attention particulière au Principe 7 relatif à la traçabilité des chaînes d'approvisionnement.
- Les acheteurs de produits de la mer s'approvisionnant auprès des pêcheries participant à des FIP ne devraient pas considérer l'adhésion à un FIP comme un substitut à la diligence raisonnable en matière de droits humains. Les

produits issus de pêcheries participant à des FIP devraient être soumis au même niveau de diligence raisonnable que les produits provenant de pêcheries non engagées dans un FIP.

## États côtiers affectés par la pêche non réglementée au calmar :

À l'attention des États côtiers dont les ZEE ou les eaux côtières sont adjacentes à des zones de pêche lointaine (DWF) non réglementée du calmar :

- Former des coalitions entre pays confrontés aux mêmes problématiques afin de promouvoir des solutions multilatérales face à la pêche lointaine (DWF) non réglementée du calmar, notamment dans le cadre de la FAO, de l'Accord BBNJ et de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche.
- Favoriser et encourager le partage d'informations concernant les flottes ou navires préoccupants ayant des antécédents d'intrusions illégales dans les eaux relevant de la juridiction des États côtiers. Encourager des échanges similaires concernant les navires sollicitant un accès aux ports et présentant un historique connu d'infractions halieutiques ou d'abus liés au travail.
- Explorer collectivement les possibilités de coopération multilatérale, notamment dans le cadre du BBNJ et de l'Accord sur les subventions à la pêche de l'OMC.
- S'engager auprès de mécanismes orientés vers le marché, tels que la Table ronde mondiale sur la chaîne d'approvisionnement en calmars, afin de promouvoir le renforcement des mécanismes de transparence et des normes de durabilité dans les pêcheries de calmars.

## Parties à l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche :

À l'attention des parties à l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche — et en particulier la Chine, en tant que principal État du pavillon de pêche lointaine (DWF) dans les pêcheries couvertes par ce rapport :

- Mettre fin à l'octroi de subventions aux flottes de pêche lointaine (DWF) opérant dans des zones de haute mer non réglementées, conformément aux dispositions de l'Accord.
- Veiller à ce que toute réduction des subventions s'accompagne d'une amélioration de la transparence concernant les navires ayant précédemment opéré dans des eaux non réglementées, afin que cette évolution ne se traduise pas simplement par une intensification des réductions de coûts en mer.
- Lorsqu'il est proposé de mettre en place de nouveaux dispositifs de gestion par zone ou de nouvelles RFMOs pour des espaces de haute mer auparavant non réglementés, soutenir leur création à travers des processus participatifs et transparents, fondés sur la science et ancrés dans le principe de précaution.

Des pêcheurs posent avec un oiseau marin capturé à bord d'un navire chinois de pêche au calmar à la turlutte opérant dans le PSE.



# Annexe

## Annexe 1 : Méthodologie complète

### Zones d'étude :

Trois zones de pêche au calmar en haute mer non réglementées ont été définies pour l'analyse, en utilisant des sous-zones FAO délimitées aux zones d'activité de pêche les plus denses afin de minimiser le bruit dans les données. Une couche vectorielle a été générée dans QGIS (v3.44) couvrant chaque zone d'étude.

- **Pacifique Sud-Est** : sous-zones FAO 87.1.4 et 87.2.6 au nord de 25°S, à l'exclusion des ZEE.
- **Atlantique Sud-Ouest** : FAO 41.2.3 et 41.3.1, à l'exclusion des ZEE.
- **Nord-ouest de l'océan Indien** : sous-zones FAO 51.3 et 51.4 au nord de 10°N, et 57.1 et 57.2 au nord de 6°S, à l'exclusion des ZEE.

### Entretiens avec les pêcheurs :

Dans le cadre de ses investigations, l'EJF a mené des entretiens avec 358 pêcheurs indonésiens et 80 pêcheurs philippins. Ces pêcheurs avaient travaillé à bord de 249 navires distincts de pêche lointaine (DWF) au calmar — battant pavillon chinois (174 navires), taiwanais (40 navires) et sud-coréen (35 navires) — entre 2020 et 2025. L'EJF mène régulièrement des entretiens ouverts semi-structurés avec des membres d'équipage ayant travaillé à bord de navires de pêche industrielle afin de rassembler des preuves de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (IUU) et de travail forcé potentiels. Les questions couvrent tous les aspects de l'emploi des pêcheurs, notamment leur processus de recrutement, les opérations de pêche, les conditions de vie et de travail à bord ainsi que les modalités de rapatriement. Tous les membres d'équipage ont été invités à donner leur consentement éclairé avant la conduite des entretiens.

Pour détecter le travail forcé, l'EJF a conçu son questionnaire et son cadre analytique principalement sur la base des indicateurs de travail forcé de l'OIT, tout en développant une série de sous-indicateurs fondés sur différentes lignes directrices de l'OIT ainsi que sur l'expérience approfondie de l'EJF dans ses échanges avec les pêcheurs sur cette thématique.<sup>285</sup> L'analyse de l'EJF regroupe les conditions abusives de travail et de vie au sein d'un indicateur unique.<sup>286</sup>

Dans la mesure du possible, l'EJF a tenté de corroborer les témoignages à l'aide d'éléments complémentaires, tels que des entretiens supplémentaires avec d'autres membres d'équipage du même navire, des preuves photographiques ou vidéo d'infractions de pêche IUU, leurs contrats, documents de voyage et bulletins de salaire.

L'EJF utilise à la fois les plateformes GFW et Starboard Maritime Intelligence<sup>287</sup> pour vérifier les transmissions AIS des navires. Ces données sont utilisées pour corroborer davantage les témoignages des membres d'équipage. L'EJF utilise également ces plateformes pour identifier d'éventuelles rencontres entre navires en mer.

Des investigations sur les réseaux sociaux, consistant notamment à rechercher des photographies, vidéos ou autres matériaux liés aux navires, ont également été entreprises. Pour les navires ayant fait l'objet d'analyses sur les réseaux sociaux, les vidéos et photographies originales peuvent être fournies sur demande. Les liens vers ces vidéos n'ont pas été inclus dans ce rapport afin de protéger l'identité des pêcheurs ayant mis ces contenus en ligne.

### Définition de la pêche destructrice et de l'aileronage de requin :

Les indicateurs de pratiques de pêche destructrice ont été calculés et regroupés par navire sur lequel l'abus a été signalé, tandis que les indicateurs de travail forcé ont été analysés au niveau de chaque personne interrogée individuellement. Cela s'explique par le fait que chaque pêcheur peut faire l'expérience de différents indicateurs de travail forcé. Les calculs de durée de campagne varient légèrement selon qu'ils sont analysés par pêcheur ou par navire. La durée moyenne de campagne de chaque pêcheur est enregistrée individuellement ; la durée de campagne de chaque navire correspond à la moyenne des durées de campagne — parfois multiples et variables — rapportées par les pêcheurs ayant travaillé à bord de ce navire.

Le rapport utilise l'expression "pratiques de pêche destructrices" plutôt que "pêche IUU" parce que le même comportement (découpe des ailerons de requin, atteintes délibérées à la mégafaune vulnérable) est classé comme IUU en vertu des réglementations de pêche lointaine (DWF) taiwanaises et coréennes, mais échappe à la définition plus restrictive de la Chine et au mandat des RFMO concernées. L'EJF définit la découpe des ailerons de requin comme la pratique consistant à prélever les ailerons d'un requin — souvent encore vivant — et à rejeter son corps à la mer.

### Données halieutiques et commerciales :

Les données halieutiques ont été extraites de la base FAO FishStat J (v.3)<sup>288</sup> et les données commerciales proviennent de UN Comtrade et d'Eurostat. Les sociétés de pêche, leurs transformateurs et leurs clients ont été identifiés via la base de données Bait-to-Plate de l'Outlaw Ocean Project, TradeData Pro et d'autres sources de renseignement en source ouverte (OSINT).<sup>289</sup>

### Navires d'intérêt :

Les navires d'intérêt (VOI) ont été compilés à partir de l'ensemble de données d'entretiens de l'EJF et de plusieurs ensembles de données secondaires, notamment la base de données Bait-to-Plate de l'Outlaw Ocean Project (recensant des navires soupçonnés d'activités de pêche IUU ou de violations des droits humains),<sup>290</sup> l'ensemble de données utilisé pour le rapport Pier Pressure de C4ADS<sup>291</sup> ainsi que des informations relatives aux arrivées pour cas de force majeure dans les ports péruviens.<sup>292</sup>

### Analyse du transbordement :

Les événements de rencontre impliquant les VOI ainsi que les escales de navires frigorifiques pour la période d'étude (du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2025) ont été extraits de GFW via son API à l'aide du package R "gfwr" (v. 3.0).

L'analyse des rencontres impliquant des VOI a été limitée aux événements impliquant des navires de soutien (transporteurs ou ravitailleurs). Les événements d'escale et de rencontre des navires frigorifiques ont été agrégés par trajet. Un "trajet de navire frigorifique" a été défini comme la période commençant à l'horodatage de fin de la dernière escale enregistrée avant un événement de rencontre impliquant le navire frigorifique, incluant tous les événements de rencontre et escales ultérieurs, et se terminant à l'horodatage de début de la dernière escale enregistrée avant un nouvel événement de rencontre. Les événements situés en dehors des zones étudiées ainsi que les trajets ayant commencé ou pris fin avant ou après la période d'étude ont été exclus.

### Identification des navires :

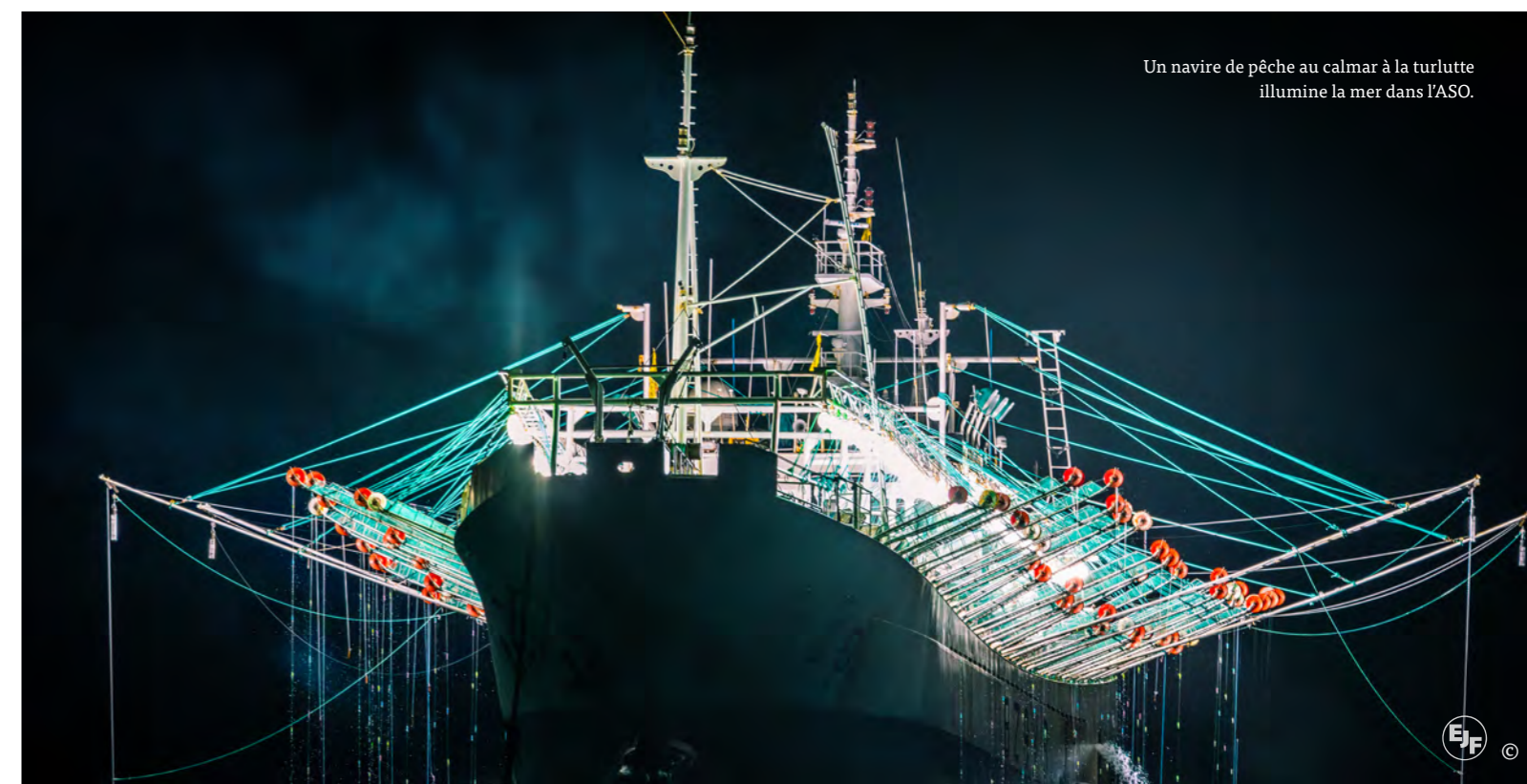
Les identifiants des navires ainsi que leurs caractéristiques techniques ont été extraits de la base de données du

registre des navires de GFW. Lorsqu'aucune information de registre n'était disponible, les informations AIS autodéclarées par le navire ont été utilisées. Les navires uniques ont été identifiés à l'aide d'un algorithme personnalisé qui compare les identifiants disponibles des navires (nom, numéro IMO, IRCS, MMSI) afin d'attribuer un score de similarité à toutes les paires possibles de navires dans l'ensemble de données. Les navires dont le score de similarité dépassait un seuil spécifié ont été considérés comme correspondant à la même coque et se sont vu attribuer un identifiant de navire unique.

Afin de maximiser la couverture des données et d'éviter les éventuels faux négatifs liés, par exemple, à de nouveaux types d'engins que les algorithmes actuels de GFW ne permettent pas encore de distinguer, l'analyse a inclus les navires identifiés comme "lamparos à turlutte" ainsi que les navires dont le type d'engin n'était pas déterminé (catégories d'engins "non concluants" et "pêche"). Les types d'engins ont ensuite été vérifiés à l'aide d'IHS Sea-web<sup>293</sup> et de méthodes de renseignement Open Source (OSINT), notamment des séquences vidéo sur Douyin<sup>294</sup> et des documents officiels d'approbation de remplacement de navires. Dans la zone d'étude du NWIO, un grand nombre de navires iraniens et pakistanais pratiquant la pêche au filet maillant dérivant ciblant des espèces pélagiques ont été exclus de l'analyse, car ils appartiennent à une pêcherie pélagique distincte de la flotte de pêche lointaine (DWF) du calmar examinée dans ce rapport.<sup>295</sup>

### Calculs de l'effort de pêche :

L'effort de pêche apparent des navires d'intérêt a été obtenu auprès de GFW au moyen d'analyses zonales réalisées pour chaque zone de pêche et pour chaque année comprise entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2025.

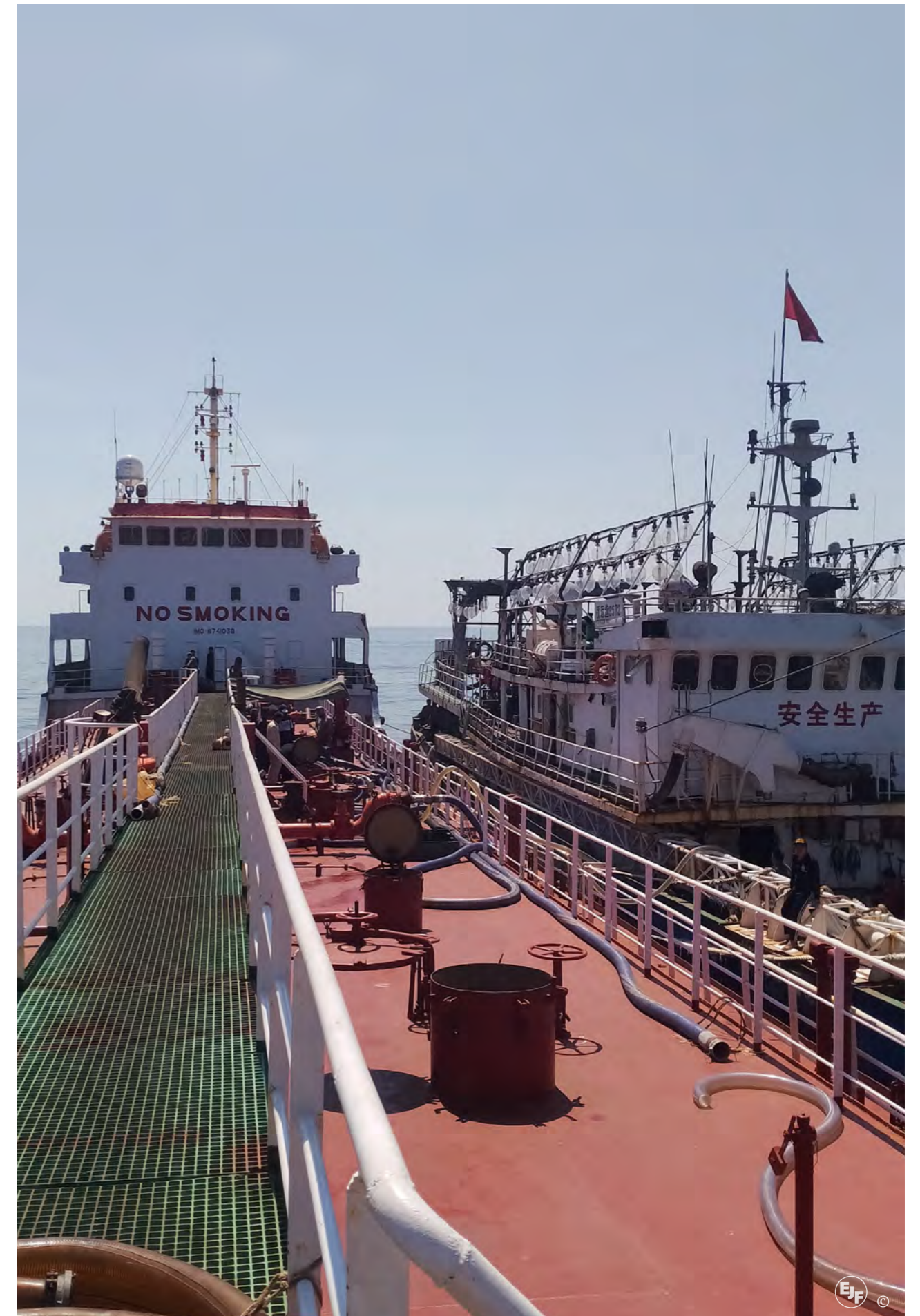


Un navire de pêche au calmar à la turlutte illumine la mer dans l'ASO.

## Annexe 2 : Tableau des 24 “Mile 201 countries”

**Tableau 17 :** Le terme “Mile 201 countries” est utilisé pour désigner les États côtiers dont la ZEE ou les eaux côtières sont adjacentes à des zones d’activité de pêche lointaine (DWF) au calmar non réglementée.

Pays	Région	Flotte concernée	Raison d’inclusion
France	Océan Indien nord-ouest	Chine	Pêche non réglementée du calmar et du thon
Inde	Océan Indien nord-ouest	Chine	Intrusions IUU / Pêche non réglementée au calmar et au thon
Kenya	Océan Indien nord-ouest	Chine	Pêche non réglementée du calmar et du thon
Maldives	Océan Indien nord-ouest	Chine	Pêche non réglementée du calmar et du thon
Oman	Océan Indien nord-ouest	Chine	Intrusions IUU / Pêche non réglementée au calmar et au thon
Pakistan	Océan Indien nord-ouest	Chine	Intrusions IUU / Pêche non réglementée au calmar et au thon
Somalie	Océan Indien nord-ouest	Chine	Pêche non réglementée au calmar et au thon
Yémen	Océan Indien nord-ouest	Chine	Intrusions IUU / Pêche non réglementée au calmar et au thon
Madagascar	Océan Indien occidental	Chine	Pêche non réglementée au calmar et au thon
Maurice	Océan Indien occidental	Chine	Pêche non réglementée au calmar et au thon
Mozambique	Océan Indien occidental	Chine	Pêche non réglementée au calmar et au thon
Seychelles	Océan Indien occidental	Chine	Pêche non réglementée au calmar et au thon
Tanzanie	Océan Indien occidental	Chine	Pêche non réglementée au calmar et au thon
Chili	Pacifique Sud-Est	Chine	Intrusions IUU / Pêche non réglementée au calmar et au thon
Colombie	Pacifique Sud-Est	Chine	Pêche non réglementée au calmar
Costa Rica	Pacifique Sud-Est	Chine	Pêche non réglementée au calmar
Équateur	Pacifique Sud-Est	Chine	Pêche non réglementée au calmar
Pérou	Pacifique Sud-Est	Chine	Pêche non réglementée au calmar
États-Unis	Pacifique Sud-Est	Chine	Pêche non réglementée au calmar
Argentine	Atlantique Sud-Ouest	Chine / Taiwan / Corée du Sud	Intrusions IUU / Pêche non réglementée au calmar
Brésil	Atlantique Sud-Ouest	Chine / Taiwan / Corée du Sud	Pêche non réglementée au calmar
Îles Falkland	Atlantique Sud-Ouest	Chine / Taiwan / Corée du Sud	Intrusions IUU / Pêche non réglementée au calmar
Royaume-Uni	Atlantique Sud-Ouest	Chine / Taiwan / Corée du Sud	Intrusions IUU / Pêche non réglementée au calmar
Uruguay	Atlantique Sud-Ouest	Chine / Taiwan / Corée du Sud	Pêche non réglementée au calmar



- 1 Hawk, A. (2006) The Great Disease Enemy, Kak'ke (Beriberi) and the Imperial Japanese Army, [https://www.researchgate.net/publication/7106648\\_The\\_Great\\_Disease\\_Enemy\\_Kak'ke\\_Beriberi\\_and\\_the\\_Imperial\\_Japanese\\_Army](https://www.researchgate.net/publication/7106648_The_Great_Disease_Enemy_Kak'ke_Beriberi_and_the_Imperial_Japanese_Army)
- 2 FAO (2024) FishstatJ - Software for Fishery and Aquaculture Statistical Time Series, <https://www.fao.org/fishery/en/knowledgebase/150>
- 3 UN Comtrade (2024) Available trade data for squid & cuttlefish imports (2023-2024), <https://comtradeplus.un.org/>
- 4 FMI (2025) Squid market size and share forecast outlook 2025 to 2035, <https://www.futuremarketinsights.com/reports/squid-market-2025>
- 5 UN Comtrade (2024) Available trade data for squid & cuttlefish imports (2023-2024), <https://comtradeplus.un.org/>
- 6 Arkhipkin, A.I., et al (2015) World Squid Fisheries, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23308249.2015.1026226>
- 7 Seto, K.L. et al, (10th March 2023) Fishing through the cracks: The unregulated nature of global squid fisheries, *Science Advances*, Volume 9, Issue 10, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.add8125>
- 8 SPRFMO (2026) SPRFMO Conservation and Management Measures, <https://www.sprfmo.int/fisheries/conservation-and-management-measures>
- 9 FAO (2024) FishstatJ - Software for Fishery and Aquaculture Statistical Time Series, <https://www.fao.org/fishery/en/knowledgebase/150>
- 10 FAO (2016) FAO Species Catalogue for Fishery Purposes No. 4, Vol. 2: Family OMMASTREPHIDAE, <https://www.fao.org/4/i1920e/i1920e07.pdf>
- 11 FAO (2026) What is IUU fishing? <https://www.fao.org/iuu-fishing/background/what-is-iuu-fishing/en/>
- 12 Coalition for Global Fisheries Transparency (2024) Global Charter for Fisheries Transparency, <https://fisheriestransparency.net/wp-content/uploads/2024/10/Coalition-for-Fisheries-Transparency-Global-Charter-2024-EN.pdf>
- 13 Doubleday, Z.A., et al (2016) Global proliferation of cephalopods, <https://www.vliz.be/imisdocs/publications/291215.pdf>
- 14 FAO (2025) FAO releases the most detailed global assessment of marine fish stocks to date, <https://www.fao.org/newsroom/detail/fao-releases-the-most-detailed-global-assessment-of-marine-fish-stocks-to-date/en>
- 15 Pauly, D. et al (1998) Fishing Down Marine Food Webs, <https://www.science.org/doi/10.1126/science.279.5352.860>
- 16 Pauly, D. et al (1998) Fishing Down Marine Food Webs, <https://www.science.org/doi/10.1126/science.279.5352.860>
- 17 FAO (2024) FishstatJ - Software for Fishery and Aquaculture Statistical Time Series, <https://www.fao.org/fishery/en/knowledgebase/150>
- 18 FAO (2024) FishstatJ - Software for Fishery and Aquaculture Statistical Time Series, <https://www.fao.org/fishery/en/knowledgebase/150>
- 19 FAO (2005) Review of the state of world marine fishery resources, C2: World squid resources <https://www.fao.org/4/y5852e/Y5852E19.pdf>
- 20 FMI (2025) Squid market size and share forecast outlook 2025 to 2035, <https://www.futuremarketinsights.com/reports/squid-market-2025>
- 21 Imarc (2025) Tuna Market Size, Share, Trends and Forecast by Species, Type and Region 2026-2034, <https://www.imarcgroup.com/tuna-market>
- 22 Market Research Future (2026) Tuna market, <https://www.marketresearchfuture.com/reports/tuna-market-40496>
- 23 Market Research Future (2026) Canned sardine market, <https://www.marketresearchfuture.com/reports/canned-sardine-market-28286>
- 24 FMI (2026) Canned anchovy market, <https://www.futuremarketinsights.com/reports/canned-anchovy-market>
- 25 Mordor Intelligence (2026) Mackerel market size, <https://www.mordorintelligence.com/industry-reports/mackerel-market>
- 26 ReAnIn (2026) Squids market size and share analysis, <https://www.reanin.com/reports/squids-market>
- 27 FMI (2025) Squid market size and share forecast outlook 2025 to 2035, <https://www.futuremarketinsights.com/reports/squid-market-2025>
- 28 Irwin, N. (12th August 2014) Special Sauce for Measuring Food Trends: The Fried Calamari Index, <https://www.nytimes.com/2014/08/12/upshot/special-sauce-for-measuring-food-trends-the-fried-calamari-index.html>
- 29 Massa, J. (20th August 2014) Not all food trends are created equal, <https://www.nrn.com/food-trends/not-all-food-trends-are-created-equal>
- 30 UN Comtrade (2024) Available trade data for squid & cuttlefish imports (2023-2024), <https://comtradeplus.un.org/>
- 31 Business Research Insights (2026) Fresh Squid Market Size, Trends Report 2025–2033, <https://www.businessresearchinsights.com/market-reports/fresh-squid-market-115746>
- 32 UN Comtrade (2024) Available trade data for squid & cuttlefish imports (2023-2024), <https://comtradeplus.un.org/>
- 33 Seto, K.L. et al, (10th March 2023) Fishing through the cracks: The unregulated nature of global squid fisheries, *Science Advances*, Volume 9, Issue 10, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.add8125>
- 34 FAO (2024) GLOBEFISH Highlights No. 2–2024: International markets for fisheries and aquaculture products, with January–December 2023 statistics, <https://doi.org/10.4060/cd1265en>
- 35 Yale Environment 360 / NBC News (2020) How China's Expanding Fishing Fleet Is Depleting the World's Oceans, <https://e360.yale.edu/features/how-chinas-expanding-fishing-fleet-is-depleting-worlds-oceans>
- 36 Seto, K.L. et al, (10th March 2023) Fishing through the cracks: The unregulated nature of global squid fisheries, *Science Advances*, Volume 9, Issue 10, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.add8125>
- 37 Campling, L. (2025) Pelagic Imperialism in the 21st Century? A Geopolitical Economy of China's Distant Water Fishing Industry, <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/joac.70005>
- 38 Pauly, D. et al (2013) China's distant-water fisheries in the 21st century, <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/faf.12032>
- 39 Seto, K.L. et al, (10th March 2023) Fishing through the cracks: The unregulated nature of global squid fisheries, *Science Advances*, Volume 9, Issue 10, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.add8125>
- 40 Squid Price Index (n.d.) <https://www.china-squid.com/data.html>
- 41 Squid Price Index (n.d.) <https://www.china-squid.com/data.html>
- 42 Giusti, A., et al (2026) Labelling assessment and molecular authentication of squid-based products from two major European cities, *Food Control*, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0956713526001143>
- 43 Fu, M., et al (2020) Analysis of sour substances in the muscles of Ryukyu squid (*Symplectoteuthis oualaniensis*), <https://www.cabidigitallibrary.org/doi/full/10.5555/20203431691>
- 44 Zhu, K., et al (2024) Discrimination of different forms and oceanic regions of purpleback flying squid (*Sthenoteuthis oualaniensis*) based on stable isotopes and fatty acid composition, <https://www.frontiersin.org/journals/marine-science/articles/10.3389/fmars.2024.1415976/full>
- 45 Wang, J., et al (2024) Improving the texture attributes of squid meat (*Sthenoteuthis oualaniensis*) with slight oxidative and phosphate curing treatments, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0963996923013777>
- 46 Zhu, J., et al (2012) Effects of thermal processing and various chemical substances on formaldehyde and dimethylamine formation in squid *Dosidicus gigas*. *Journal of the Science of Food and Agriculture* 92(12), <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22488511/>
- 47 Hu, Y. et al. (2014) Analysis of the tenderisation of jumbo squid (*Dosidicus gigas*) meat by ultrasonic treatment using response surface methodology. *Food Chemistry* 160: 219–225, <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/24799231/>
- 48 Zhu, J., et al (2012) Effects of thermal processing and various chemical substances on formaldehyde and dimethylamine formation in squid *Dosidicus gigas*. *Journal of the Science of Food and Agriculture* 92(12), <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/22488511/>
- 49 Tang, Y. et al (2022) Development of a bifunctional edible coating for formaldehyde scavenging and preservation of aquatic products. *Journal of the Science of Food and Agriculture*, <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/34516665/>
- 50 Chinese patent CN1788618A: Method for controlling formaldehyde yield during squid processing, <https://patents.google.com/patent/CN1788618A/en>
- 51 Haimovici, H., et al (1998) Chapter 3: Illex argentinus, <https://www.fao.org/4/w9000e/w9000e03.pdf>
- 52 Doubleday, Z.A., et al (2016) Global proliferation of cephalopods, <https://www.vliz.be/imisdocs/publications/291215.pdf>
- 53 Frawley, T.H. et al (18th July 2019) Impacts of a shift to a warm-water regime in the Gulf of California on jumbo squid (*Dosidicus gigas*), *ICES Journal of Marine Science*, Volume 76, Issue 7, December 2019, <https://academic.oup.com/icesjms/article/76/7/2413/5533276>
- 54 SPRFMO (2007) Information describing *Dosidicus gigas* fisheries relating to the South Pacific Fisheries Management Organisation, <https://www.sprfmo.int/assets/Fisheries/Species-Profiles/d-gigas-species-profile-040507-Science-IV-v2.pdf>
- 55 Rodhouse, P.G.; Dawe, E.G.; O'Dor, R.K. (eds.) Squid recruitment dynamics. The genus *Illex* as a model. The commercial *Illex* species. Influences on variability FAO Fisheries Technical Paper. No. 376. Rome, FAO. 1998. 273p.
- 56 O'Dor, R. K., & Dawe, E. G. (2013). *Illex illecebrosus*, northern short-finned squid. In *Advances in Squid Biology, Ecology and Fisheries*. Part II - Oegopsid squids.
- 57 Frawley, T.H. et al (18th July 2019) Impacts of a shift to a warm-water regime in the Gulf of California on jumbo squid (*Dosidicus gigas*), *ICES Journal of Marine Science*, Volume 76, Issue 7, December 2019, <https://academic.oup.com/icesjms/article/76/7/2413/5533276>
- 58 FAO (2024) FishstatJ - Software for Fishery and Aquaculture Statistical Time Series, <https://www.fao.org/fishery/en/knowledgebase/150>
- 59 FAO (2024) FishstatJ - Software for Fishery and Aquaculture Statistical Time Series, <https://www.fao.org/fishery/en/knowledgebase/150>
- 60 FAO (October 2016) Squid landings low and prices skyrocket, <https://www.fao.org/in-action/globefish/news-events/news/news-detail/Squid-landings-low-and-prices-skyrocketing/en>
- 61 Merco Press (5th September 2025) Falklands Fisheries Generate a Gross Value of Over US\$2.7 Billion in a Decade, <https://www.seafood.media/fis/worldnews/worldnews.asp?monthyear=&day=5&id=135701&l=e&special=0&ndb=0>
- 62 Lozano, A.G., et al (2024) Elevating labor concerns in small-scale fisheries: challenges to decent work in Peru's jumbo flying squid fishery, <https://link.springer.com/article/10.1007/s40152-024-00368-y>
- 63 EJF (2015) Pirates and slaves: How overfishing in Thailand fuels human trafficking and the plundering of our oceans, <https://ejfoundation.org/reports/pirates-and-slaves-how-overfishing-in-thailand-fuels-human-trafficking-and-the-plundering-of-our-oceans>
- 64 Blood and water: Human rights abuse in the global seafood industry, <https://ejfoundation.org/reports/blood-and-water-human-rights-abuse-in-the-global-seafood-industry>
- 65 CMFRI (2023) Marine Fish Stock Status of India, 2022. CMFRI Booklet Series No. 32/2023, [https://eprints.cmfri.org.in/17173/1/Marine%20Fish%20Stock%20Status%20of%20India%202022\\_2023\\_CMFRI.pdf](https://eprints.cmfri.org.in/17173/1/Marine%20Fish%20Stock%20Status%20of%20India%202022_2023_CMFRI.pdf)
- 66 McWhinnie, S. (2007) The Tragedy of the Commons in International Fisheries; An Empirical Examination, <https://media.adelaide.edu.au/economics/papers/doc/wp2007-05.pdf>
- 67 Arkhipkin, A.I., et al (2015) World Squid Fisheries, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23308249.2015.1026226>
- 68 Seto, K.L. et al, (10th March 2023) Fishing through the cracks: The unregulated nature of global squid fisheries, *Science Advances*, Volume 9, Issue 10, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.add8125>
- 69 Seto, K.L. et al, (10th March 2023) Fishing through the cracks: The unregulated nature of global squid fisheries, *Science Advances*, Volume 9, Issue 10, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.add8125>
- 70 Seto, K.L. et al, (10th March 2023) Fishing through the cracks: The unregulated nature of global squid fisheries, *Science Advances*, Volume 9, Issue 10, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.add8125>
- 71 Yuan W., et al (2025) Transformative pathways towards good governance in high seas fisheries, <https://www.frontiersin.org/journals/marine-science/articles/10.3389/fmars.2025.1655535/full>
- 72 EJF (2024) Tide of injustice: Exploitation and illegal fishing on Chinese vessels in the Southwest Indian Ocean, <https://ejfoundation.org/reports/tide-of-injustice-exploitation-and-illegal-fishing-on-chinese-vessels-in-the-southwest-indian-ocean>
- 73 EJF (2025) Trapped at sea: Exposing North Korean forced labour on China's Indian Ocean tuna fleet, <https://ejfoundation.org/resources/downloads/North-Korean-labour-Chinese-vessels-briefing-2025.pdf>
- 74 Coalition for Global Fisheries Transparency (2024) Global Charter for Fisheries Transparency, <https://fisheriestransparency.net/wp-content/uploads/2024/10/Coalition-for-Fisheries-Transparency-Global-Charter-2024-EN.pdf>
- 75 GFW (2024) Sustainable fisheries management begins with vessel tracking, <https://globalfishingwatch.org/fact-sheet/sustainable-fisheries-management-begins-with-vessel-tracking/>
- 76 FAO (2025) Improving information of high seas fisheries outside the competence of regional fisheries management organizations or arrangements, <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd8075en>
- 77 FAO (2025) Improving information of high seas fisheries outside the competence of regional fisheries management organizations or arrangements, <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd8075en>
- 78 EJF (2025) Bright lights, dim prospects: The urgent need to address unregulated squid fishing in the Southwest Atlantic to avert a looming environmental crisis, <https://ejfoundation.org/reports/bright-lights-dim-prospects-southwest-atlantic-squid>
- 79 FAO (2025) Improving information of high seas fisheries outside the competence of regional fisheries management organizations or arrangements, <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd8075en>
- 80 FAO (2025) Improving information of high seas fisheries outside the competence of regional fisheries management organizations or arrangements, <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd8075en>
- 81 FAO (2010) Cephalopods of the world: An annotated and illustrated catalogue of cephalopod species known to date, Volume 2, Myopsid and Oegopsid Squids, <https://oceanrep.geomar.de/id/eprint/54055/1/4305.pdf>
- 82 FAO (2025) Improving information of high seas fisheries outside the competence of regional fisheries management organizations or arrangements, <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cd8075en>
- 83 Seto, K.L. et al, (10th March 2023) Fishing through the cracks: The unregulated nature of global squid fisheries, *Science Advances*, Volume 9, Issue 10, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.add8125>
- 84 EJF (2026) Unseen and unaccountable: The growing threat of China's squid fleet in the South Pacific, <https://ejfoundation.org/reports/unseen-and-unaccountable-the-growing-threat-of-chinas-squid-fleet-in-the-south-pacific>
- 85 SPRFMO (2026) SPRFMO Conservation and Management Measures, <https://www.sprfmo.int/fisheries/conservation-and-management-measures>
- 86 FAO (2024) FishstatJ - Software for Fishery and Aquaculture Statistical Time Series, <https://www.fao.org/fishery/en/knowledgebase/150>
- 87 EJF (2026) Unseen and unaccountable: The growing threat of China's squid fleet in the South Pacific, <https://ejfoundation.org/reports/unseen-and-unaccountable-the-growing-threat-of-chinas-squid-fleet-in-the-south-pacific>
- 88 SPRFMO (2025) SC13 - Doc 20: Annual Report of China to the Scientific Committee - Squid, <https://www.sprfmo.int/assets/Meetings/02-SC/13th-SC-2025/Plenary/SC13-Doc20-Annual-report-China-Squid.pdf>
- 89 SPRFMO (2025) SC13 - SQ 06: Update on the Stochastic

Production model in Continuous Time (SPiCT) applied to *Dosidicus gigas* in the FAO area 87, <https://www.sprfmo.int/assets/Meetings/02-SC/13th-SC-2025/Squid/SC13-SQ06-Update-of-the-SPiCT-applied-to-Dosidicus-gigas-in-FAO-area-87.pdf>

90 Standing Committee of the National People's Congress (2013) Fisheries Law of the People's Republic of China, [https://www.mee.gov.cn/ywfgz/fgbz/fl/200802/t20080201\\_117912.shtml](https://www.mee.gov.cn/ywfgz/fgbz/fl/200802/t20080201_117912.shtml)

91 Ministry of Agriculture and Rural Affairs (2020) Regulations on the Management of Distant Water Fisheries, [https://www.moj.gov.cn/pub/sfbgw/flfggz/flfggzbmz/202101/t20210105\\_146468.html](https://www.moj.gov.cn/pub/sfbgw/flfggz/flfggzbmz/202101/t20210105_146468.html)

92 Korean Law Information Center, Distant Water Fisheries Development Act Enforcement Regulations Article 22, <https://www.law.go.kr/법령/원양산업발전법시행규칙>

93 Korean Law Information Center, Distant Water Fisheries Development Act, Article 12 and 13 <https://www.law.go.kr/법령/원양산업발전법>

94 Ocean Conservation Administration of Taiwan (2025).About Protected Marine Wildlife, <https://www.oca.gov.tw/en/home.jsp?id=33&parentpath=0,6> (accessed 05 May 2026); Act for Distant Water Fisheries 2024 (as amended); Act on Wildlife Conservation 2025(as amended)

95 Standing Committee of the National People's Congress (2013) Fisheries Law of the People's Republic of China, [https://www.mee.gov.cn/ywfgz/fgbz/fl/200802/t20080201\\_117912.shtml](https://www.mee.gov.cn/ywfgz/fgbz/fl/200802/t20080201_117912.shtml)

96 Ministry of Agriculture and Rural Affairs (2020) Regulations on the Management of Distant Water Fisheries, [https://www.moj.gov.cn/pub/sfbgw/flfggz/flfggzbmz/202101/t20210105\\_146468.html](https://www.moj.gov.cn/pub/sfbgw/flfggz/flfggzbmz/202101/t20210105_146468.html)

97 EJF (2022) Murky waters: Analysis of the regulatory framework governing the distant water fishing fleet of the People's Republic of China, <https://ejfoundation.org/resources/downloads/EJF-Murky-Waters-2022.pdf>

98 The Chinese government published such documents in 2013, 2018, 2019 and 2020. For instance, the 2020 one can be found here: MARA (2020) Notice on Further Strengthening the Safety Management of Distant Water Fisheries. [https://www.moa.gov.cn/gk/tzgg\\_1/tfw/202004/t20200421\\_6342002.htm](https://www.moa.gov.cn/gk/tzgg_1/tfw/202004/t20200421_6342002.htm)

99 Ministry of Agriculture and Rural Affairs (2021) Notice on Strengthening the Management of Distant Water Squid Jigging Vessels. <https://faolex.fao.org/docs/pdf/chn206123.pdf>

100 Ministry of Agriculture and Rural Affairs (2020) Notice on Strengthening the Conservation of Squid Stocks in the High Seas and Promoting the Sustainable Development of China's Distant-water Fisheries. <https://policy.mofcom.gov.cn/claw/clawContent.shtml?id=70486>

101 Xu Wang (2015) Court oversight of 'regulatory documents' marks a significant step forward for the rule of law. <http://calaw.ruc.edu.cn/fzpl/fixsb/67d4aa01b68f4459b918b7e5c9735272.htm>

102 Ministry of Agriculture and Rural Affairs (2022) Notice on Ensuring Compliance with International Obligations in the Tuna Fishing Industry. Available at: <https://faolex.fao.org/docs/pdf/chn208246.pdf>

103 Ministry of Agriculture and Rural Affairs (2024) Key Points for Compliance with the Eastern Pacific Tuna Fisheries (2024 Edition). Available at: <https://www.abeedata.com/home/article/detail/id/25964>

104 Godfrey, M. (4th August 2025) China's latest proposal for better global squid management greeted with skepticism, <https://www.seafoodsource.com/news/supply-trade/china-s-latest-proposal-for-better-global-squid-conservation-greeted-with-skepticism>

105 FIS (7th March 2025) Scientists Convene in Shanghai to Discuss Giant Squid Conservation and Management, <https://seafood.media/fis/techno/newtechno.asp?l=e&id=135064&ndb=1>

106 Undisclosed source (2025) Declaration of interest in establishing a global squid alliance for fisheries sustainable development. Leaked document obtained by EJF.

107 Ministry of Agriculture and Rural Affairs, China (2022) China Implements Voluntary Fishing Moratorium, [http://english.moa.gov.cn/news\\_522/202205/t20220527\\_300869.html](http://english.moa.gov.cn/news_522/202205/t20220527_300869.html)

108 Ministry of Agriculture and Rural Affairs, China (2020) China

Starts First Fishing Moratorium on High Seas, [http://english.moa.gov.cn/news\\_522/202007/t20200707\\_300493.html](http://english.moa.gov.cn/news_522/202007/t20200707_300493.html)

109 Oceana (2023) China engages in fishing ban PR stunt, Oceana, <https://oceana.org/press-releases/china-engages-in-fishing-ban-pr-stunt/>

110 Oceana (2023) China engages in fishing ban PR stunt, Oceana, <https://oceana.org/press-releases/china-engages-in-fishing-ban-pr-stunt/>

111 Changazo, J.C., (2025) Breaking the Commons: China's Distant-Water Moratorium as a Game-Changer for High Seas Sustainability, [https://www.researchgate.net/publication/390527205\\_Breaking\\_the\\_Commons\\_China's\\_Distant-Water\\_Moratorium\\_as\\_a\\_Game-Changer\\_for\\_High\\_Seas\\_Sustainability](https://www.researchgate.net/publication/390527205_Breaking_the_Commons_China's_Distant-Water_Moratorium_as_a_Game-Changer_for_High_Seas_Sustainability)

112 Changazo, J.C., (2025) Breaking the Commons: China's Distant-Water Moratorium as a Game-Changer for High Seas Sustainability, [https://www.researchgate.net/publication/390527205\\_Breaking\\_the\\_Commons\\_China's\\_Distant-Water\\_Moratorium\\_as\\_a\\_Game-Changer\\_for\\_High\\_Seas\\_Sustainability](https://www.researchgate.net/publication/390527205_Breaking_the_Commons_China's_Distant-Water_Moratorium_as_a_Game-Changer_for_High_Seas_Sustainability)

113 Changazo, J.C., (2025) Breaking the Commons: China's Distant-Water Moratorium as a Game-Changer for High Seas Sustainability, [https://www.researchgate.net/publication/390527205\\_Breaking\\_the\\_Commons\\_China's\\_Distant-Water\\_Moratorium\\_as\\_a\\_Game-Changer\\_for\\_High\\_Seas\\_Sustainability](https://www.researchgate.net/publication/390527205_Breaking_the_Commons_China's_Distant-Water_Moratorium_as_a_Game-Changer_for_High_Seas_Sustainability)

114 Kang, R. (2016) China's distant water fishing fleet growing unsustainably, <https://dialogue.earth/en/uncategorized/594-china-distant-water-fishing-fleet/>

115 SCIO (2026) SCIO briefing on the draft Outline of the 15th Five-Year Plan, [http://english.scio.gov.cn/pressroom/2026-03/27/content\\_118409291\\_11.html](http://english.scio.gov.cn/pressroom/2026-03/27/content_118409291_11.html)

116 AgTechNavigator (2026) China 2026 fisheries agenda: MARA prioritises safety, enforcement to drive sector modernisation, <https://www.agtechnavigator.com/Article/2026/02/23/china-fisheries-agenda-prioritises-safety-enforcement-to-drive-sector-modernisation/>

117 Ministry of Agriculture (2002),公告修正赴西南大西洋海域鮫釣漁船及運搬船請領作業證明書相關規定, <https://www.moa.gov.tw/ws.php?id=4022> (accessed 25 November 2025); Taiwan Squid and Sauri Association (n.d.),公會成立緣由, <http://www.squid.org.tw/index.php/about-us/reg> (accessed 12 March 2026)

118 Fisheries Agency of Taiwan, 2026, 農業部核准我國鮫釣漁船作業漁船名單 (List of authorised squid fishing vessels), <https://www.faa.gov.tw/view.php?theme=TCOATLOCFTOITTO&subtheme=&id=2> (accessed 21 April 2026)

119 Act for Distant Water Fisheries 2024 (as amended); Regulations for Fishing Vessels Conducting Squid Jigging Fishery 2024 (as amended)

120 Regulations for Fishing Vessels Conducting Squid Jigging Fishery 2024 (as amended)

121 Ministry of Agriculture, 2024, 遠洋漁業永續發展-落實責任漁業消除非法漁撈計畫 (114年-117年), Ministry of Agriculture, [https://wm.moa.gov.tw/preview\\_fa/view.php?theme=CBAROPWAGP&subtheme=&id=16](https://wm.moa.gov.tw/preview_fa/view.php?theme=CBAROPWAGP&subtheme=&id=16)

122 EJF (2025) EJF and EAST commend the Taiwanese government for adopting fisheries management policies aligned with the Global Charter for Fisheries Transparency, <https://ejfoundation.org/news-media/ejf-and-east-commend-the-taiwanese-government-for-adopting-fisheries-management-policies-aligned-with-the-global-charter-for-fisheries-transparency> (accessed 12 November 2025)

122 Ministry of Agriculture, 2024, 遠洋漁業永續發展-落實責任漁業消除非法漁撈計畫 (114年-117年), Ministry of Agriculture, [https://wm.moa.gov.tw/preview\\_fa/view.php?theme=CBAROPWAGP&subtheme=&id=16](https://wm.moa.gov.tw/preview_fa/view.php?theme=CBAROPWAGP&subtheme=&id=16)

124 TFA (2024), '公海漁業登檢成果統計表', [https://www.faa.gov.tw/view.php?theme=FRC\\_LER&subtheme=&id=4#1\\_8](https://www.faa.gov.tw/view.php?theme=FRC_LER&subtheme=&id=4#1_8) (accessed 12 March 2026)

125 Korea DWF yearbook (2025) Korea squid vessels statistics, [https://www.ofis.or.kr/boards/view/board\\_stats/19739](https://www.ofis.or.kr/boards/view/board_stats/19739) (accessed 20 April 2026)

126 Korea Legal Information Centre, Distant Water Fisheries Development Act, <https://law.go.kr/engLsSc.do?menuId=1&subMenuId=21&tabMenuId=117&query=%EC%9B%90%EC%96%91%EC>

%82%B0%EC%97%85%EB%B0%9C%EC%AO%84%EB%B2%95# (accessed 20 April 2026)

127 Korea Legal Information Centre, Seafarers Act, <https://www.law.go.kr/영문법령/선원법> (accessed 20 April 2026)

128 Statistics on Korean Seafarers Yearbook (as at 31 December 2024), p314, <https://www.koswec.or.kr/koswec/information/sailorshipstatistics/detailSailorShipStaticsPage.do> (accessed 20 April 2026)

129 Agreement under the United Nations Convention on the Law of the Sea on the Conservation and Sustainable Use of Marine Biological Diversity of Areas beyond National Jurisdiction, Status of Treaties, [https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsq\\_no=XXI-10&chapter=21&clang=\\_en&gl=1\\*44xm18\\*\\_ga\\*ODk3MTk2OTQuMTc1MjQ1MjY5Nw.\\*\\_ga\\_TK9BQL5X7Z\\*czE3NzY4MTgxMjUkbzgkZzEkdDE3NzY4MTgxNDYkajM5JGwwjGgw](https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsq_no=XXI-10&chapter=21&clang=_en&gl=1*44xm18*_ga*ODk3MTk2OTQuMTc1MjQ1MjY5Nw.*_ga_TK9BQL5X7Z*czE3NzY4MTgxMjUkbzgkZzEkdDE3NzY4MTgxNDYkajM5JGwwjGgw) (accessed on 20 April 2026)

130 SPRFMO (2026) COMM14 2026 documents, <https://www.sprfmo.int/meetings/comm/14th-commission-meeting>

131 Korea Ministry of Oceans and Fisheries Press release (29.03.2024), <https://www.mof.go.kr/doc/en/selectDoc.do?docSeq=56395&menuSeq=485&bbsSeq=90>

132 SPRFMO (2026) 14th Meeting of the SPRFMO Commission, <https://www.sprfmo.int/meetings/comm/14th-commission-meeting>

133 UNCLOS (1982) United Nations Convention on the Law of the Sea, [https://www.un.org/depts/los/convention\\_agreements/texts/unclos/unclos\\_e.pdf](https://www.un.org/depts/los/convention_agreements/texts/unclos/unclos_e.pdf)

134 UNFSA (1982) UN Fish Stocks Agreement, <https://www.un.org/oceancapacity/unfssa>

135 SIOFA (n.d.) Southern Indian Ocean Fisheries Agreement (SIOFA), <https://siofa.org/>

136 SPRFMO (2025) SPRFMO Conservation and Management Measures, <https://www.sprfmo.int/fisheries/conservation-and-management-measures>

137 Prairie, E. (17th June 2022) RFMOs- What are they and are they enough to protect high-seas fish stocks? <https://www.seafoodsource.com/news/environment-sustainability/rfmos-what-are-they-and-are-they-enough-to-protect-high-seas-fish-stocks>

138 Carver, E. (31st January 2024) Critics push for more transparency at RFMOs that govern high seas fishing, <https://news.mongabay.com/2024/01/critics-push-for-more-transparency-at-rfmos-that-govern-high-seas-fishing/>

139 Prairie, E. (17th June 2022) RFMOs- What are they and are they enough to protect high-seas fish stocks? <https://www.seafoodsource.com/news/environment-sustainability/rfmos-what-are-they-and-are-they-enough-to-protect-high-seas-fish-stocks>

140 Augustinis, F.D. (12th March 2026) Modest controls put on freewheeling squid fleet at South Pacific fisheries meeting, <https://news.mongabay.com/2026/03/modest-controls-put-on-freewheeling-squid-fleet-at-south-pacific-fisheries-meeting/>

141 SIOFA (n.d.) Southern Indian Ocean Fisheries Agreement (SIOFA), <https://siofa.org/>

142 SIOFA (n.d.) Authorised vessels, [https://siofa.org/mcs/authorised-vessels/vessels?sort\\_by=field\\_vess\\_flag\\_value&sort\\_order=ASC](https://siofa.org/mcs/authorised-vessels/vessels?sort_by=field_vess_flag_value&sort_order=ASC)

143 Urrutia S. et al (2025) Untangling squid: Regulatory gaps and opportunities to improve high seas squid fisheries management, <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00908320.2025.2458664>

144 Seto, K.L. et al. (10th March 2023) Fishing through the cracks: The unregulated nature of global squid fisheries, *Science Advances*, Volume 9, Issue 10, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.add8125>

145 Trygg Mat Tracking (2021) Squid fishing in the Northwest Indian Ocean - Clear as ink, [https://1ae03060-3f06-4a5c-9ac6-b5c1b4a62664.usrfiles.com/ugd/1ae030\\_45e0fa195f4f43fa9foda3da2b78d8c3.pdf](https://1ae03060-3f06-4a5c-9ac6-b5c1b4a62664.usrfiles.com/ugd/1ae030_45e0fa195f4f43fa9foda3da2b78d8c3.pdf)

146 SCFS (2022) An investigation of large-size light falling net fishing vessels operating in the South China Sea based on VMS data, <https://www.schinafish.cn/cn/article/id/75a1e0b3-4eb7-4f86-8710-37c46477221d>

147 Stop Illegal Fishing, Trygg Mat Tracking, and NFDS (2017) Squid

capture in the Northwest Indian Ocean: Unregulated fishing on the high seas, [https://1ae03060-3f06-4a5c-9ac6-b5c1b4a62664.usrfiles.com/ugd/1ae030\\_85d2f860ba8e4dda850ec83080571f69.pdf](https://1ae03060-3f06-4a5c-9ac6-b5c1b4a62664.usrfiles.com/ugd/1ae030_85d2f860ba8e4dda850ec83080571f69.pdf)

148 Trygg Mat Tracking (2021) Squid fishing in the Northwest Indian Ocean - Clear as ink, [https://1ae03060-3f06-4a5c-9ac6-b5c1b4a62664.usrfiles.com/ugd/1ae030\\_45e0fa195f4f43fa9foda3da2b78d8c3.pdf](https://1ae03060-3f06-4a5c-9ac6-b5c1b4a62664.usrfiles.com/ugd/1ae030_45e0fa195f4f43fa9foda3da2b78d8c3.pdf)

149 EJF (2026) Fishing effort calculations conducted by EJF researchers using Global Fishing Watch data.

150 Marangoni, L.F.B, et al. (2022) Impacts of artificial light at night in marine ecosystems — A review. *Global Change Biology*, <https://doi.org/10.1111/gcb.16264.>)

151 WCFPC (2012) Study on the methods to mitigate the bycatch of juvenile bigeye tuna by introducing Double-FADs with light stimulus for tuna purse seine fishery in the Western and Central Pacific Ocean, <https://meetings.wcpfc.int/node/7836>

152 Nguyen, K.Q. et al (2018) Artificial light in commercial industrialised fishing applications: A review, <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23308249.2018.1496065>

153 FAO (1976) Fishing manuals: Fishing with light, <https://www.fao.org/4/ah827e/ah827e03.pdf>

154 Afonso, A.S. et al (2021) The effect of light attractor color in pelagic longline fisheries, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0165783620303398>

155 Jauharee A.R, et al, 2021) Tuna behaviour at anchored FADs inferred from Local Ecological Knowledge (LEK) of pole-and-line tuna fishers in the Maldives, <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC8321119/>

156 Xie Yongqing (n.d.) Analysis of Safety Hazards on Light Seiners vessels. Available at: <https://www.jessn.com/cn/productsnewsd.php?nid=997>

157 Stop Illegal Fishing, Trygg Mat Tracking, and NFDS (2017) Squid capture in the Northwest Indian Ocean: Unregulated fishing on the high seas, [https://1ae03060-3f06-4a5c-9ac6-b5c1b4a62664.usrfiles.com/ugd/1ae030\\_85d2f860ba8e4dda850ec83080571f69.pdf](https://1ae03060-3f06-4a5c-9ac6-b5c1b4a62664.usrfiles.com/ugd/1ae030_85d2f860ba8e4dda850ec83080571f69.pdf)

158 Trygg Mat Tracking (2021) Squid fishing in the Northwest Indian Ocean - Clear as ink, [https://1ae03060-3f06-4a5c-9ac6-b5c1b4a62664.usrfiles.com/ugd/1ae030\\_45e0fa195f4f43fa9foda3da2b78d8c3.pdf](https://1ae03060-3f06-4a5c-9ac6-b5c1b4a62664.usrfiles.com/ugd/1ae030_45e0fa195f4f43fa9foda3da2b78d8c3.pdf)

159 IOTC (2022) Report of the 18<sup>th</sup> working party on ecosystems and bycatch, <https://iotc.org/documents/report-18th-working-party-ecosystems-and-bycatch>

160 SIOFA (2025) Overview of SIOFA Fisheries 2025, [https://siofa.org/sites/default/files/files/SIOFA-Fisheries-Overview-2025\\_redacted.pdf](https://siofa.org/sites/default/files/files/SIOFA-Fisheries-Overview-2025_redacted.pdf)

161 Coll, M. et al (15th October 2013) Assessing the trophic position and ecological role of squids in marine ecosystems by means of food-web models, *Deep Sea Research Part II: Topical studies in oceanography*, Volume 95, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0967064512001609>

162 Lennon, C. (15th January 2026) Game-changing international ocean treaty comes into force, <https://news.un.org/en/story/2026/01/1166762>

163 WTO (n.d.) Fisheries subsidies, [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/rulesneg\\_e/fish\\_e/fish\\_e.htm](https://www.wto.org/english/tratop_e/rulesneg_e/fish_e/fish_e.htm)

164 Godfrey, M. (28th October 2025) UK-Argentina territorial dispute blocking progress on establishing a Southwest Atlantic RFMO, <https://www.seafoodsource.com/news/environment-sustainability/uk-argentina-territorial-dispute-blocking-progress-on-a-southwest-atlantic-rfmo>

165 Quotation edited for clarify. White, C. (23rd April 2024) Falklands fisheries rep calls for creation of Southern Atlantic RFMO, <https://www.seafoodsource.com/news/environment-sustainability/falklands-fisheries-rep-calls-for-creation-of-southern-atlantic-rfmo>

166 UNEP (2025) Agreement on Marine Biological Diversity of Areas Beyond National Jurisdiction (BBNJ Agreement), <https://www.unep.org/resources/agreement-marine-biological-diversity-areas-beyond-national-jurisdiction-bbnj-agreement>

167 High Seas Alliance (2023) High Seas Treaty - Frequently asked questions, <https://highseasalliance.org/wp-content/uploads/2023/07/HIGH-SEAS-TREATY-QA.pdf>

168 Carver, E. (23rd September 2025) 'Super big deal': High seas treaty reaches enough ratifications to become law, <https://news.mongabay.com/2025/09/super-big-deal-high-seas-treaty-reaches-enough-ratifications-to-become-law/>

169 Lennon, C. (15th January 2026) Game-changing international ocean treaty comes into force, <https://news.un.org/en/story/2026/01/1166762>

170 Sala, E., et al (2018) The economics of fishing the high seas. Science Advances, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.aat2504>

171 Oceana (2021) China's fisheries subsidies propel distant-water fleet, <https://oceana.org/reports/chinas-fisheries-subsidies-propel-distant-water-fleet/>

172 Planet Tracker (2024) Fishful Thinking, <https://planet-tracker.org/wp-content/uploads/2024/07/Fishful-Thinking.pdf>

173 WTO (2022) Agreement on fisheries subsidies, <https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/SS/directdoc.aspx?filename=q:/WT/MIN22/33.pdf&Open=True>

174 Sala, E., et al (2018) The economics of fishing the high seas. Science Advances, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.aat2504>

175 Planet Tracker (2024) Fishful Thinking, <https://planet-tracker.org/wp-content/uploads/2024/07/Fishful-Thinking.pdf>

176 EJF (2025) Bright lights, dim prospects: The urgent need to address unregulated squid fishing in the Southwest Atlantic to avert a looming environmental crisis, <https://ejfoundation.org/reports/bright-lights-dim-prospects-southwest-atlantic-squid>

177 EJF (2026) Unseen and unaccountable: The growing threat of China's squid fleet in the South Pacific, <https://ejfoundation.org/reports/unseen-and-unaccountable-the-growing-threat-of-chinas-squid-fleet-in-the-south-pacific>

178 TMT (2021) New analysis: Squid fishing Northwest Indian Ocean: Clear as Ink, <https://www.tm-tracking.org/post/new-analysis-squid-fishing-north-west-indian-ocean-clear-as-ink>

179 EJF (2026) Fishing vessel calculations conducted by EJF researchers using Global Fishing Watch data.

180 EJF (2026) Fishing vessel calculations conducted by EJF researchers using Global Fishing Watch data.

181 FAO (2024) FishstatJ - Software for Fishery and Aquaculture Statistical Time Series, <https://www.fao.org/fishery/en/knowledgebase/150>

182 Han, H., et al (2023) Response of the Northwest Indian Ocean purpleback flying squid (*Sthenoteuthis oualaniensis*) fishing grounds to marine environmental changes, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1470160X23009512>

183 Yu, W., et al, (2021) Synchronous Variations in Abundance and Distribution of *Ommastrephes bartramii* and *Dosidicus gigas* in the Pacific Ocean, <https://link.springer.com/article/10.1007/s11802-021-4644-0>

184 Chen, J.-L. et al. (2026) The temporal and spatial distribution characteristics of *Symlectoteuthis oualaniensis* in high seas fishing ground of northwest Indian Ocean. Journal of Fisheries of China, 50(2): 029306. DOI: 10.11964/jfc.20220813652

185 Sea Around Us (n.d.) Industrial fleets operating in the Indian Ocean turn off satellite monitoring systems, fail reporting obligations, <https://www.seaaroundus-io.org/sea-around-us-indian-ocean-news/catch-from-space>

186 Global Fishing Watch (2026) Global Fishing Watch Map, <https://globalfishingwatch.org/map/fishing-activity/>

187 FAO (2022) Draft voluntary guidelines for transshipment, <https://www.fao.org/3/cb9956en/cb9956en.pdf>

188 EJF (2023) The Weakest Link: How at-sea trans-shipment fuels illegal fishing and human rights abuses in global fisheries, <https://ejfoundation.org/reports/the-weakest-link-how-at-sea-trans-shipment-fuels-illegal-fishing-and-human-rights-abuses-in-global-fisheries>

189 Zhoushan Municipal Development and Reform Commission and Zhoushan Municipal Bureau of Ocean and Fisheries (2021) Zhoushan City's High-Quality Development Plan for Fisheries during the 14th Five-Year Plan Period, [http://210.14.65.66/\\_d3/c55901/20240925/i258024.phtml](http://210.14.65.66/_d3/c55901/20240925/i258024.phtml)

190 Hangchi Zhou, Zhejiang Daily (2025) Witness the journey of

a squid at Zhoushan National Deep-sea Fishing Base. Over 11,000 tonnes – your deep-sea delivery has arrived. Available at: [https://zjnews.zjol.com.cn/zjnews/202502/t20250220\\_30836974.shtml](https://zjnews.zjol.com.cn/zjnews/202502/t20250220_30836974.shtml)

191 Hangchi Zhou, Zhejiang Daily (2025) Witness the journey of a squid at Zhoushan National Deep-sea Fishing Base. Over 11,000 tonnes – your deep-sea delivery has arrived. Available at: [https://zjnews.zjol.com.cn/zjnews/202502/t20250220\\_30836974.shtml](https://zjnews.zjol.com.cn/zjnews/202502/t20250220_30836974.shtml)

192 Shuliangtec, China Squid Index (2023) Research Report on the Performance of the China Distant Water Squid Price Index in 2022, <https://www.china-squid.com/article.html?type=comment&id=53973>

193 Shuliangtec, China Squid Index (2025) Research Report on the Performance of the China Distant Water Squid Price Index in 2024, <https://www.china-squid.com/article.html?type=comment&id=73347>

194 Shuliangtec, China Squid Index (2023) Research Report on the Performance of the China Distant Water Squid Price Index in 2022, <https://www.china-squid.com/article.html?type=comment&id=53973>

195 EJF (2019) Blood and Water: Human rights abuses in the global seafood industry, <https://ejfoundation.org/reports/blood-and-water-human-rights-abuse-in-the-global-seafood-industry>

196 Associated Press (2015) AP Investigation: Slaves may have caught the fish you bought, <https://www.ap.org/explore/seafood-from-slaves/ap-investigation-slaves-may-have-caught-the-fish-you-bought.html>

197 Greenpeace (2020) Choppy Waters: Forced labour and illegal fishing in Taiwan's distant water fisheries, <https://www.greenpeace.org/southeastasia/publication/3690/choppy-waters-forced-labour-and-illegal-fishing-in-taiwans-distant-water-fisheries/>

198 EJF (2020) Illegal fishing and human rights abuses in the Korean fishing fleet, <https://ejfoundation.org/resources/downloads/IllegalFishingHumanRightsKorea.pdf>

199 EJF (2020) Cetacean slaughter, shark finning and human rights abuse in Taiwan's fishing fleet, <https://ejfoundation.org/resources/downloads/EJF-Taiwan-dolphin-briefing-2020.pdf>

200 EJF (2022) The ever-widening net: Mapping the scale, nature and corporate structures of illegal, unreported and unregulated fishing by the Chinese distant-water fleet, <https://ejfoundation.org/reports/the-ever-widening-net-mapping-the-scale-nature-and-corporate-structures-of-illegal-unreported-and-unregulated-fishing-by-the-chinese-distant-water-fleet>

201 Journal of Shanghai Ocean University (2021) Spatial and temporal distribution differences of squid fishing grounds in the northern Indian Ocean under different fishing methods, <https://www.shhydx.com/html/shhy/2021/6/202101032264.htm>

202 EJF (2026) Analysis of fishing effort data from Global Fishing Watch.

203 IOTC (n.d.) Competence: Area & Species, <https://iotc.org/about-iotc/competence>

204 IOTC (n.d.) Competence: Area & Species, <https://iotc.org/about-iotc/competence>

205 IOTC (2024) Catch and effort data - surface fisheries, <https://iotc.org/WPEB/2001/Data/05-CESurface>

206 EJF (2026) EJF corroborated this comparison with a representative from the IO tuna purse seine fleet.

207 CNR (26<sup>th</sup> June 2024) The first batch of deep-sea fish caught this year is landed at Fuzhou Port, [https://www.cnr.cn/fj/jdt/20240626/t20240626\\_526765596.shtml](https://www.cnr.cn/fj/jdt/20240626/t20240626_526765596.shtml)

208 Fuzhou Customs (10<sup>th</sup> June 2025) Pingtan customs facilitates effective customs clearance for distant-water fish catches, [http://manzhouli.customs.gov.cn/fuzhou\\_customs/484123/484124/6564010/index.html](http://manzhouli.customs.gov.cn/fuzhou_customs/484123/484124/6564010/index.html)

209 EJF (2026) Fishing effort calculations conducted by EJF researchers using Global Fishing Watch data.

210 Moaazam, M. (2019) Depredation of purpleback flying squid (*Sthenoteuthis oualaniensis*) on tuna caught by gillnet fisheries in the Northern Arabian Sea, <https://iotc.org/sites/default/files/documents/2019/08/IOTC-2019-WPEB15-35.pdf>

211 SPRFMO (2026) Record of Vessels, <https://sprfmo.org/rov/registry>

212 EJF (2015) Pirates and slaves: How overfishing in Thailand

fuels human trafficking and the plundering of our oceans, <https://ejfoundation.org/reports/pirates-and-slaves-how-overfishing-in-thailand-fuels-human-trafficking-and-the-plundering-of-our-oceans>

213 Tickler, D., et al (2018) Modern slavery and the race to fish. Nature Communications, <https://doi.org/10.1038/s41467-018-07118-9>

214 Belhabib, D. & Le Billon, P. (2022) Fish crimes in the global oceans. Science Advances, <https://doi.org/10.1126/sciadv.abj1927>

215 Fernandez, K. (2020) DINARA speaks about deceased crew arriving in Montevideo and illegal fishing, <https://revistapuerto.com.ar/2020/11/dinara-hablo-sobre-los-fallecidos-que-llegan-a-montevideo-y-la-pesca-ilegal/>

216 Alberts, E.C. (3rd June 2021) 'Dark' ships off Argentina ring alarms over possible illegal fishing, <https://news.mongabay.com/2021/06/dark-ships-off-argentina-ring-alarms-over-possible-illegal-fishing/>

217 Robbins, S. (3rd August 2022) At Uruguay's port of Montevideo, a deadly circle of fishing and labor abuse, <https://insightcrime.org/investigations/uruguay-port-montevideo-deadly-circle-iuu-fishing-labor-abuse/>

218 Selig, E.R., Nakayama, S., Wabnitz, C.C.C. et al, (2022) Revealing global risks of labor abuse and illegal, unreported, and unregulated fishing. Nat Commun 13, 1612 <https://doi.org/10.1038/s41467-022-28916-2>.

219 Stringer, C. & Yea, S. (27th January 2026) Death and disposability of Indonesian migrant fishers at sea, <https://link.springer.com/article/10.1007/s40152-025-00469-2>

220 Outlaw Ocean Project (2026) Research findings shared with EJF.

221 Yea, S. (2025) Worker Protections at Sea: Climate change and life aboard distant water fishing vessels, <https://antitraffickingreview.org/index.php/atjournal/article/view/895/623>

222 ODS (2023) Thiamin, <https://ods.od.nih.gov/factsheets/Thiamin-HealthProfessional/>

223 Hawk, A. (2006) The Great Disease Enemy, Kak'ke (Beriberi) and the Imperial Japanese Army, [https://www.researchgate.net/publication/7106648\\_The\\_Great\\_Disease\\_Enemy\\_Kak'ke\\_Beriberi\\_and\\_the\\_Imperial\\_Japanese\\_Army](https://www.researchgate.net/publication/7106648_The_Great_Disease_Enemy_Kak'ke_Beriberi_and_the_Imperial_Japanese_Army)

224 Sugiyama, Y. et al (2013) Kanehiro Takaki and the control of beriberi in the Japanese Navy, <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/0141076813497889>

225 LA Times (7th November 2023) They catch squid for the world's table. But the deckhands on Chinese ships pay a deadly price, <https://www.latimes.com/world-nation/story/2023-11-07/chinese-squid-ships-deckhands-pay-deadly-price>

226 Outlaw Ocean Project (2023) China: The superpower of seafood, <https://theoutlawocean.com/investigations/china-the-superpower-of-seafood/findings/>

227 Stringer, C., et al (2026) Death and disposability of Indonesian migrant fishers at sea. Maritime Studies. <https://doi.org/10.1007/s40152-025-00469-2>

228 Selig, E.R., Nakayama, S., Wabnitz, C.C.C. et al, (2022) Revealing global risks of labor abuse and illegal, unreported, and unregulated fishing. Nat Commun 13, 1612 <https://doi.org/10.1038/s41467-022-28916-2>.

229 Laws and Regulations Database of the Republic of China (Taiwan) 2025, History of the Act on Wildlife Conservation, <https://law.moj.gov.tw/ENG/LawClass/LawHistory.aspx?pcode=M0120001> (accessed 27 April 2026); Lien-Siang Chou (2007), 台灣鯨豚保育的歷程 (The History of Taiwan's Cetaceans Conservation), Quarterly of Taiwan Academy of Ecology, 200704 (15), p.14-20, <https://lawdata.com.tw/tw/detail.aspx?no=518747>

230 Sala, E., Mayorga, J., Costello, C., Kroodsmas, D., Palomares, M.L.D., Pauly, D., Sumaila, U.R. & Zeller, D. (2018) The economics of fishing the high seas. Science Advances, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.aat2504>

231 ILO (2020) Study on the recruitment and placement of migrant fishers from Indonesia, International Labour Organization, <https://www.ilo.org/media/394001/download>

232 National Human Rights Commission (Taiwan), 2022, '海上人權路' (Road to Migrant Fishers' Rights), <https://nhrc-ws.cy.gov.tw/>

Download.ashx?u=LzAwMS9VcGxvYWQvNDM1L3JlbGZpbGUvMTIoMTUvNjc5MS81YTBjZWE5YioyNTYzLTQ5ZTUtYmVmOS1YTE4OGJkNjkzNDYucGRm&n=5rW35LiK5Lq65qyK6LeVLeS4reaWh%2beJiC5wZGY%3d (accessed 04 May 2026)

233 EJF & APIL (2020) Illegal fishing and human rights abuses in the Korean fishing fleet. <https://ejfoundation.org/resources/downloads/IllegalFishingHumanRightsKorea.pdf>

234 MINREL (2020) Joint declaration concerning fishing by foreign vessels in areas adjacent to waters under the national jurisdiction of each country, <https://www.minrel.gob.cl/sala-de-prensa/declaracion-conjunta-respecto-a-la-pesca-de-naves-extranjeras-en-las-zonas>

235 IORIS (2023) Galapex 2023: Working together to address illegal, unreported and unregulated fishing, <https://ioris.org/galapex-2023-working-together-to-address-illegal-unreported-and-unregulated-fishing>

236 Barber, H. (6th January 2026) 'Mad fishing': the super-size fleet of squid catchers plundering the high seas, <https://www.theguardian.com/environment/2026/jan/06/squid-argentina-coast-guard-overfishing-ecosystems-animal-cruelty-human-rights-china>

237 Seto, K.L. et al, (10th March 2023) Fishing through the cracks: The unregulated nature of global squid fisheries, Science Advances, Volume 9, Issue 10, <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.add8125>

238 High Seas Alliance (2023) High Seas Treaty - Frequently asked questions, <https://highseasalliance.org/wp-content/uploads/2023/07/HIGH-SEAS-TREATY-QA.pdf>

239 IORA (May 2025) Indian Ocean Rim Association Principle Guidelines on Combating Illegal, unreported and unregulated (IUU) fishing, <https://www.iora.int/sites/default/files/2026-03/IOA%20Principle%20Guidelines%20on%20Combating%20IUU%20Fishing.pdf>

240 Godfrey, M. (23rd February 2024) As China's squid catch soars, conservationists worry about scale of distant-water fleet, <https://www.seafoodsource.com/news/supply-trade/china-squid-catch-soaring-as-conservationists-worry-about-fleet-s-scale>

241 Fujian Provincial Bureau of Oceans and Fisheries (2021) Fujian Province's Special Plan for Building a Marine Powerhouse during the 14th Five-Year Plan Period, <https://hyyyj.fujian.gov.cn/xxgk/gjhj/202112/P020211209594310145690.pdf>

242 China Squid Index (2025) The relay race of the processing industry in the 'Squid Capital of China': Zhoushan passes the baton to Rongcheng, <https://china-squid.com/article.html?type=info&id=73436>

243 Hangchi Zhou, Tide News (2025) Digital Technologies Open Up New Horizons! Zhoushan's 'Ocean Cloud+' Sees Trade Volume Soar by 52% in Six Months, <https://tidenews.com.cn/news.html?id=3195385>

244 China Squid Index (2025) The relay race of the processing industry in the 'Squid Capital of China': Zhoushan passes the baton to Rongcheng, <https://china-squid.com/article.html?type=info&id=73436>

245 <https://haijinfood.com/news/16.html>

246 <https://china-squid.com/article.html?type=info&id=73436>

247 Urbina, I. (9th October 2023) The crimes behind the seafood you eat, The New Yorker, <https://www.newyorker.com/magazine/2023/10/16/the-crimes-behind-the-seafood-you-eat>

248 Poseidon (2022) Blue Shark: Economic valuation of the global market for blue shark products and interdependent policy analysis for sustainable management and trade, [https://oceana.org/wp-content/uploads/sites/18/2022/11/Oceana\\_BlueShark\\_Final\\_DEC2022.pdf](https://oceana.org/wp-content/uploads/sites/18/2022/11/Oceana_BlueShark_Final_DEC2022.pdf)

249 Sea Shepherd (2017) Fishing fleet caught red-handed in a dawn raid by Sea Shepherd and East Timor National Police, <https://www.seashepherdscandinavia.org/latest-news/dawn-raid-east-timor/>

250 Bonaccorso, E., et al (2021) International fisheries threaten globally endangered sharks in the Eastern Tropical Pacific Ocean: the case of the Fu Yuan Yu Leng 999 reefer vessel seized within the Galápagos Marine Reserve, <https://www.nature.com/articles/s41598-021-94126-3>

- 251 Poseidon (2022) Blue Shark: Economic valuation of the global market for blue shark products and interdependent policy analysis for sustainable management and trade, [https://oceana.org/wp-content/uploads/sites/18/2022/11/Oceana\\_BlueShark\\_Final\\_DEC2022.pdf](https://oceana.org/wp-content/uploads/sites/18/2022/11/Oceana_BlueShark_Final_DEC2022.pdf)
- 252 US Department of the Treasury (9 December 2022) Treasury Targets Serious Human Rights Abuse Aboard Distant Water Fishing Vessels Based in the People's Republic of China, <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy1154>
- 253 Ministry of Agriculture and Rural Affairs (2012) Notice on Strengthening the Management of the Modernisation and Replacement of Marine Fishing Vessels. <https://policy.mofcom.gov.cn/claw/clawContent.shtml?id=4163>
- 254 Data collected by EJF and shareable upon request.
- 255 PR Newswire (2020) Twenty fishing vessels from Pingtan Marine will resume operations at a new location following refurbishment. <https://finance.sina.com.cn/roll/2020-12-29/doc-iiznctke9230651.shtml>
- 256 Data collected by EJF and shareable upon request.
- 257 Data collected by EJF and shareable upon request.
- 258 Data collected by EJF and shareable upon request. The vessel engine power was referenced from the vessels' S&P Maritime Portal pages.
- 259 Pingtan Marine Enterprise (2018) Pingtan Marine Enterprise expects to significantly increase its current production capacity, <https://en.prnasia.com/releases/global/pingtan-marine-enterprise-expects-to-significantly-increase-its-current-production-capacity-207044.shtml>
- 260 US Department of the Treasury (9 December 2022) Treasury Targets Serious Human Rights Abuse Aboard Distant Water Fishing Vessels Based in the People's Republic of China, <https://home.treasury.gov/news/press-releases/jy1154>
- 261 C4ADS (September 2025) Off the NASDAQ, Still on the High Seas, <https://c4ads.org/commentary/off-the-nasdaq/>
- 262 The Outlaw Ocean Project (2023) China: The Superpower of Seafood, <https://www.theoutlawocean.com/investigations/china-the-superpower-of-seafood/>
- 263 UN Comtrade (2024) Available trade data for squid & cuttlefish imports (2023-2024), <https://comtradeplus.un.org/>
- 264 UN Comtrade (2024) Available trade data for squid & cuttlefish imports (2023-2024), <https://comtradeplus.un.org/>
- 265 UN Comtrade (2024) Available trade data for squid & cuttlefish imports (2023-2024), <https://comtradeplus.un.org/>
- 266 EJF (2025) Bright lights, dim prospects: The urgent need to address unregulated squid fishing in the Southwest Atlantic to avert a looming environmental crisis, <https://ejfoundation.org/reports/bright-lights-dim-prospects-southwest-atlantic-squid>
- 267 EJF (2026) Unseen and unaccountable: The growing threat of China's squid fleet in the South Pacific, <https://ejfoundation.org/reports/unseen-and-unaccountable-the-growing-threat-of-chinas-squid-fleet-in-the-south-pacific>
- 268 Taiwan FIP (2024) Southwest Atlantic Argentine Shortfin Squid Fishery Improvement Project vessel list, [http://www.taiwanfip.tw/FIP%20vessels%20participate%20list\(20241231\).pdf](http://www.taiwanfip.tw/FIP%20vessels%20participate%20list(20241231).pdf)
- 269 TSSFA n.d.) The promotion of South Atlantic squid fishery improvement project, <http://www.taiwanfip.tw/SWASquidFIPcurrentENG.html>
- 270 Fish Source (2025) Southwest Atlantic Argentine shortfin squid - jig (TSSFA) (FIP), [https://www.fishsource.org/fip\\_page/1347](https://www.fishsource.org/fip_page/1347)
- 271 Fish Source (2026) Improvement projects, <https://www.fishsource.org/improvement-project>
- 272 Outlaw Ocean Project (2026) Research findings shared with EJF.
- 273 Outlaw Ocean Project (2026) Research findings shared with EJF.
- 274 Outlaw Ocean Project (2026) Research findings shared with EJF.
- 275 CNFC Overseas Fisheries (2025) 2024 Annual Report, [https://vip.stock.finance.sina.com.cn/corp/view/vCB\\_AllBulletinDetail.php?stockid=000798&id=10908460](https://vip.stock.finance.sina.com.cn/corp/view/vCB_AllBulletinDetail.php?stockid=000798&id=10908460)
- 276 EJF (2026) Unseen and unaccountable: The growing threat of China's squid fleet in the South Pacific, <https://ejfoundation.org/reports/unseen-and-unaccountable-the-growing-threat-of-chinas-squid-fleet-in-the-south-pacific>
- 277 Oceana (2025) The hidden cost of unlabelled seafood: the risk of consuming unethical and unsustainable seafood in Europe, <https://europe.oceana.org/reports/the-hidden-cost-of-unlabelled-seafood/>
- 278 Coalition for Global Fisheries Transparency (2024), 'Global Charter for Fisheries Transparency', <https://fisheriestransparency.net/wp-content/uploads/2024/10/Coalition-for-Fisheries-Transparency-Global-Charter-2024-EN.pdf>
- 279 ILO (2026) Ratifications of C188 - Work in Fishing Convention, 2007 (No. 188), [https://normlex.ilo.org/dyn/nrmlx\\_en/f?p=1000:11300:0::NO:11300:P11300\\_INSTRUMENT\\_ID:312333](https://normlex.ilo.org/dyn/nrmlx_en/f?p=1000:11300:0::NO:11300:P11300_INSTRUMENT_ID:312333)
- 280 IMO (2012) Cape Town Agreement, <https://www.wcdn.imo.org/localresources/en/About/Conventions/Documents/Consolidated%20text%20of%20the%20Agreement.pdf>
- 281 FAO (2026) Technical measures to prevent and reduce bycatch of marine mammals in capture fisheries, <https://www.fao.org/fishery/en/bycatch-mitigation-mammals/5/en>
- 282 Johnston, E. (16th March 2026) Ministry turns to acoustic devices to stop seals from stealing fishing in Hokkaido, <https://www.japantimes.co.jp/news/2026/03/16/japan/kuril-harbor-hokkaido/>
- 283 WCFPC (2024) Conservation and Management Measure for Crew Labour Standards (CMM 2024-04), [https://cmm.wcpfc.int/sites/default/files/cmm\\_attachments/Att%2020\\_CMM%202024-04%20Crew%20Labour%20Standards%20CMM.pdf?\\_dl=1](https://cmm.wcpfc.int/sites/default/files/cmm_attachments/Att%2020_CMM%202024-04%20Crew%20Labour%20Standards%20CMM.pdf?_dl=1)
- 284 SPRFMO (2026) 14th Meeting of the SPRFMO Commission, <https://www.sprfmo.int/meetings/comm/14th-commission-meeting>
- 285 ILO (2023) Towards freedom at sea: Handbook for the detection of forced labour in commercial fishing, <https://www.ilo.org/publications/towards-freedom-sea-handbook-detection-forced-labour-commercial-fishing>
- 286 ILO (2023) Towards freedom at sea: Handbook for the detection of forced labour in commercial fishing, <https://www.ilo.org/publications/towards-freedom-sea-handbook-detection-forced-labour-commercial-fishing>
- 287 Starboard (2026) Starboard Maritime Intelligence, <https://www.starboardintelligence.com/>
- 288 FAO (2024) FishstatJ - Software for Fishery and Aquaculture Statistical Time Series, <https://www.fao.org/fishery/en/knowledgebase/150>
- 289 TradeData Pro (2026) TradeData Pro platform, <https://tradedata.pro/>
- 290 The Outlaw Ocean Project (2024) Bait-to-Plate database. <https://b2p.theoutlawocean.com/>
- 291 C4ADS (2025) Pier Pressure: Distant water squid fleet shifts to Chile, <https://c4ads.org/commentary/pier-pressure/>
- 292 EJF (2026) Information obtained from confidential source.
- 293 S&P Global (n.d.) Sea-web maritime ships database. Available at: <https://www.spglobal.com/market-intelligence/en/solutions/products/>
- 294 Douyin (n.d.) Douyin homepage, <https://www.douyin.com/>
- 295 Kilgour, C., Copeland, D. (29th June 2020) Illegal fishing hotspots identified in Northwest Indian Ocean, <https://globalfishingwatch.org/impacts/illegal-fishing-northwest-indian-ocean/>



---

*“Les corps [de requins] étaient parfois jetés, seuls les ailerons étaient prélevés [...] Si on les avait tous rassemblés, il y en aurait eu beaucoup — probablement environ une tonne. Il y en avait vraiment pas mal [des ailerons]. Ils étaient d’abord mis dans des sacs avant d’être stockés dans le congélateur.”*

---

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d’un navire de pêche au calmar et au sauri battant pavillon taiwanais opérant dans l’ASO, janvier 2023.

---

*“Une tortue a été utilisée comme appât. Elle n’a été utilisée qu’une seule fois. La tortue a été accidentellement capturée dans le filet, nous voulions l’aider à se libérer mais le capitaine nous a ordonné de l’utiliser comme appât. Elle est restée là pendant presque trois mois, la tortue était gravement blessée. La tortue attirait beaucoup de calmars et de poissons, nous avons eu une prise exceptionnelle.”*

---

Entretien avec un pêcheur philippin travaillant à bord d’un senneur lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO, juin 2023.

---

*“Quand nous refusons de pêcher, nous étions réprimandés et victimes de violences physiques [...] Nous étions frappés à coups de pied et de poing [...] Je l’ai vécu souvent. Cela dépendait de nous. Si nous étions assidus, nous ne serions pas frappés [...] Il y a eu un moment où on m’a demandé de pêcher, mais je dormais dans la salle des machines. J’ai été frappé à coups de pied par le capitaine.”*

---

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d’un senneur lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO, juillet 2022.

---

*“En ce qui concerne les violences physiques [...] C’était fréquent. J’en voyais presque tous les jours. Un membre d’équipage qui était encore jeune, en dessous de 20 ans [...] Il était fréquemment frappé. On lui a même une fois baissé son pantalon jusqu’à le déchirer.”*

---

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d’un navire de pêche au calmar battant pavillon coréen opérant dans l’ASO, janvier 2024.

---

*“Sans aucun avertissement, il a été immédiatement battu, étranglé et frappé à coups de pied. Il a été roué de coups depuis la zone de travail jusqu’en bas dans la cale. Oui, il a été battu, et on le poursuivait aussi. Le capitaine et le maître d’équipage agissaient comme si c’était normal. L’un d’eux riait même. Ils regardaient seulement. Quand nous étions frappés ou roués de coups, ils nous regardaient juste.”*

---

Entretien avec un pêcheur indonésien travaillant à bord d’un senneur lumineux battant pavillon chinois opérant dans le NWIO, juin 2025.

### **Environmental Justice Foundation (EJF)**

Gensurco House, 3-5 Spafield Street  
London, EC1R 4QB, UK  
tel: +44 (0) 207 239 3310  
info@ejfoundation.org, ejfoundation.org  
Registered charity No. 1088128



Protecting People and Planet